

LA PAGE DU SOURIRE:
« ILS Y CROIENT!... »
 (Page 7)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL
 DE LANGUE FRANÇAISE
 FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS
 EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE
 TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

**Produits agricoles:
 vers de prochaines
 et fortes hausses**

De notre correspondant à Berne :

L'Union suisse des paysans, représentée par son directeur René Juri et ses principaux collaborateurs, ont tenu mardi une conférence de presse à l'hôtel Bellevue à Berne au sujet de l'ordonnance sur l'agriculture dont ils demandent la révision.

LES IDÉES ET LES FAITS
Tuer la poule aux œufs d'or

Une initiative dite « pour un impôt sur la richesse » qui nous paraît dangereuse à tous égards, vient d'être lancée par le parti socialiste suisse, soutenu malheureusement par l'Union syndicale. Celle-ci après plus de trente-cinq ans de « Paix du travail », devrait savoir à quoi s'en tenir sur la centralisation financière qui finit toujours par priver les partenaires sociaux de la possibilité d'améliorer les contrats collectifs, en faisant peser sur l'industrie des charges de plus en plus préjudiciables finalement à toutes les catégories de salariés.

- Trois éléments principaux se dégagent de ce texte très long de caractère constitutionnel.
1. On enlèvera aux cantons, pour la confier à la Confédération, la compétence d'imposer les personnes morales, à quelques exceptions près, associations ou sociétés en nom collectif ;
 2. On augmentera et on uniformisera les taux d'imposition des personnes physiques dont le revenu annuel dépasse 100.000 francs ;
 3. Il en ira de même pour la part des revenus actuellement soustraits au fisc.

L'idée de la gauche est de donner à la Confédération la souveraineté fiscale sur les sociétés anonymes ou à responsabilité limitée et autres sociétés de capitaux, tout en visant d'autre part, à l'uniformisation des barèmes de revenus élevés pour l'ensemble de la Suisse. Il résulterait de cette centralisation financière, s'ajoutant encore au fameux article conjoncturel qu'on nous mijote, un nouveau coup porté à l'autonomie des cantons et des communes dont l'assiette fiscale serait considérablement réduite, rendus encore plus dépendants qu'ils ne sont des ristournes fédérales et, partant, des décisions du pouvoir central. Or, c'est par une harmonisation des cantons sur ce plan, que passe la solution fédéraliste.

Frappes les « gros », tout en centralisant, n'est pas la justice, mais une apparence frauduleuse de la justice. Sous Louis-Philippe, le banquier Rothschild, en proie à un assaut des ouvriers, leur répondit: « Il y a quarante millions de Français; j'ai quarante millions de fortune; voici le franc qui est dû à chacun d'entre vous »! Les cantons et les communes sont mieux à même chez nous d'équilibrer leurs recettes et leurs dépenses pour réaliser l'équité entre citoyens. Confier ce soin à la Confédération qui, si l'on devait suivre l'initiative fiscale socialiste, frappant de manière unilatérale, personnes morales et personnes physiques, équivaldrait au surplus à tuer la poule aux œufs d'or. Encore une fois dans l'ordre social, les entreprises privées, déjà touchées par des symptômes de crise, ne pourraient plus accomplir ce qu'elles ont fait jusqu'à présent pour les institutions paritaires, sans compter les sacrifices auxquels elles devront consentir pour le renforcement du deuxième pilier du troisième âge.

M. Brugger vient de déclarer que, depuis qu'il est au Conseil fédéral, il avait enfin compris la valeur du fédéralisme et le poids romand. Pour ce Zuricois, la Suisse ne se circonscrit plus dans le triangle: Bâle - Soleure - Zurich. Heureuse conversion! Mais nous ne demandons pas une participation accrue aux mesures de centralisation fédérale, mais bien le respect de l'autonomie des divers Etats cantonaux.

René BRAICHET

La spirale des prix et des salaires est autant ressentie dans l'agriculture que dans l'industrie et l'administration. Il ne s'agit donc pas d'être surpris de se trouver en présence de revendications paysannes tendant à obtenir la parité des salaires de l'agriculture avec ceux des autres branches de l'économie. Mais, à voir les uns réclamer, les autres ne veulent pas demeurer en arrière! Pour satisfaire tout le monde n'est-on pas tenté d'augmenter les revenus sans que la productivité s'accroisse toujours dans la même mesure? Quoi qu'il en soit, 15% d'augmentation accordé en tout pour le revenu paysan brut de 1974 sont jugés insuffisants par les organes de l'Union suisse des paysans qui estiment pratiquement qu'il devrait être doublé. L'augmentation réclamée sera donc de 30% pour obtenir la parité avec les autres branches de l'économie.

Certes, comme l'a confirmé dimanche le président de la Confédération le conseiller fédéral Brugger, chef du département de l'économie publique, il faut que l'agriculture bénéficie de conditions salariales comparables avec les autres branches économiques.

J.-P. G.

(suite page 15)

BIGGS: SCOTLAND YARD ATTENDRA



Jacques Slipper, l'homme du Yard qui découvrit le « cerveau » retourne chez lui sans son prisonnier.

(Téléphoto AP)

RIO-DE-JANEIRO (Reuter). — Les détectives de Scotland Yard qui sont allés chercher Ronald Biggs — le « cerveau » de l'attaque du train postal Glasgow - Londres — au Brésil devront attendre pour l'emmener en Grande-Bretagne que Londres demande officiellement son extradition, et que la Cour suprême brésilienne l'accepte.

On avait cru jusqu'alors, dans les milieux policiers et diplomatiques britanniques, que Biggs pourrait regagner dès lundi la prison anglaise dont il s'était évadé en 1965.

Le ministère brésilien de la justice a décidé de placer Biggs en détention préventive pour une durée de 90 jours.

Biggs, qui se trouve depuis son arrestation, à la disposition du ministère de la justice à Rio-de-Janeiro sera prochainement transféré au siège de la police fédérale brésilienne à Brasilia.

Les agents de Scotland Yard qui étaient venus à Rio-de-Janeiro pour ramener Biggs, sont repartis pour Londres « les mains vides ».

PASSEPORTS RETIRÉS À DES DIRIGEANTS DE QUATRE SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES EN ITALIE?

ROME (AFP). — L'enquête sur le scandale de corruption dans le secteur italien du pétrole continue d'être entourée de la plus grande réserve et de précautions exceptionnelles. Les documents saisis durant les perquisitions aux sièges des principales sociétés pétrolières en divers points du territoire italien ont été centralisés à Gènes, principal port pétrolier. Ils sont conservés dans un coffre-fort à trois serrures dont trois personnes seulement ont les clés. L'instruction a été confiée à trois magistrats qui devront faire rapport au procureur de la République de Gènes.

Le bruit ayant couru que le passeport serait retiré aux quatre dirigeants de sociétés auxquels l'ouverture de l'enquête a été notifiée, l'un des juges interrogé à ce propos s'est contenté de déclarer: « Nous y penserons bientôt ».

De son côté, un des avocats de ces dirigeants a affirmé qu'« il manque les constatations précises des faits

incriminés ». Il a ajouté: « On accuse ces personnes d'être les auteurs d'une politique antinationale, c'est-à-dire d'avoir provoqué le blocage de la circulation automobile les jours de fête et réduit la chaleur dans les calorifères. Ce n'est pas vrai. C'est une calomnie. Les faits nous donneront raison ».

TRIER LE BON GRAIN

Le scandale a également des développements sur les plans parlementaire et gouvernemental. Le président de la Chambre, M. Pertini (socialiste), a publié la communication suivante: « Etant donné les nouvelles diffusées par la presse au sujet du scandale de l'approvisionnement en pétrole, la présidence de la Chambre des députés demande que les responsabilités soient déterminées le plus tôt possible. La présidence le demande afin que soit dissipée l'ombre de soupçon planant sur toute la classe politique italienne de manière non discriminatoire ».

L'actualité régionale : pages 2, 3, 8, 11 et 13	Deux nouveaux cambriolages à Neuchâtel : près de 15.000 fr. emportés (Page 3)
L'actualité suisse : page 15	Incendie dans un atelier de polissage à la Chaux-de-Fonds (Page 8)
Les sports : pages 18, 19 et 20	Le tireur fantôme de Suisse centrale arrêté à Lucerne (Page 15)
Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 21	
Dernière heure et bourses : page 23	

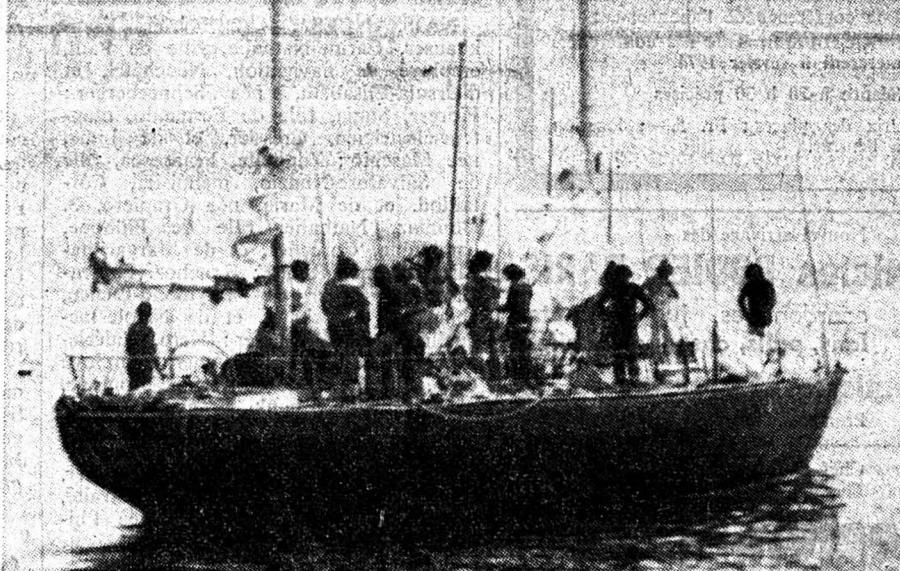


THOENI, GÉANT DE SAINT-MORITZ

Toujours aussi élégant mais terriblement efficace, l'Italien Gustavo Thoeni (photo) a dominé le slalom géant des 23es championnats du monde de Saint-Moritz. En tête, à l'issue de la première manche, il a fait preuve d'une certaine retenue dans la seconde. Mais son avance était suffisante pour que, néanmoins, il batte nettement l'Autrichien Hansi Hinterseer, auteur du meilleur temps dans le second parcours. La vic-

toire de Thoeni a été complétée, du côté italien, par la troisième place de Piero Gros et la quatrième de Helmut Schmalzl. Les Suisses, décevants, ont sauvé l'honneur grâce à Engelhard Pargetzi, qui a terminé au cinquième rang. Lire les commentaires de nos envoyés spéciaux en page 18.

(Téléphoto AP)



BON VENT ET BON MÂT POUR TABARLY

SYDNEY (Australie), (AP). — Avec plus de cinq semaines de retard sur ses concurrents, le « Pen Duick VI » d'Eric Tabarly a quitté mardi matin Sydney, pour la troisième étape de la course autour du monde.

Le nouveau mât était arrivé il y a une semaine, mais l'équipage

avait eu des difficultés pour le fixer.

Le « Pen Duick » avait fait lundi une brève sortie aux environs du port, pour vérifier le nouveau gréement. Le véritable départ a eu lieu à 11 h du matin.

(Téléphoto AP)

Le miracle du temps qu'il fait

Quel vilain temps! Cela va-t-il durer longtemps? Nul ne le sait au juste, mais on préfère les prophètes optimistes. Jusqu'à présent d'ailleurs, reconnaissons-le, nous n'avons pas eu à nous plaindre beaucoup de cet hiver. La température ambiante se maintient depuis des semaines à des niveaux d'une banalité telle que l'on n'entend plus guère parler du temps.

Quel ennui! Car y a-t-il un sujet de conversation plus facile, moins compromettant que le temps qu'il a fait hier, qu'il fait ce matin et qu'il fera demain? Vous rencontrez un collègue dans le trolley ou dans l'ascenseur, entre le quatrième et le cinquième étages; vous êtes là, les bras ballants, ne sachant que dire, ou glacé par la présence forcée d'un individu, qui, dans le fond, vous est parfaitement indifférent.

Et soudain, ô prodige, voilà le mécanisme qui se déclenche. « Beau temps ce matin, n'est-ce pas? » Et le monsieur ou la dame en face de vous, qui paraissait morose, revêche ou complètement amorphe, de vous répondre, avec un sourire: « Ah oui, pourvu que cela dure ».

Combien de relations plus... suivies se sont ainsi engagées, grâce au soleil qui luit le matin, à la neige qui ne vient pas, à la pluie qui rafraîchit les tempéraments. Il est fort probable que le temps soit réellement le sujet de conversation le plus vieux du monde. L'homme des cavernes déjà disait sans doute à sa compagne, dès l'aube, alors qu'il savait à peine articuler quelques syllabes: « Que penses-tu, par le temps qu'il fait ce matin, vais-je aller à la chasse ou rester près de l'âtre à ton côté? »

Aussi, lorsque vous êtes embarrassé pour entamer le dialogue avec n'importe qui, votre patron, votre contremaître, votre collègue, vos subalternes, votre mari qui grogne, votre épouse qui boude, votre percepteur, votre belle-mère, une jolie fille dans le tram, ou un sourd-muet à qui vous demandez votre chemin, n'hésitez pas une seconde. Dites simplement: « Ah, quel temps aujourd'hui! » Cette petite phrase fera des miracles. Elle fait fondre la glace la plus épaisse et délie les langues, que c'en est un plaisir, une joie et du bon temps pour le restant de la journée.

R. A.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Prison avec sursis pour «étourderie à la caisse»

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala, assistée de Mme C.-L. Jaquet qui assumait les fonctions de greffier.

Le 6 août A.M. et J.-D.S. faisaient des travaux sur la partie supérieure d'une citerne contenant de l'huile lourde. Désobéissant aux recommandations de leur chef, ils utilisèrent un chalumeau pour souder une pièce. Une fraction de seconde et ce fut l'explosion, d'ailleurs prévisible! Si les vies des deux ouvriers furent miraculeusement épargnées, en revanche les dégâts sont importants, se montant à 250.000 francs.

Au tribunal A.M. et J.-D.S. admettent avoir commis une faute; ils n'avaient pas prévu que l'utilisation d'un chalumeau sur une toute petite surface et

pendant un laps de temps très court pouvait entraîner de funestes conséquences.

— C'était plus simple de procéder ainsi, expliquent-ils.

Le tribunal a voulu savoir si derrière la négligence, supposée, il n'existait pas une circonstance aggravante à savoir un risque sciemment couru. Là-dessus, un témoin donne son opinion: il arrive à chacun, dans son existence, d'avoir un moment d'absence, un «oubli». Etait-ce le cas en l'espèce?

Le juge, après réflexion, décide finalement que les circonstances plaident en faveur de la thèse de la négligence. Il ne retient pas les trente jours d'emprisonnement requis par le ministère public, mais condamne A.M. et J.-D.S. à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Chaque condamné payera en outre 100 fr. de frais.

qué par un léger brouhaha qui lui aurait fait perdre momentanément l'usage de ses esprits; elle n'aurait alors plus pensé à l'article en question. Ces explications cousues de fil blanc ne résistent pas à un examen serré des faits tels qu'ils ressortent des déclarations des témoins; ceux-ci se montrent absolument convaincus de la culpabilité de la prévenue qu'ils ont vue à l'échelle.

Un seul point trouble dans cette affaire: le sac à commissions était transparent. La défense plaide la libération au bénéfice du doute, mais le tribunal ne la suit pas; il condamne M.F. à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, assortis de 70 fr. de frais.

G.G., prévenu d'infraction à l'ordonnance fédérale sur l'affichage des prix, n'a pas disposé les prix assez visiblement sur les articles qui font l'objet d'une exposition, dans un grand magasin de la ville. Au tribunal le prévenu présente une explication douteuse: dans une telle exposition, la profondeur du décor empêche d'apercevoir les prix qui peuvent se confondre avec les objets. D'ailleurs, ajoute-t-il, si les passants ne les remarquent pas, ils peuvent toujours entrer pour voir de plus près.

Le tribunal ne l'entend pas de cette oreille; jugeant G.G. coupable, il le condamne à 300 fr. d'amende, sans compter les frais qui s'élèvent à 300 francs.

M.Y.

AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Champignons de Paris
Kilo NETTOYÉS arrivage journalier **4.80**
aux Gourmets

ENTREPRISE DYNAMIQUE
à vocation européenne propose dans le cadre de son expansion une exclusivité de secteur à **collaborateur (trice)**
décidé à se créer une existence dans le cadre d'un travail passionnant et indépendant. Fixe + commissions élevées. Se présenter à l'hôtel City, Neuchâtel, le 6.2.74 dès 16 heures, ou téléphoner pour rendez-vous au 25 54 12; demander M. Buecher.

Le Service culturel MIGROS
présente en collaboration avec **CONNAISSANCE DU MONDE**
MYSTÉRIEUSE ET MODERNE CÔTE-D'IVOIRE
conférence et film en couleurs, par Pierre GOTTRAU
4me conférence de l'abonnement **NEUCHÂTEL**, Salle des conférences, mercredi 6 février 1974
Séance à 20 h 30 précises
Prix des places: Fr. 5.—; location à l'entrée.

Nouvel arrivage des **articles RODIER PARIS**
coordonnées, jupes, pantalons, pulls, casques et gilets
Boutique Madeleine
Promenade-Noire 8 - 2000 Neuchâtel
Chef de secteur cherche son

assistant
Jeunes gens, jeunes filles indépendants et dynamiques, présentez-vous à l'hôtel City, Neuchâtel, le 6.2.74 dès 16 heures, ou téléphonez pour rendez-vous au 25 54 12; demandez M. Brandes.

FAIBLE ARGUMENTATION
— C'était pure étourderie de ma part! Ainsi s'exprime M.F. qui a glissé «sans le vouloir» une jupe dans son sac à commissions, avant de passer à la caisse, dans un magasin libre-service. Et regretant qu'on l'ait arrêtée, non pas à la sortie du magasin, mais immédiatement!

— Je me serais certainement aperçue de cette «inadvertance», à l'emballage de mes autres achats si on m'en avait laissé le temps!

Pour éclaircir ces propos, elle explique que son passage à la caisse a été mar-

Les soirées paroissiales de la Coudre

De notre correspondant:
Les soirées organisées par la paroisse réformée de la Coudre se sont déroulées, comme le veut la tradition, en ce premier week-end de février. Aussi bien samedi que dimanche, la salle était comble pour assister au spectacle qui avait été préparé par le chœur mixte, la société des mères et un grand nombre d'acteurs, chanteurs, danseurs et figurants. En tout, ce sont bien une centaine de personnes, adultes et enfants qui se sont dépensées pour présenter un divertissement de choix.

Cette année, le choix des organisateurs s'est porté sur une partie des «Saisons Fleuries» de G.-L. Pantillon et A. Pierre-Humbert, «Le Printemps». Le chœur mixte, sous la direction de M.M. Sunier, accompagné d'un petit orchestre de bois, de cuivres, d'un piano et un chœur d'enfants interpréta admirablement la belle musique du compositeur neuchâtelois. Les rondes et les ballets étaient exécutés par des enfants des

écoles et par des pupilles de la société de gymnastique, chantèrent le nombreux public. Les dames qui préparent ces enfants ont accompli un excellent travail.

En seconde partie, une troupe d'acteurs, mis en scène par M. B. Fluck jouèrent une pièce de P. Vandenberghe, «Les enfants sages». Cette comédie gaie en un acte fit passer un très agréable moment à l'assistance qui eut plus d'une occasion de se dilater la rate. Il faut dire que ces comédiens amateurs enlevèrent cet acte à un rythme échevelé. Le samedi soir, le chœur d'hommes «L'Echo de Fontaine-André» présenta, en ouverture de programme, sous la direction de M.P. Audéat, quelques-uns des plus beaux chants de son répertoire. Cette prestation chorale est toujours fort appréciée du public coudrier. Le bénéfice de ces soirées, qui remportent annuellement un très grand succès, est destiné à diminuer la dette du temple.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 2 février. Frankhauser, Carine-Nathalie, fille de Paul, employé de navigation, Neuchâtel, et d'Ursula-Elisabeth, née Schneeburger; Fiorese, Sonia, fille de Fernando, monteur-électricien, Cressier, et de Lidia, née Maschio; Zappulla, Francesca, fille de Salvatore-Nunzio, menuisier, Cortaillo, et de Maria, née Grantero. 3. Goumaz, Nathalie, fille de Philippe, comptable, Corcelles, et de Margaritha-Elisabeth, née Rimaz; Henchoz, Fabien-Raymond, fils de Raymond-Lucien, chauffeur, Neuchâtel, et de Nicole-Jacqueline, née d'Epagnier; Kern, Valérie-Monique, fille de Werner, employé CFF, Neuchâtel, et de Josiane-Monique, née Castella; Schenk, François, fils de Samuel, mécanicien, Peseux, et de Liselotte, née Hirschi.

DÉCÈS. — 4 février. Toggwiler, Georges-Edmond, né en 1897, retraité, Peseux, veuf d'Augusta-Irma, née Philippin.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

COMMUNIQUÉ

Duo Guy Fallot - Emmanuelle Lamasse
C'est demain qu'aura lieu le troisième concert d'abonnement de la Société de musique (prévu primitivement en décembre dernier). Le grand violoncelliste Guy Fallot forme avec la pianiste Emmanuelle Lamasse un duo bien connu dans le monde entier, en particulier aux Etats-Unis et au Canada. A côté de sa carrière de virtuose, Guy Fallot est titulaire de classes supérieures aux conservatoires de Lausanne et de Genève.

Admirables interprètes de la musique moderne et contemporaine, ces deux artistes exécuteront, demain soir, un programme riche et varié: des œuvres de Messiaen, Nin et Debussy encadrent la grande sonate de César Franck.

Naissances

Aéroport de Pourtalès. Arrivée du vol long-courrier de la Biéri's Airlines. Unique passager:
Sacha
Equipage: Mme et M. Richard BIÉRI et leur fille Martine
Neuchâtel, le 4 février 1974

Anne-Lise et Edmond GALLAND-OTTER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils
Olivier - Joël
le 4 février 1974
Maternité Grillons 1 Landeyeux 2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame André et Marie-Rose BILLIEUX-BORGOGNON ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Patrick
4 février 1974
Maternité Saars 33 Pourtalès 2000 Neuchâtel

Monsieur et Madame Claude DURIG-PIOT et leur fils Yves-Alain ont le plaisir d'annoncer la naissance de
Véronique - Frida
le 5 février 1974
Maternité Vy-d'Etra 27 Pourtalès 2000 Neuchâtel

Yan a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Anouck
le 5 février 1974
Monsieur et Madame Jean-Daniel VAUTHIER
Clinique des Forges Restaurant du Littoral La Chaux-de-Fonds Neuchâtel

A la Galerie Numaga d'Auvernier

Art précolombien de l'Equateur et du Mexique

Depuis samedi dernier, la Galerie Numaga II, à Auvernier, présente une grande exposition comprenant des statuettes précolombiennes de l'Equateur et des coupes et bijoux du Mexique.

Quoique l'art précolombien soit devenu aujourd'hui très familier à tout amateur, on éprouve toujours un nouveau saisissement devant ces figures grotesques, d'une originalité si puissante. Et l'on est vite captivé par la variété des solutions que ces artistes ont inventées pour donner un maximum d'expression à la figure humaine.

Lorsqu'ils sculptent une tête sur un vase, c'est généralement pour en faire ressortir la cruauté sombre et concentrée. C'est le cas dans ce «Vase funéraire polychrome avec masque de jaguar et mains à six doigts». Et encore ce «Vase polychrome avec visage de déesse et quatre serpents» où la figure humaine et l'animal sont fondus dans une seule identité monstrueuse.

Mais l'artiste peut avoir une tout autre idée et représenter un pauvre bougre en quelque sorte écrasé par le poids du vase qu'il semble porter sur son dos.

Plus rien ici de monstrueux; c'est la lassitude qu'exprime cette physionomie digne de pitié. Et quand on passe à la vieille «Femme assise», c'est la décripitude de l'âge que l'artiste a représentée d'une manière qui donnerait à rire si elle aussi n'inspirait avant tout la compassion.

Parmi ces figures, il y a un grand nombre de guerriers debout, mais il est rare que leur attitude soit stéréotypée, tant l'artiste s'exprime toujours naturellement. Il y a également des couples érotiques et un certain nombre de têtes dont les crânes ovales et l'expression intense rejoignent la civilisation égyptienne et son sens du mystère religieux.

Bref, si au début c'est le côté monstrueux de ces figurines qui frappe, plus on les regarde et plus on est sensible à leur humanité. On voit donc bien par là que ces artistes n'ont pas voulu faire grotesque, mais que, à travers ce réalisme

me puissamment stylisé, ils ont simplement voulu faire vrai et naturel. Et c'est par là qu'ils se sont élevés à la hauteur du grand art.

Quant aux coupes du Mexique, leur beauté a un caractère tout différent, car il repose sur l'harmonie et la simplicité des formes. La décoration en est généralement très plaisante.

A la Galerie Numaga I, on admire les huiles récentes de Hans Laabs, un peintre allemand de Berlin, qui passe une partie de l'année à Ibiza, aux Baléares. Dans cet art très gai, très équilibré, très coloré, l'influence méditerranéenne est en effet élatante.

Peut-être, dans sa façon de concevoir l'abstrait en disposant élégamment les formes et les taches de couleur, Hans Laabs se facilite-t-il un peu la tâche. Il y a chez lui plus de virtuosité que de véritable force créatrice. Mais c'est une virtuosité très probe, qui reflète une conception de l'art très lumineuse et très ordonnée.

P.-L. B.

Jeûne fédéral: 98.000 fr. de la part de Neuchâtel

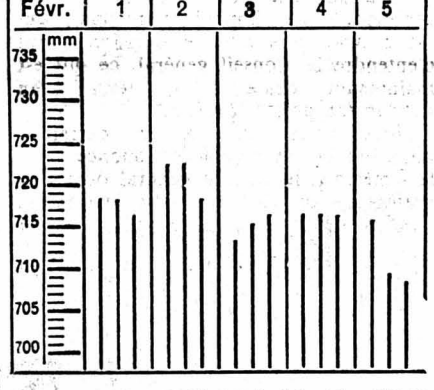
La campagne de solidarité du Jeûne fédéral 1973, menée en Suisse romande en faveur de l'école Lisanga (collège Pestalozzi), à Kinshasa (Zaïre) a rapporté 484.500 francs. Cette somme, en augmentation de 160.000 fr. a été remise par l'entraide protestante, de la part de la population, des autorités et des églises de Romandie.

L'augmentation s'explique par la participation nouvelle de l'Eglise réformée du canton de Berne. Les résultats se répartissent ainsi: Jura-Berne 154.100 fr.; Genève 70.900 fr.; Neuchâtel 98.000 fr.; Valais 35.500 fr.; Vaud 126.600 francs.

Les projets retenus pour le Jeûne fédéral de 1974 concernent la formation professionnelle de jeunes gens en Inde, en Indochine et au Cameroun. Ils seront exécutés par Swissaid, l'action de carême, l'entraide protestante suisse et Helvetas.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 5 février 1974. — Température: Moyenne 3,5; min.: 2,1; max.: 5. Baromètre: Moyenne 711,3. Eau tombée: 11,5. Vent dominant: Direction: ouest-sud-ouest modéré à fort. Pointes de 85 km/h à 15 h 30. Etat du ciel: très nuageux, couvert dès 9 h 30. Pluie parfois mêlée de neige dès 11 h 30.



Niveau du lac 5 février à 6 h 45: 428,93
Température de l'eau (4 février) 6°

Prévisions météorologiques. — Pour le nord des Alpes, le Valais, le nord et le centre des Grisons: le temps restera couvert ou très nuageux, avec des pluies par moments abondantes. La limite des chutes de neige oscillera entre 700 et 1200 mètres. La température, en plaine, sera comprise entre 3 et 7 degrés. Vents d'ouest, modéré ou assez fort en plaine, fort en montagne.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

André Gavillet, agent général de la ZURICH Assurances, ainsi que les collaborateurs des agences de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds et Fleurier, ont le profond regret de faire part du décès de
Monsieur Claude MONNIER
fidèle collaborateur et collègue depuis plusieurs années.
Les obsèques auront lieu le mercredi 6 février 1974, à 16 heures.

REMERCIEMENTS

Profondément touchées des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Edith PORTNER
remercie sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Arens, février 1974.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur André FAVRE
remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, ou leur envoi de fleurs; elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Neuchâtel, février 1974.

BEVAIX

Heureuse initiative
(c) Depuis quelques mois déjà, le législatif bevaixais a décidé de doter le centre du village d'un éclairage amélioré. Toutefois, en lieu et place des lampadaires modernes que l'on voit partout, on a installé des lanternes en fer forgé de très belle apparence et rappelant le passé.

Grâce à la présence dans le village d'un ferronnier d'art, il a été ainsi possible d'embellir la localité et de des conditions qui ne dépassent pas le prix des installations modernes.

THIELLE

Priorité refusée
Hier peu avant 13 h, M. J.B., domicilié à Kleintutzel (SO), circulait au volant d'une voiture sur la route cantonale No 411 avec l'intention d'emprunter la route transversale RN 10, pour se rendre à Champion. Malgré le signal «Cédez le passage», il n'a pas accordé la priorité à la voiture conduite par M. B.L., de Sion, qui venait de quitter l'autoroute. Collision et dégâts.

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame Germaine Saugy-Hadorn, à Renens; Monsieur Pierre-Alain Hännli, à Renens; Madame Bluette Amstutz, à Crissier; Monsieur Edouard Hadorn, les Hauts-Genèveys (NE); Monsieur et Madame Serge Cœurva-Hadorn et leur fils Jean-Jacques, les Hauts-Genèveys (NE); Monsieur et Madame André Bertholet-Barlet et leurs enfants, à Cagnes-sur-Mer (Fr); Madame Berthe Barlet, à Cagnes-sur-Mer (Fr); Monsieur et Madame Roger Martin-Richard et leur fille Francine, à Forêt (Lavaux), ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert SAUGY

leur bien cher époux, beau-père, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection le 4 février 1974, dans sa 62me année.

Il est bon d'attendre en silence le secours de l'Eternel!
Lam. 3 : 26.
L'Eternel avait donné, l'Eternel a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni.
Job. 1 : 21.

L'incinération aura lieu à Lausanne le jeudi 7 février.
Culte à la chapelle de Saint-Roch, à Lausanne, à 14 h 30.
Honneurs à 15 heures.
Domicile mortuaire: chapelle de Saint-Roch, à Lausanne.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Guy Jaquenoud et leurs enfants Anne-Sophie, Vincent et Sandrine, à Genève; Monsieur et Madame Pierre-Alin Jaquenoud et leurs enfants Blaise, Stéphane et Aude, à Bottmingen (BL); Madame Edmond Privat, à Genève; Madame Georges de Ziegler, à Casablanca (Maroc); Monsieur Christophe de Ziegler, à Genève; Madame Gertrude de Ziegler, à Casablanca; Monsieur Georges de Garilhe, à Lyon; Les familles Bouvier, Sauvin, Bonhôte, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul BOUVIER

leur cher père, grand-père, frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection le 4 février 1974, à l'âge de 85 ans.

Culte au temple de Malagnou (Genève) le jeudi 7 février, à 10 h 30.
Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à «Terre des hommes», c.c.p. 10 - 11504
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Burri fleurs inaugure son nouveau magasin



La maison Burri fleurs a repris le magasin de M. Benkert. Une collation a été offerte à cette occasion dans le nouveau magasin rajourné.
Sur notre photo: M. Burri et son personnel.
Photo Uniphoto Gloor.

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 15.50
* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 36.50
* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 77.—

Puis renouvellement au tarif suivant:
3 mois Fr. 23.—; 6 mois Fr. 44.—; 1 an Fr. 84.—
(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: _____ Prénom: _____
No et rue: _____
No postal: _____ Localité: _____
Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



TOUR DE VILLE

Forêts communales

Le Conseil général ayant fait sien le contre-projet soumis par le Conseil communal, on se souvient que les auteurs de l'initiative lancée « pour la sauvegarde de forêts sises sur le territoire de Neuchâtel » avaient décidé de la retirer. Dans un arrêté daté du 5 février, le Conseil communal a classé purement et simplement cette initiative. Le contre-projet du Conseil général peut donc être l'objet d'une demande de référendum dans les vingt jours.

Drôle d'hiver

LES Neuchâtelois ont payé hier un petit tribut à l'hiver clémente dont ils sont gratifiés. Hier matin, en effet, pluie et neige s'étaient unies pour, sous l'effet de violentes bourrasques de vent, venir chatouiller désagréablement tous ceux qui étaient dans la rue. Si, vers le milieu de la journée, le temps sembla se calmer, en fin d'après-midi en revanche, la pluie se remit à tomber de plus belle et le vent vint violemment secouer portes et fenêtres. Drôle d'hiver tout de même!

Retombées

après une démission

NOUS apprenons qu'à la suite de la démission du Dr Girardet, professeur associé à la Faculté de médecine de Lausanne, de son poste de médecin-chef de service de pédiatrie de l'hôpital des Cadolles, les professeurs E. Gautier et S. Prod'homme, responsables de l'enseignement de pédiatrie à l'Université de Lausanne, ont décidé de supprimer l'enseignement en groupes « au lit du malade », qui devait être donné à Neuchâtel dès cette année. Ils affirment n'avoir plus les garanties qu'un enseignement de pédiatrie de qualité puisse être donné à Neuchâtel.

Deux nouveaux cambriolages : près de 15.000 francs emportés

UNE fois de plus hélas ! Il faut déplorer l'œuvre de cambrioleurs qui ont sévi à Neuchâtel. C'est tout d'abord le magasin de chaussures « Bazar », sis rue des Epancheurs, qui a reçu la visite d'un ou de cambrioleurs entre samedi au soir et mardi matin. Les malandrins se sont emparés de 4800 francs. Hier entre 12 h 30 et 13 h, nouvelle « exploit » à signaler, 25, rue de Pierre-à-Mazel, au garage « Hiron-delle ». Selon les premiers renseigne-

Retraites à la police

LE 31 janvier, M. J.-C. Duvanel, directeur de la police, entouré des officiers et de quelques collaborateurs du corps de police a reçu, au « Réduit » de l'hôtel de ville, le sergent Robert Christinat et le caporal Emile Huguenin qui, tous deux, sont mis à bénéfice de la retraite depuis le 1er février.

Le sergent Christinat est entré au service de la police le 8 avril 1947; nommé agent d'élite le 1er janvier 1957, il reçut la distinction d'appointé le 1er janvier 1965, puis le grade de caporal l'année suivante et enfin celui de sergent le 1er janvier 1972.

En tant que remplaçant du chef de la brigade de la circulation, ce sous-officier s'est consacré surtout à l'éducation routière dans les écoles et à la formation des patrouilleurs scolaires. Titulaire d'un brevet de maître d'auto-école, il s'est vu également depuis 1962 à la formation des chauffeurs du corps de police.

Le caporal Huguenin est entré en fonctions le 16 juillet 1943. Promu agent d'élite en 1957 et appointé en 1966, il a obtenu le grade de caporal chef d'une brigade de police secourable le 1er décembre 1970.

Indépendamment de ses tâches de policier, qu'il a remplies avec entrain et bonne humeur, le caporal Huguenin s'est occupé activement de la Société de tir de la police et a participé avec succès à de nombreux concours.

M. Duvanel s'est plu à relever les qualités de ces deux sous-officiers et, au nom du Conseil communal, il les a remerciés de leur collaboration et leur a remis un souvenir accompagnant des vœux de longue et agréable retraite.

Des chemins qui n'en sont plus !

EN raison des importantes constructions qui vont être érigées à l'ouest du territoire communal, les chemins des Noyers et des Troncs perdront leur caractère de chemin; dès lors, le Conseil communal a décidé que ces deux artères porteront désormais les noms de « rue des Noyers » et « rue des Troncs ».

Quant au passage, actuellement en construction, qui reliera les deux rues précitées, il a été dénommé « passage des Gerles ».

ments obtenus par la police cantonale, il semble que ce soit une bande de quatre individus qui ait opéré et qu'elle se déplace dans deux voitures portant des plaques d'immatriculation étrangères.

Pendant que deux des malfaiteurs détournaient l'attention du pompiste en lui achetant de l'essence, les deux autres se sont introduits par effraction dans une autre partie du bâtiment. Là, ils ont réussi à raffler une somme de 10.000 francs.

La N5 au Conseil général: l'avenir d'une ville plus que le tracé d'une autoroute...

Par 22 voix contre 18, lors d'un vote nominal, le Conseil général, à l'issue d'un long débat, a refusé lundi de prendre acte du rapport de la commission de la N5. Ce rapport, qui exprimait le choix de la majorité de la commission (huit voix contre cinq et une abstention) donnait la préférence au projet dit « Métropolitain » de l'Etat, tout en soulignant que le service fédéral des routes et des digues, excluant la variante sud avec intégration paysagère, présentée au public par la ville en juin dernier, limitait ainsi le choix de la commission au seul projet de l'Etat!

Le vote de lundi soir, ainsi que nous l'avons dit hier, n'a qu'une valeur indicative et n'est destiné qu'à l'usage interne. En fait, en acceptant qu'un vote ait lieu, le Conseil général a voulu savoir où il en était et chacun, à l'appel de son nom, a pris ses responsabilités. Ce qui était important, plus que le vote, ce fut la possibilité donnée à tous les groupes politiques de dire ce qu'ils pensaient non seulement de la traversée de Neuchâtel par la N5, mais aussi de la manière pour le moins curieuse dont toute l'affaire s'est déroulée depuis environ une année!

A cet égard, lors du débat de l'autre soir, à plus d'une reprise, l'Etat, le chef du département des travaux publics et le service fédéral des routes et des digues de M. Jakob ont été directement mis en cause par ceux qui estiment que la tangente sud enterrée résoudrait beaucoup mieux les problèmes de circulation urbaine auxquels Neuchâtel est confronté chaque jour, et le sera toujours plus. Certains n'ont pas manqué de rappeler que le rôle d'une nationale de 2me classe, comme la N5, est de relier les villes entre elles, mais non de les éviter!

Le point de vue des adeptes du tracé en tunnels sous la ville est connu: ce projet est rationnel, simple, de nature à éviter à la ville une défiguration et de pénibles travaux en bordure du lac. Sans compter les avantages financiers pour la ville dont la caisse n'est pas d'une santé florissante.

Les tenants du tracé sud avec « intégration paysagère » estiment que Neuchâtel y trouverait son compte en matière de circulation urbaine, qu'il serait plus favorable au développement du centre commercial que les négociants réunis dans ce « Neuchâtel-Centre » essaient de promouvoir par diverses initiatives, et enfin qu'avec ses 250 millions (50 de moins que le « Métropolitain ») il ne serait pas réalisé uniquement pour 18 % du trafic de transit.

Que va-t-il se passer, dès l'instant que le pouvoir législatif vient de refuser les conclusions de la commission spéciale qu'il a nommée pour faire le tour du problème? Le Conseil communal, qui dit n'avoir pris aucune décision avant d'entendre le Conseil général, ce qui est maintenant chose faite, devra bien donner son préavis à l'Etat.

Nous voyons donc à un carrefour difficile: la commission se prononce pour le « métro », le Conseil général donne sa préférence au tracé sud avec intégration paysagère que la Confédération qualifie d'irréalisable. — En attendant avec intérêt la décision du Conseil communal...

C'est le président de la commission spéciale de la N5, M. Dominici de Montmolin, (lib.) qui ouvrit le débat en se livrant à quelques réflexions sur le climat dans lequel siègèrent les « 15 » et dans quel contexte délicat, pour aboutir à des conclusions qui sont plus une philosophie et une politique de la route que l'aboutissement d'un raisonnement technique. Il est important maintenant de se déterminer pour libérer Neuchâtel — une ville qui n'est pas facile à gouverner! — de ce lancinant problème et passer à ceux qui attendent aussi une solution!

UN CHOIX QUI N'EN EST PAS UN

Après la brève intervention de M. Bodinier (MPE), rapporteur de la commission qui s'abstint au moment du vote du rapport de celle-ci, et qui souligna que, dès le début des travaux, il apparaissait que les socialistes étaient en faveur du tracé sud, M. Amiod de Dardel (lib.), à l'instigation de la majorité de son groupe, retraça l'histoire de la N5 au chef-lieu depuis le double « non » des électeurs en septembre 1971.

Aujourd'hui, dira-t-il, il faut choisir entre la tangente sud modèle 1970 refusée par le peuple, et le modèle souterrain (Métro) étudié par l'Etat.

Il n'y a donc pas de choix puisque le projet sud, amélioré par une intégration paysagère et qui fait disparaître l'autoroute dans un tunnel entre la baie de l'Evole et le Nid-du-Crô grosso modo, n'est accepté ni par l'Etat ni par le service fédéral des routes et des digues... Reste donc au Conseil communal à donner à l'Etat son préavis sur le tracé « métro » auquel se rallie la majorité tant du groupe libéral que des députés de la ville et des autres membres des organes exécutifs du parti libéral.

Si, ajoutera M. de Dardel, les libéraux appuient la solution souterraine, c'est qu'elle représente une chance exceptionnelle pour le chef-lieu parce qu'elle règle le problème de la N5 avec un minimum de dégâts et de désagréments temporaires et permanents.

Le porte-parole de la majorité libérale entreprit ensuite de souligner la contradiction des adversaires de ce projet qui prétendent tout à la fois que le « métro » n'apportera pas de soulagement au trafic motorisé en ville, et qu'il ferait de Neuchâtel une ville morte, les étrangers transitant par la route sans s'arrêter, le commerce et le tourisme s'éclaircir. Il nous semble, au contraire, que le « Métro » offre à la ville la chance de sauvegarder son visage et sa silhouette et, par conséquent, de se trouver valorisée comme centre commercial naturel et centre d'une région de tourisme.

Le tout est de l'aménager en conséquence et, d'étudier, rapidement l'aménagement des rives, la création de places de parc à voitures, les problèmes posés par la circulation au centre, etc... A cet égard, le groupe libéral déposa un postulat valable aussi bien pour l'une ou l'autre des solutions qui sera retenue finalement pour la N5. Ce postulat sera discuté ultérieurement par le Conseil général.

AMERTUME ET DÉCEPTION

M. Veillon (lib.) ne cacha pas l'amertume et la déception que lui ont

valu les discussions au sein de la commission spéciale. Il aurait fallu, c'est élémentaire, pouvoir disposer d'études approfondies des deux projets, « sud » et « Métro » en tenant compte du reclassement de la N5 en deuxième catégorie, puisque entre le premier projet sud de 1970 et le second avec « intégration paysagère », le Conseil modifia le classement de cette artère pour en faire une autoroute de deuxième classe, ce qui change bien des choses dans la conception générale! Huit séances de la commission, c'était insuffisant pour faire le tour complet du problème. Et pourquoi n'a-t-on pas demandé une prolongation du délai d'étude, pourquoi a-t-on refusé l'avis d'experts en la matière, le tracé sud étant susceptible d'offrir de nombreuses variantes pour les sorties et les échangeurs, les parkings « souterrains »?

ACCUSATIONS

M. Pierre Dubois (soc) s'exprime au nom de son groupe (uniquement) accusant à la tangente sud. Cette affaire, déclara-t-il sans mâcher ses mots, est le résultat d'une divergence de vues qui se double d'une grave querelle de procédure. La décision de Berne excluant le tracé sud avec intégration paysagère version 1973, la commission a bien dû se rabattre sur le projet du département cantonal des travaux publics, se contentant dans son rapport de publier l'échange de correspondance entre le service fédéral de M. Jakob et l'Etat, entre l'Etat et la commission.

Le Conseil général et la commission spéciale, dira encore M. Dubois, ont été, dans cette affaire, « floués » par le Conseil d'Etat; la loi fédérale qui donne le droit aux communes de faire valoir leur préavis a été violée puisque le choix se résumait au seul tracé « Métro », la commission n'ayant donc pu choisir librement, parce ce qu'un conseiller d'Etat propose un tracé inutile qui n'aide pas la ville à résoudre ses propres problèmes de trafic, et parce que les services de la Confédération ont été renseignés unilatéralement.

Et M. Dubois d'ajouter, après s'être étonné que le Conseil communal n'ait pas été associé par l'Etat aux études du projet « Métro », de critiquer le comportement du chef du département cantonal des travaux publics dans cette affaire. Et il conclut en demandant que le Conseil communal prévoie en faveur du projet sud avec « intégration paysagère », donc la version 1973 de la tangente sud, enterrée sur 1 km 300 devant la ville.

PROCÉDURE ÉTRANGE

M. Siegenthaler (rad.) relève que les travaux de la commission spéciale ont eu le mérite d'avoir provoqué une décision venue de haut. La procédure est pour le moins étrange: l'Etat a étudié des projets, mais la ville n'y fut jamais associée.

M. C. Calame (lib.) rappelle que les données du problème n'ont pas varié mais la solution « Métro » est un pis-aller, le plus mauvais projet étudié jusqu'ici.

PAS PAR LASSITUDE, NI PAR CONTRAINTE

Au nom du groupe M.P.E. unanime, M. Knoepfler approuve le tracé Métropolitain qui répond aux vœux de la grande majorité de la population et regrette le complot d'arrière-garde livré par le Conseil communal et les promoteurs du projet sud replâtré qui est d'ores et déjà condamné par Berne. Certains, dit-il en substance, voudraient accrédi-ter l'idée que la majorité de l'Etat autant par lassitude que par contrainte. Rien n'est plus faux, car le projet Métropolitain présente des avantages indiscutables. C'est la seule version permettant de préserver les rivages de la ville d'un saccage que rien ne saurait justifier. Il suffit de parcourir les chantiers d'Auvernier pour se rendre compte de ce que représenteraient pour le chef-lieu les gigantesques travaux d'une autoroute au bord du lac pendant une demi-génération, sans compter les travaux ultérieurs d'urbanisme. Qu'aurait-on à gagner à ce projet « Intégration paysagère » qui éloi-gnerait touristes et étudiants pendant des années et qui supprimerait, quant à l'achèvement des travaux, quantité de places de parc absolument nécessaires à la vie commerciale de la cité?

Le négoce local n'a rien à craindre du tracé Métropolitain, au contraire. Certains cherchent à accrédi-ter l'idée que des sommes très importantes vont être consacrées au seul trafic de transit. Ils oublient le trafic pendulaire, considérable aux heures de pointe, des usagers de toute la région. Ces automobilistes seront les premiers bénéficiaires des tunnels du tracé Métro qui leur fera gagner du temps en les mettant à l'abri des embarras de la circulation au centre. Quant au problème des parkings, les solutions prévues sont judicieuses, de nouveaux emplacements étant prévus aussi bien, près du centre qu'à la périphérie.

Il convient de rappeler, conclut M. Knoepfler, que le projet « Métro » est entièrement à la charge de la Confédération et du canton. Il permettra donc à la ville de remblayer et d'équiper les rives au fur et à mesure de ses possibilités, contrairement au projet sud qui, après avoir bouleversé les rives, rendait obligatoire leur agencement à brève échéance.

UN EXEMPLE A MÉDITER

M. Veillon (lib.) dit qu'au-delà de la poésie du MPE, il faut voir les avantages et les inconvénients des deux projets. L'expérience de « parking » de dissuasion faite dans certaines villes fut un pur échec: à Neuchâtel, le parc à voitures du Mail, désert le plupart du temps bien que créé à l'intention du corps enseignant des instituts de l'Université et de l'Ecole secondaire régionale, est un exemple à méditer.

M. Koehli (soc.) répéta ce qu'avait dit son collègue Dubois quant aux droits des communes de donner un préavis, puis M. Stern (rad.) estima que, contrairement à l'avis de la majorité de la commission, le projet sud 1973 devrait

être présenté et expliqué à Berne, quitte à être modifié, amélioré le cas échéant pour répondre aux exigences d'une autoroute de deuxième classe.

LE CONSEIL COMMUNAL CRITIQUE

Intervenant en son nom personnel, M. Claude Frey (rad.), se demande d'emblée ce que les Neuchâtelois ont bien pu faire au ciel pour qu'on leur inflige une telle politique! Il s'en explique d'abord, le 28 juin, le Conseil communal a jugé bon, juste après la présentation par l'Etat du projet « Métro », de convoquer la presse pour lui présenter soit-disant un nouveau tracé sud qui n'était rien d'autre qu'une nouvelle mouture du tracé refusé par le peuple en 1971. Or, ce projet « Intégration paysagère » ne tenait aucun compte des prescriptions fédérales. Pourtant, le Conseil communal, comme le groupe socialiste d'ailleurs, s'étonne encore aujourd'hui que ce tracé ait été écarté!

Bref, l'attitude du Conseil communal est préoccupante, car il a cherché à provoquer un malaise en se dressant en concurrent de l'Etat plutôt que de défendre les intérêts légitimes de la Ville dans la mesure où la législation fédérale le permet. En définitive, c'est l'Etat qui a tout mis en œuvre pour que Neuchâtel reste une des plus belles villes de Suisse, tout en permettant à son commerce de prospérer. Cette politique du Conseil communal qui veut imposer sa volonté au lieu de collaborer et de dialoguer, ne fait que nous conduire à des impasses en fait de nombreux domaines.

Berne ne reviendra pas en arrière

« En ce qui concerne la N5, les conseillers communaux savaient ou auraient dû savoir dès le 2 juillet que leur tracé était irréalisable. Pourtant, ils n'ont fait qu'alimenter la polémique. De vives pressions ont été exercées ces temps derniers sur la population et les conseillers généraux. Le « Courrier du Vignoble » s'est même mis à la disposition d'un petit groupe de pression. Il a écrit qu'il était certain que le Service fédéral des routes et des digues (S.F.R.D.) « suspendra sa décision de s'opposer au projet d'Intégration paysagère, tant que ses auteurs n'auront pas été autorisés à lui exposer le sujet ».

Or, ce matin, poursuit M. Frey, j'ai eu un entretien avec le directeur du Service fédéral des routes et des digues (S.F.R.D.) M. Jules Jakob, à qui j'ai lu les lignes que je viens de citer. Le directeur du S.F.R.D. m'a autorisé à vous faire part de sa réaction. M. Jakob m'a déclaré, je cite ses propres paroles: « C'est absolument faux, il s'agit d'une spéculation sans fondement. Le S.F.R.D. n'a nullement l'intention de reconsidérer sa position ». Et il a ajouté que, tant ses collaborateurs que lui-même, n'étaient pas des apprentis et qu'ils savaient encore voir ce qui cloche dans un projet. D'ailleurs, a-t-il dit en substance, le S.F.R.D. n'est pas une girouette. Les positions que prend ce service sont dûment motivées. M. Jakob a conclu en mettant au défi, quoiqu'on avance que le S.F.R.D. est prêt à revoir sa position, de présenter quelque document que ce soit à l'appui de cette thèse!

Voilà qui devrait mettre fin à la basse polémique à laquelle on a assisté ces derniers temps. Il est temps de construire. Il est temps que le Conseil communal collabore pleinement avec l'Etat. Car, songez-y, déjà la population ne comprend plus et ne vous suit plus... M. Rochani (soc), membre de la commission, après avoir souligné qu'il s'agit plus de l'avenir de la ville que du problème d'une route, s'étonne que l'on refuse la discussion sur le fond du problème.

ASPHYXIE

M. Vuithier (rad.) minoritaire du groupe estime que s'il s'agit uniquement de régler le problème du trafic de transit à travers Neuchâtel, le solution « Métro » est judicieuse, les liaisons routières est-ouest résolues. Mais, ajoute-t-il aussitôt, pour le chef-lieu, ce sera l'asphyxie de ses rues et avenues déjà très encombrées, sans compter que le projet de l'Etat coûterait 50 millions de plus. Le projet sud est parfait, il convient de rejeter les conclusions de la commission et de poursuivre les études de la tangente sud.

22 VOIX CONTRE 18

Le principe du vote, strictement indicatif, ayant été admis par l'assemblée après les nécessaires explications du président du Conseil communal, le rapport de la commission a été rejeté par 22 voix contre 18. Ce qui signifie que la majorité du Conseil général, contrairement à... celle de la commission spéciale de la N5, s'est prononcée contre le projet « Métro » de l'Etat.

QUATRE LETTRES

En début de séance, le président M. Gustave Misteli, donna connaissance de quatre lettres émanant du groupe des grands magasins de la ville, des membres du Salon-exposition du port, du Commerce indépendant de détail (CID) et du groupement Tunnel-Sud, lettres qui toutes étaient en faveur d'un tracé sud.

UNE DÉMISSION

Jean Pierre Baillod, chancelier communal qui va prendre sa retraite, annonce sa démission du poste de secrétaire-rédacteur du Conseil général, qui lui valut de suivre 300 séances et d'écrire des milliers de pages de procès-verbaux de 1947 à 1968 et de 1970 à ce jour. Le président l'a remercié et lui a souhaité une heureuse retraite. C'est son adjoint, M. Roger Iseli qui assurera l'intérim jusqu'à l'engagement du successeur de M. Baillod.

SÉANCE DE RELEVÉE

L'ordre du jour ayant tendance à enfler de manière inquiétante par les interpellations, sous-titres, motions, questions qui se multipliaient à chaque séance le Conseil général s'égara en relé-é au mois de mars.

Les anciens détenus politiques tchécoslovaques à Cortaillod : « Soljenitsyne n'a rien inventé ! »

Vlasta Majakova : condamnée à mort, puis à la prison à vie; Frantík Bim, ancien officier et Jan Posva, militant du parti catholique; condamnés à mort... L'hôtel de commune de Cortaillod accueillait samedi l'Association des anciens détenus politiques tchèques et slovaques réfugiés en Suisse, forte d'une centaine de membres. Des femmes et des hommes, rescapés de l'univers concentrationnaire, sauvés par miracle de la potence ou de la mort lente dans les mines d'uranium, totalisant des dizaines et des dizaines d'années de prison : — Alexandre Soljenitsyne n'a rien inventé : l'univers concentrationnaire, créé par les Bolchéviques et qui existe toujours, s'étend sur l'ensemble de l'empire soviétique...

Rien que dans la petite Tchécoslovaquie, on comptait, sous Staline, 120.000 « bagnards » dont 2500 ont été exécutés sommairement. Aujourd'hui, on n'extermine plus massivement les opposants au régime, mais on les déporte toujours dans les camps de concentration; on les condamne à de lourdes peines de prison, on les enferme dans les asiles psychiatriques, on persécute leurs proches; on mise toujours sur la terreur physique et morale, les chars, l'armée et la police secrète, pour maintenir le régime, écraser dans l'œuf la moindre tentative de révolte.

DANS LES PRISONS DE FEMMES

Mme Vlasta Majakova, dont le premier mari, l'officier Josef Charvat, a été pendu par les communistes, a échappé de justesse au même sort, la peine capitale ayant été commuée en prison à vie. Aujourd'hui, elle travaille comme laborante à l'Université de Berne. Elle évoque son calvaire dans les prisons pour femmes, lorsqu'elle était surveillée par des sadiques :

— Dès notre arrivée en prison, on nous disait : « Ici ce n'est pas un centre de repos, vous êtes des ennemies du peuple, des chiennes, on vous brisera, on ne vous laissera d'autre espérance que le tombeau ou l'asile de fous ».

Pour toute nourriture : trois ou quatre pommes de terre pourries, arrosées d'une cuillerée de sauce tomate. Chaque cellule, prévue pour deux détenues, en recevait six ou huit, les dortoirs de 20 ou 30 places accueillaient 80 ou 100 prisonnières.

L'« ENFER VERT »

Le jour, c'était le travail forcé. Dans les ateliers de couture, on fixait des normes impossibles : 600 draps de lit en huit heures. Puis, il y avait ce qu'on

appelait « l'enfer vert », le travail dans les fermes d'Etat, sans le moindre repos, été comme hiver, sous le gel. Mme Majakova ajoute :

— Il n'existait pas de règlement; on dépendait du bon vouloir et de l'humeur des géoliers. Si la norme de travail n'était pas remplie, on nous supprimait la moitié de la ration alimentaire, le droit d'acheter quelque chose à la cantine ou des lettres. On nous mélangeait avec des criminelles, des prostituées, des femmes perverses qui nous battaient, nous insultaient, fortes du soutien de nos bourreaux.

Et pourtant, les détenues politiques résistaient aux souffrances grâce à leur esprit de solidarité : — Nous étions privées de soins médicaux, réduites à une simple visite à l'infirmerie, mais parmi nous se trouvaient des médecins et des infirmières qui s'efforçaient de secourir les malades.

DANS LES MINES D'URANIUM : SELECTIONNÉES COMME DU BÉTAIL

M. Alois Valasik, représentant de l'association dans le canton et ses camarades de détention, évoquent le sort des hommes :

— L'arrestation, les interrogatoires, la torture n'étaient qu'un début. Dans les mines d'uranium de Jachymov, qui employaient 36.000 « bagnards », sélectionnés comme du bétail par les « experts » soviétiques, des milliers de détenus devaient périr sous les effets de la radioactivité. On nous disait dès l'arrivée dans un camp de concentration : « Ne vous attendez pas à la moindre pitié, vous n'êtes pas des hommes, mais des bagnards que l'indulgence de la justice populaire a sauvé de la peine capitale. Peu d'entre vous sortiront vivants d'ici. On réduira vos femmes à l'état de prostituées; on leur retirera la garde de vos enfants pour en faire de bons communistes qui vous maudiront par la suite... »

La nourriture insuffisante, le travail inhumain, les mauvais traitements étaient les autres alliés des traitements. La tuberculose faisait des ravages, mais à l'infirmerie on disait aux malades : « De quoi vous plaignez-vous? Vous serez sanctionnés pour faiblesse. Tant que vous ne vomirez pas de sang, on ne vous considérera pas comme atteints ».

C'est ainsi que devaient trouver la mort, le major Brix, un héros de la Royal Air Force, décoré de la Military Cross, des centaines de combattants contre l'hitlérisme, d'anciens résistants, décorés à l'indépendance de la libération.

Les anciens rescapés de l'univers concentrationnaire évoquent aussi le sort des communistes :

— Le monstrueux appareil de répression mis en place, avide de victimes, n'épargna pas les combattants du seul crime est d'avoir combattu dans les rangs républicains en Espagne, dans les unités de partisans, ou simplement d'avoir vécu à l'étranger ou déçu aux mains des Pétré.

En Tchécoslovaquie, la répression devait s'atténuer dans les années soixante, après les révélations sur les crimes de Staline. Mais il a fallu attendre l'apparition du « printemps de Prague » pour apporter la promesse de réhabilitation à ces victimes de l'intolérance du système crime avait été de s'opposer au seul crime avait été de s'opposer au système. Puis ce fut l'invasion et pour ne pas retourner au bagne, les plus exposés des anciens détenus politiques se réfugièrent en Occident.

En Suisse, ils ont trouvé une seconde patrie. Leur association, qui n'a pas le droit de mener des activités politiques s'occupe d'aider les membres trop âgés ou malades pour pouvoir travailler. Toutefois, elle s'efforce d'informer le public sur la réalité du monde « communiste » :

— On se heurte souvent, sur les lieux de travail, à la propagande communiste ou gauchiste qui est plus active qu'on se l'imagine et continue à faire de nombreuses dupes parmi les intellectuels, les ouvriers et les étudiants qui n'ont pas vécu notre expérience. On nous traite, souvent de « réactionnaires », alors que nous avons combattu et souffert pour la

démocratie, que nous sommes partisans de la justice sociale qu'il n'a rien à voir avec le « socialisme » de l'Est.

— Leur espoir : qu'on permette un jour aux étrangers vivant en Suisse de s'exprimer publiquement afin de contribuer à la sauvegarde des valeurs morales et spirituelles de la société suisse, menacées par la subversion et les campagnes de démolition dont l'objectif est de liquider les libertés démocratiques.

— Leur préoccupation : le rapprochement soviéto-américain, la rétrocession de la tchécoslovaquie, la capitulation devant les exigences de l'URSS qui n'a pas renoncé à dominer le monde entier.

— Leur vœu : la création d'une Europe unie, forte militairement et économiquement, pour échapper au danger d'une nouvelle offensive du « communisme ». Pour le reste, ils ne se font pas d'illusions :

— L'Occident nous a pratiquement abandonnés. On ne pourra plus miser sur la libération de la Tchécoslovaquie ou des autres Etats satellites, tant que les peuples d'URSS ne bougeront pas.

— Avant de se séparer, les anciens détenus ont rendu hommage aux victimes de la répression en Tchécoslovaquie et dans les autres pays « communistes », saluant en particulier le combat de Soljenitsyne, de Sakharov et des autres contestataires soviétiques.

— On est heureux de vivre dans un pays libre à qui nous souhaitons de préserver sa neutralité et son régime hautement démocratique qui inspire les combattants de la liberté dans le monde « communiste ».



Une vue de la rencontre des anciens détenus politiques tchèques et slovaques. A droite : Mme Vlasta Majakova, qui après avoir été condamnée à mort, avait vu sa peine être commuée en prison à vie. (Avipress - J.-P. Baillod)

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

Le titulaire actuel prenant sa retraite, le poste suivant est à pourvoir à la Direction des finances :

caissier et préposé
à la taxe sur les spectacles

Nous demandons :

- diplôme d'une école de commerce, certificat fédéral de capacité ou titre équivalent
- langue maternelle française, si possible connaissance d'une 2^{me} langue nationale
- aptitudes pour le service de guichet, entretenu, sens des relations humaines
- quelques années d'expérience dans le travail de bureau.

Nous offrons :

- un poste à responsabilités
- travail varié et intéressant, comportant des contacts permanents avec le public.

Entrée en fonctions : en principe le 1^{er} juin 1974.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats et d'une photographie, doivent être adressées, jusqu'au 18 février 1974, à la Direction des finances, hôtel communal, qui fournira tous renseignements complémentaires. Tél. (038) 21 11 11, interne 230.



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des finances de la Ville engagerait pour son service de caisse et comptabilité générale

un (e) employé (e) comptable

Exigences :

- diplôme d'une école de commerce, certificat fédéral de capacité ou titre équivalent
- bonnes connaissances de la comptabilité
- qualités de précision et d'ordre
- aptitudes à collaborer au sein d'un groupe de travail.

Entrée en fonctions : en principe le 1^{er} mai 1974.

Le poste à pourvoir comporte une activité intéressante et variée (utilisation d'un automate comptable avec comptes à pistes magnétiques).

Les offres manuscrites, avec certificats et curriculum vitae, doivent être adressées jusqu'au 18 février 1974, à la direction des finances, hôtel communal, qui fournira tout renseignement complémentaire. Tél. (038) 21 11 11 (interne 230).

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

ENCHÈRES PUBLIQUES

de mobilier et matériel de bureau

L'Office des faillites de Boudry vendra, par voie d'enchères publiques, le jeudi 7 février 1974, dès 14 heures, à Boudry, local des ventes, rue Louis-Favre 20, les biens ci-après désignés dépendant de la masse en faillite du Garage de la Côte S.A., à Pesex :

5 bureaux en bois ; 2 bureaux en acier ; 2 armoires à portes coulissantes, en bois ; 2 armoires avec rayons, en acier ; rayonnages en acier ; 2 tables ; une table roulante ; 16 chaises de bureau et réception ; un fauteuil de bureau ; un grand coffre-fort Monopol-Tresor ; une machine à écrire Hermès 3000, une machine à écrire Hermès Ambassador ; une machine à écrire Remington Mark 11 avec coffre ; une vieille machine à écrire Hermès ; une machine à photocopier Sound-Musical ; une machine à calculer électrique Arithmos ; une machine à calculer électrique Facit ; une machine à calculer électrique Précisa ; une machine à calculer électronique Sharp ; une machine à facturer ; un humidificateur électrique ; un radiateur électrique ; 3 corbeilles à papier ; divers casiers de classement pour comptabilité ; 3 coffrets à monnaie ; 2 tableaux de planning de travail ; divers petit matériel de bureau.

Le local des ventes sera ouvert, pour visiter, le jour des enchères dès 13 h 30.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

OFFICE DES FAILLITES
BOUDRY

IMMEUBLES

A vendre à la Coudre-Hauterive

un appartement attique

de 6 pièces ;

un appartement

de 5 pièces.

Libres tout de suite ou à convenir. Situation calme et tranquille. Vue panoramique sur le lac et les Alpes.

S'adresser à M. G. Fantl, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

Profitez de votre week-end
pour vous rendre à

NENDAZ - VALAIS

à proximité du plus vaste réseau et domaine skiable de Suisse (Vevey, Thyon, Haute-Nendaz, Super-Nendaz, Verbier et Mayens-de-Riddes) et visiter notre

MAGNIFIQUE CHALET
A VENDRE

de 7 appartements et garages, en bloc ou séparément.
Prix : 3 1/2 pièces à partir de Fr. 103.000.—
4 1/2 pièces à partir de Fr. 118.000.—
Vente en bloc : prix et conditions à discuter.

Hypothèques jusqu'à 50% possibles

Visites et ventes sur place :

Samedi de 10 à 12 et de 14 à 17 heures
Dimanche de 9 à 12 et de 14 à 16 heures

Prenez rendez-vous en téléphonant au No (022) 48 44 22.

A VENDRE AU LANDERON

VILLA RÉSIDENTIELLE

dans un site magnifique offrant une vue imprenable sur le lac de Bièvre, l'île de Saint-Pierre et les Alpes. Propriété arborisée d'une surface de 1765 m², avec piscine chauffée et, en annexe, un garage pour 2 voitures. Cette villa, de construction récente, comprend :

Sous-sol : de plain-pied, hall, 4 chambres, bureau, salle de bains, W.-C. séparés, sellerie, buanderie, chaufferie et abri P.A. Entresol : escalier et W.-C. séparés.

Rez-de-chaussée : hall d'entrée et hall intérieur, salon de 40 m², avec cheminée, salle à manger, cuisine entièrement équipée, chambre à coucher et chambre de travail.

Prix de vente : Fr. 650.000.—
Pour renseignements et visite, s'adresser à

PROCOM
NEUCHÂTEL SA

Promotion commerciale
et immobilière
Claude Engelhard
Terreaux 7
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77



Office des poursuites de Neuchâtel

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLE

Jeudi 7 février 1974, à 14 h 30, au café Fédéral, Faubourg 1, le Landeron, l'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition d'un créancier hypothécaire en 2^{me} rang, l'immeuble désigné ci-dessous, appartenant à Hatria S.A., à Schönenerd, savoir :

CADASTRE : LE LANDERON

Article 5881, Plan fol. 67, No 84 - Les Chaux du Bas, vigné de 12078 m².

Estimation cadastrale 1972 Fr. 338.000.—
Estimation officielle Fr. 217.000.—

Nature du terrain : partiellement en vigne, partiellement en friche.

Les conditions de vente, l'état des charges, l'extrait du registre foncier ainsi que le rapport de l'expert sont déposés à l'office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 25 janvier 1974.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil, ou, pour les sociétés, d'un extrait du registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs à l'arrêté fédéral du 23 mars 1961-24 juin 1970, instituant le régime de l'autorisation, pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger.

Office des poursuites
Neuchâtel

Riviera,
près Alassio

A vendre studios

et appartements,

cuisine équipée,

près mer et plage,

dans résidences

suisse,

à partir de 31.400 fr.,

jardin ou balcon.

Visites en bus

le week-end.

Crédit par banque

suisse disponible.

Location par

SWISS TOURING

INTER SERVICE,

15, Cité, Genève.

Tél. (022) 21 56 44.

A LOUER

A louer au Landeron, tout de suite ou pour date à convenir,

STUDIO

avec grande cuisine agencée.
Location mensuelle : 280 fr.

Fiduciaire Seller & Mayor,
Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

Les Cèdres

BOUDRY

A louer dès maintenant

APPARTEMENTS

3 1/2 pièces 92 m² à partir de Fr. 510.—
4 1/2 pièces 107 m² à partir de Fr. 600.—

situés dans un magnifique parc arborisé et aménagé pour les enfants, à proximité de l'école primaire, des transports publics et des magasins.

Appartements très spacieux et fonctionnels,
comprenant :
cuisines agencées — parquets et autres
sols pratiques — balcon — ascenseur —
tranquillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR
Rue du Trésor 9 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

A louer
150 m² bureaux

à Pesex. Situation centrale, parking à proximité. Durée du bail à convenir.
Ecrire sous chiffres BY 237 au bureau du journal.

A LOUER

IMMEUBLE LOCATIF NEUF
PROPRIÉTÉ DE LA BALOISE-VEIE
Rue du Valentin 130-132-134-136
Yverdon

MAGNIFIQUES
APPARTEMENTS

2 1/2 pièces dès Fr. 400.—
3 1/2 pièces dès Fr. 520.—
4 1/2 pièces dès Fr. 635.—
+ chauffage et eau chaude à forfait.

La taxe Télédyssa et l'utilisation de la machine à laver sont inclus dans la location. Appartements tout confort avec cuisine aménagée. Place de jeux pour enfants. Garages et places de parc à disposition.

APPARTEMENTS PILOTES
MEUBLÉS PAR VIONNET S.A.

Pour visiter :
les samedis, de 14 h à 16 h.

S'adresser au concierge
M. VAUCHER, tél. (024) 21 59 92.

Mise en location tout de suite ou date à convenir.

Renseignements et location.
MM. Piquet & Cie, service des
gérances, Plaine 18, Yverdon.
Tél. (024) 23 12 61.

Cie d'assurances BALOISE,
service immobilier et hypothécaire,
2, place Pépinet, Lausanne.
Tél. (021) 22 29 16.

Bienne,
centre de la ville

A louer tout de suite ou pour date à convenir

bureau moderne
72 m²

place de parking dans garage à disposition.
Renseignements et location :
tél. (032) 2 50 82.

A louer, pour le 1^{er} mai 1974,
LA NEUVEVILLE

ch. de la Réclie,
situation ensoleillée, vue sur le lac,

appartement
de 4 pièces

417 fr. plus charges.
confort, balcon.
Renseignements et location :
tél. (032) 2 50 82.

A louer, à Neuchâtel

STUDIO dès Fr. 380.—

(non meublé), tout confort, cuisine agencée.
Tél. (038) 25 76 72.

A louer

A COLOMBIER, à la rue de la Colline, pour le 1^{er} mars 1974
3 1/2 PIÈCES, TOUT CONFORT,
3^{me} étage, loyer mensuel, charges comprises, Fr. 537.—
PLACE DE PARC à 15 fr. ou garage collectif à 60 fr. à disposition.

S'adresser à l'Etude Fr. Cartier,
notaire, Concert 6, Neuchâtel.
Tél. 25 12 55.

A louer à NEUCHÂTEL
rue du Chasselas 12,

LOCAUX 100 m²

pour bureaux, cabinet médical, étude, locaux de cours, etc. Possibilité d'aménager au gré du preneur.

Places de parc.

Renseignements : Service immobilier BALOISE,
Lausanne, tél. (021) 22 29 16.

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.

GÉRANCES

St-Honoré ☎ 24 03 63 - Neuchâtel

LOUE

à Neuchâtel, rue des Parcs 42, libres immédiatement

APPARTEMENTS NEUFS

cuisines aménagées, avec frigidaire et cuisinière électrique

4 1/2 pièces loyer Fr. 720.— + Fr. 55.— de charges

Places de parc, Fr. 70.— (dans garage collectif)

A Colombier

CHAMBRES INDÉPENDANTES

À 1 OU 2 LITS

avec jouissance de la cuisine et du réfectoire

Fr. 160.— chambre à 1 lit

Fr. 240.— chambre à 2 lits

tout compris.

A Colombier, rue du Verger 9

BOXES

dans garage collectif chauffé, location Fr. 65.— par mois, également comme DÉPÔT DE MARCHANDISES.

VEND

A l'ouest de Neuchâtel.

CAFÉ-RESTAURANT

70 places + chambres d'hôtes et parking privé. Affaire susceptible d'être développée. Pour amateur solvable.

ACHÈTE

à Neuchâtel et dans le Littoral neuchâtelois

TERRAINS À CONSTRUIRE

pour immeubles locatifs

A louer,

LA NEUVEVILLE

ch. de la Réclie,
situation ensoleillée,
pour le 1^{er} avril 1974,

appartement
de 3 pièces

340 fr. plus charges.
Poste de concierge à reprendre.
Confort, balcon.
Renseignements et location :
tél. (032) 2 50 82.

Pièces
à louer

dès le 24 mars 1974,
à Saint-Nicolas,
Neuchâtel.
Loyer mensuel :
Fr. 371.—,
charges comprises.

Faire offres sous
chiffres 2347 à Orell
Fussli Publicité S.A.,
Bel-Air 1,
1002 Lausanne.

PESEUX

A louer

apparte-
ments
4 pièces
studios

Situation centrale.
Tél. (038) 31 61 31,
pendant les heures
de bureau.



L'annonce
reflet vivant
du marché

Dem. à louer

Je cherche à louer,
à Neuchâtel
ou aux environs,

LOCAL

pour bureau
et magasin,
50 à 100 m².
Date d'entrée
à convenir.

Garage F. Fatton,
Tombet 28,
2034 Pesex.
Tél. (038) 31 72 50.

Nous cherchons pour l'un de nos clients pour date à convenir

APPARTEMENT

de 5 1/2 pièces avec ou sans confort, entre Neuchâtel et Boudry.

Location maximale : Fr. 500.—.

Récompense : Fr. 1000.—.

Adresser offres écrites à TY 337 au bureau du journal.

Jeune couple cherche

APPARTEMENT

5 pièces, confort, région Neuchâtel-est, Hauterive, Saint-Blaise, Marin.

Loyer maximum : 700 fr. Forte récompense.

Adresser offres écrites à BY 366 au bureau du journal.

MAGASIN DE LUXE

établi depuis plus de 40 ans dans le centre de la ville cherche

LOCAL COMMERCIAL

rez-de-chaussée de 30 à 50 m². Rues : Hôpital, Croix-du-Marché, Seyon, Saint-Honoré, Saint-Maurice, Treille, Bassin.

Long bail désiré. Achat éventuel.

Forte récompense à gérance ou privé faisant offre à IR 373 au bureau du journal.

APPARTEMENTS
DE VACANCES

VERBIER

A louer du 9 au 15 février, magnifique chalet, tout confort.

Tél. (039) 22 54 77.

A louer

à la Côte-d'Azur

VILLA

avec confort, jardin, calme, vue, à proximité de la mer.

Prix avantageux.

Libre : avril, début mai, août et octobre.

Tél. (038) 25 13 32,

le soir.

CHAMBRES

A louer

chambre indépendante

S'adresser à

Cretegnay & Cie,

fbg du Lac 43,

2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 69 21.

A LOUER près de la gare, ruelle Vaucher 15, entrée immédiate ou date à convenir.

2 CHAMBRES

Indépendantes meublées, avec lavabo, douche et W.-C. communs à 4 chambres.

Loyers mensuels :
Fr. 150.— + Fr. 10.— de charges
Fr. 200.— + Fr. 10.— de charges.

Pour tous renseignements :

LA NEUCHATELOISE
Compagnie d'Assurances
Service Immobilier

16, rue du Bassin

2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 21 11 71.

Toutes les voitures rouillent. La Volvo en dernier. C'est garanti!



VOLVO

Agence officielle : **GARAGE SCHENKER**
Hauterive Tél. 33 13 45

Très grand choix de **DISQUES 45 tours**

au rabais pop, chansons françaises, Italiennes, allemandes et américaines, orchestres, etc.

DE 50 c. à Fr. 1.50

Comaz Automatic

Ecluse 21 - Tél. 25 24 02 - Neuchâtel **FERMÉ LE SAMEDI**

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

PESEUX, STUDIO MEUBLE à une personne, pour le 24 février, 315 fr. plus charges. Téléphone 31 72 36.

CHAMBRE, LIBRE IMMEDIATEMENT, jusqu'à fin mars. Tél. 25 13 63.

LIGNIERES, pour fin avril, deux appartements de 4 pièces, cuisine agencée, W-C, bains, garage, verger, ancienne ferme transformée. S'adresser à Georges Chiffelle, tél. (038) 51 26 27.

BOLE: magnifique appartement 4 pièces, très grand living, situation tranquille, libre pour le 1er avril. Tél. (038) 41 32 61.

A BOUDRY, luxueux appartement meublé, 2 pièces, cuisine, salle de bains et balcon. Lingerie et vaisselle. Situation très tranquille. Prix: entre 500 et 600 fr. selon ameublement désiré. Tél. 42 35 50.

BELLE CHAMBRE MEUBLEE, tout confort, belle vue, immédiatement. Tél. 31 34 90.

CHAMBRE INDEPENDANTE, part à la cuisine et salle de bains, quartier Maladière. Tél. 25 53 87.

CRESSIER IMMEDIATEMENT, belle chambre indépendante, meublée, avec douche-W-C. Tél. (038) 47 15 02, entre 18 h 30 et 20 h 30.

MARIN, appartement 4 pièces, libre pour 1er mars 1974, 680 fr. charges comprises, + garage souterrain. Tél. 33 51 08, dès 19 heures.

A BOUDRY, appartement 2 pièces, ensoleillé, avec confort, belle vue, pour le 24 avril. Prix 305 fr. Tél. 42 32 82, après 19 heures.

JOLIE CHAMBRE meublée à jeune homme, situation tranquille. Tél. 25 98 57.

PETIT LOCAL, plain-pied, 12 m², quartier est. Tél. 25 98 57.

JOLI PETIT APPARTEMENT meublé, 2 chambres et cuisine. Tél. 25 98 57.

STUDIO non meublé, centre de ville, pour le 15 mars. Téléphoner au (038) 25 05 12.

JOLIE CHAMBRE, cabinet de toilette, douche, part à la cuisine, jardin, tennis; plage à disposition. Tél. 42 21 30, le soir.

A HAUTERIVE, Rouges-Terres 49, appartement de 2 1/2 pièces. Tél. 26 76 72, pendant les heures de bureau.

STUDIO non meublé, av. du Premier-Mars, ascenseur, coin-cuisine équipé, balcon, bain, tapis, tondue, antenne collective; libre fin février. Tél. (038) 25 46 38.

CHAMBRE avec douche, indépendante, chauffée, quartier Mail. Tél. 25 65 81.

BELLE CHAMBRE indépendante, confort, vue panoramique, à monsieur soigné. Téléphone 31 69 13.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

GRAND STUDIO non meublé, libre immédiatement, Belleroche. Tél. 25 75 05.

STUDIO non meublé, avec téléphone, confort, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

CHAMBRE à demoiselle, indépendante, confort. Tél. 33 29 16, de 8 à 12 heures.

CHAMBRE indépendante, meublée, avec confort. Tél. 24 40 42 - 24 42 98, à midi.

A vendre

GRIL tournebroche, infrarouge, Frifri, état de neuf. Tél. 25 61 48, heures des repas.



- L'oreiller 60x60 cm: 37.-
- Le traversin 60x90 cm: 55.-
- Le duvet plat 120x160 cm: 120.-
- Le duvet plat 150x200 cm: 170.-

CENTA STAR

...ou les secrets d'un profond sommeil

Centa Star: des duvets plats, des oreillers inédits. Centa Star «respire», régularisant la température: fraîcheur en été, chaleur moelleuse

en hiver. Centa Star apporte à votre lit et à votre sommeil de gaies couleurs pastel. Centa Star, une combinaison idéale de Térylène en continu à

l'intérieur et de coton pur à l'extérieur, entièrement lavable. Centa Star garantit tous ces avantages, y compris le grand teint.

armourins
neuchâtel



9.5

SALLE A MANGER chêne; chambre à coucher avec literie; bureau-ministre; armoire glace; télévision Médiateur; aspirateur Volta; cuisinière gaz Le Réve. Tél. 25 28 96.

POUR CAUSE DEPART, coffre-fort 56-56-62 cm, 150 kg; buffet de service. Tél. 31 49 39.

KIMONO DE JUDO, grandeur 160, 30 fr. Tél. 31 77 58.

SOULIERS SKI à boucles, peinture 42, parfait état. Tél. 25 98 57.

TABLE SALON, bois; chaise haute et siège auto, pour enfant, excellent état. Téléphone 33 49 38.

MAGNIFIQUES RIDEAUX et vitrages, occasion à saisir. Tél. 31 49 39.

MACHINE A TRICOTER, Strigo, double fonture, état de neuf. Tél. 24 14 78.

ACAJOU, 3 miroirs. Tél. 24 06 34, après 18 heures.

BIBLIOTHEQUE TUBULAIRE 6 tubes, 12 rayons et tasseaux, 90 fr.; buffet de service plat, 2 portes glissières, 4 tiroirs, longueur 182 cm, 180 fr.; petits meubles à chaussures et autres, 20 fr. pièce; chaises rembourrées et autres, bas prix; pharmacie, porte-clefs et bibelots anciens. Téléphone 25 61 90.

FRIGO, 200 l, avec congélateur 20 l. Téléphoner au 24 10 09.

POMME DE TERRE Bintje, 50 fr. les 100 kilos. Tél. (038) 36 11 12.

VIEILLE ARMOIRE vaudoise, 260 fr. Téléphone 25 74 01, Interne 260.

SOULIERS DE SKI Molitor, No 37 à lacets et souliers de ski Raichle, No 35, à boucles. Tél. (037) 77 17 80.

ARMOIRE DE CAVE avec rayons, neuve; prix à discuter. Tél. 41 21 95.

DISQUES 45 tours, lot de 40 disques, 15 fr. Tél. (038) 25 65 81.

PERCEUSE-FRAPPEUSE d'occasion 92 fr.; meuleuse triphasée 225 fr.; moteurs électriques mono triphasés 1500 3000 l/min. 0,12 à 10 CV, matériel électrique, enrouleurs, câbles, rallonges, fiches, prises, baladeuses. Tél. 25 22 53.

POMMES GOLDEN, plateau 12 kg, livré domicile, 17 fr. Tél. (038) 33 30 18 ou 25 56 18.

ENREGISTREUR, Akai 1710 L, trompette Emo Wold, matériel de prestidigitat. Téléphone (038) 53 36 02.

FLUTE TRAVERSIERE, d'occasion. Téléphone 33 44 25, 12 h 30 à 13 heures.

PAIRE DE SKIS Authier MCS, 206 cm, fixations Salomon 444; prix à discuter. Téléphone 24 70 22, après 18 heures.

DERIVEUR léger, 4 places, type Windy, complètement équipé, avaleur de spi. Téléphone (038) 42 13 95.

JEUNE FILLE, 15 ans, cherche emploi 2 après-midi par semaine. Tél. 24 59 65, après 18 heures.

JEUNE EMPLOYEE DE BUREAU cherche travail pour six mois dès mi-février. Adresser offres écrites à DL 368 au bureau du journal.

MAMAN GARDERAIT ENFANT; tout travail à domicile. Adresser offres écrites à HP 372 au bureau du journal.

ITALIEN, FRANÇAIS, leçons, conversation. Tél. (038) 36 13 47.

Divers

IMPOTS: pour remplir vos déclarations, tél. 41 34 19.

LIVRAISONS, avec camionnettes maximum 1600 kg, petits déménagements. Tél. (038) 33 30 16 ou 25 56 18.

JEUNE FILLE, 20 ANS, goûts simples, désire rencontrer jeune homme idem. Pas sérieux s'abstenir. Ecrire à 62-313 au bureau du journal.

VEUVE rencontrerait monsieur sérieux et honnête, pour sorties et amitié. Age entre 55 et 60 ans. Ecrire à AH 356 au bureau du journal.

PUERICULTURE, soins aux bébés, jeudi 7 février, de 14 h 30 à 15 h 30, Promenade-Noire 10, 1er étage; location de berceaux garnis. Renseignements: tél. 25 42 36.

Demandes à acheter

TABLE RUSTIQUE pour cuisine. Téléphone 25 18 64.

ENCADREMENTS ANCIENS, bois dur, pour artiste peintre. Tél. (038) 31 71 59.

JE PAYE BONS PRIX, pour vos vieux fusils, sabres, pistolets, képis. Tél. (024) 71 17 49.

TRAINS ELECTRIQUES, tous écartements, état des locomotives sans importance. Téléphone 31 53 91.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE, active et constante est cherchée 10 heures par semaine, centre ville. Tél. 25 79 14.

Demandes à louer

JEUNE FAMILLE cherche appartement de 3 1/2-4 pièces, à Neuchâtel ou aux environs. Tél. 25 99 80 ou 24 71 33.

MENAGE SANS ENFANTS cherche appartement aux Hauts-Geneveys. Adresser offres écrites à AI 385 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3-4 PIECES, confort, mi-confort, région Prêles - Lignières (environs), pour date à convenir. Prix raisonnable. Adresser offres écrites à GO 371 au bureau du journal.

4 1/2 - 5 PIECES, à Neuchâtel et environs, fin avril. Tél. 24 73 60.

POUR LE 1er MARS 1974, logement de 2 chambres, cuisine agencée, salle de bains, W-C, balcon et cave, à Neuchâtel ou environs. Tél. (032) 91 94 23, dès 19 heures.

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, Montmolin ou environs. Entrée 1er mars. Tél. 31 11 96.

Perdus - Trouvés

PERDU, dans la nuit de vendredi à samedi, porte-monnaie d'homme (noir) contenant 1600 fr., monnaie et petite clef. Prière de rapporter au poste de police. Forte récompense. D'avance, un chaleureux merci.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Cercle Libéral, Neuchâtel
cherche

SOMMELIER (ÈRE)

Entrée immédiate ou à convenir.
Congé le dimanche.
Tél. (038) 25 11 30.

La confiserie Vautravers,
R. Nicole, Neuchâtel
engagerait tout de suite ou pour
date à convenir

SERVEUSE

Fermé tous les soirs et les di-
manches.
Tél. 25 17 70.

DIRECTEUR D'ENTREPRISE

Branche : Bâtiment - construction.
Importance : 30 personnes.
Situation : Lausanne.

Connaissances nécessaires : tech-
niques, commerciales, administra-
tives.

Entrée immédiate ou date à con-
venir.

Pour la même maison,

CONTREMAITRE

demandé.

Références à fournir.

Adresser offres sous chiffres
PX 900343, à Publicitas,
1002 Lausanne.

Station d'essence située sur route
nationale engage

SERVICEMEN

travail par équipes.
Faire offres sous chiffres FK 343
au bureau du journal.

Fabrique d'horlogerie à Neuchâtel
cherche

**poseur-
emboîteur (euse)**

Place stable.
Adresser offres écrites à BF 320
au bureau du journal.

Fiduciaire de la place cherche

COMPTABLE

ou expert-comptable.
Travail indépendant à personne
ayant le sens des responsabilités.
Collaboration future possible.

Faire offres sous chiffres SX 336
au bureau du journal.

**ÊTES-VOUS
DYNAMIQUE ?**

Devenez un de nos agents et bé-
néfitez d'un gain accessoire in-
téressant. Pas de caution. Pas
d'engagement. Discrétion.

Adresser offres sous chiffres
RW 335 au bureau du journal.

AERO WATCH S.A.

Fabrique d'horlogerie
NEUCHÂTEL
cherche

**AIDE DE BUREAU
habile**

pour emballages, vérifications et
autres travaux de bureau; con-
naissances en dactylographie
souhaitées, poste indépendant;
entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à AERO WATCH S.A.,
fabrique d'horlogerie, chaussée
de la Boine 20, 2000 Neuchâtel.
Tél. 25 11 36.

Bureau Claude ROLLIER
architecte SIA, dipl. EPFL,
à Neuchâtel, engagerait :

**architecte ETS
dessinateur
en bâtiment**

ayant pratique, pour exécution et
collaboration à projets variés, in-
téressants, à buts sociaux.
Connaissance des soumissions et
de la construction.
Entrée immédiate ou à convenir.
Téléphoner au (038) 24 06 07.

Restaurant Saint-Honoré,
2000 Neuchâtel, cherche, pour
entrée immédiate

**garçon ou fille
de cuisine**

Téléphoner au (038) 25 95 95,
W. Giger, ou se présenter.

Nous cherchons

**UN EMPLOYÉ
COMMERCIAL**

bilingue (allemand, français), ayant l'aptitude à comprendre les pro-
blèmes techniques pour notre section de vente.

Nous sommes une entreprise à la tête de l'industrie du caoutchouc
(environ 500 employés). Notre programme de production se compose
d'articles en caoutchouc (articles, moulés, profils, tuyaux, etc.), que
nous fabriquons sur demande de nos clients.

Le travail consiste à composer des offres, à diriger la vente et à sur-
veiller le déroulement de la commande. Il s'ensuit que vous serez en
contact intense avec notre clientèle et les différentes sections de notre
entreprise.

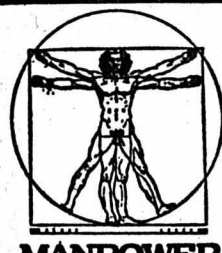
Après une introduction fondamentale dans ce domaine, vous pourrez
repré- senter une région de vente (Suisse romande), afin de vous en
occuper de manière indépendante, y compris le contact avec les
clients.

Le travail exige une capacité de compréhension de la technique, ainsi
qu'un bon style pour rédiger des lettres en langues française et
allemande.

Dans notre entreprise industrielle à l'avant-garde, un collaborateur
habile aura de bonnes possibilités de s'épanouir. Age idéal 25-30 ans.
Nous attendons votre demande écrite ou téléphonique.



LONSTROFF S.A., fabrique suisse d'articles en caoutchouc, 5001 AARAU
Tél. (064) 22 35 35, M. Widmer

ticket de réservation

Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour:
STÉNO DACTYLOS bi et trilingues
SERRURIERS
MONTEURS-ÉLECTRICIENS
MENUISIERS

La réservation vous garantit un salaire en cas de
non-travail. Renseignez-vous.

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C
appelez le 038/24 76 76, 8a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ETRE SÛR MANPOWER

On cherche
pour entrée immédiate

SOMMELIÈRE

dans très bon café de campagne.
Gages élevés.
Débutante acceptée.

Tél. (037) 37 11 30.

Maison suisse représentant une
grande
marque d'appareils de précision
et optiques cherche

distributeur exclusif

pour la ville de Neuchâtel et ses
environs, ainsi que point de vente
en ville.

Adresser offres sous chiffres
80-3091 aux Annonces Suisses
S.A., 2501 Blénie.

Bar à café AU BORNICAN,
à Fontainemelon,
cherche, pour fin février ou date
à convenir,

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée.
Téléphoner au (038) 24 43 35,
de 10 à 20 heures.

Etablissement de la ville

cherche, pour entrée immédiate
ou à convenir :

CUISINIÈRES

Travail indépendant, pour restau-
ration sur assiettes, dans cadre
moderne. Congé le dimanche.

**FILLE DE BUFFET
DAME DE BUFFET**

horaire de travail de 18 à 24 heu-
res. Congé le dimanche.
Téléphoner au 25 66 15.

Petite clinique générale cherche :

**infirmière-sage-femme
infirmière-
instrumentiste
infirmière
lingère**

Faire offres à :
Clinique générale des Forges,
Numa-Droz 208,
2300 La Chaux-de-Fonds.

Importante maison d'importation
cherche

**représentant
ou agent libre
DE PREMIÈRE FORCE**

Possibilité de gain très élevé.
Adresser offres sous chiffres
G 20482, à Publicitas,
3001 Berne.

**Répondez,
s.v.p.,
aux offres
sous chiffres...**

Nous prions les per-
sonnes et les entreprises
qui publient des annon-
ces avec offres sous
chiffres de répondre
promptement aux auteurs
des offres qu'elles reçoivent.
C'est un devoir de
courtoisie et c'est l'intérêt
de chacun que ce service
fonctionne normalement.
On répondra donc même
si l'offre ne peut pas être
prise en considération et
on retournera le plus tôt
possible les copies de
certificats, photographies
et autres documents
 joints à ces offres. Les
intéressés leur en seront
très reconnaissants, car
ces pièces leur en sont
absolument nécessaires
pour répondre à d'autres
demandes.

Feuille d'avis
de Neuchâtel

La Chambre neuchâteloise du
commerce et de l'industrie enga-
gerait immédiatement ou pour
date à convenir

COMPTABLE

ayant déjà quelque expérience et
recherchant un travail varié et
indépendant.

Faire offres manuscrites, avec
curriculum vitae, à case postale
477, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée Im-
médiate, dans villa à Soleure,

JEUNE FILLE OU DAME

parlant le français ou l'allemand,
pour faire le ménage, et sachant
cuisiner; pas de gros travaux.
Très bons gages. Chambre avec
bain et télévision à disposition.

Faire offres à : Mme Cosandier,
fabrique de cadrans, route de
Blénie 122, 4500 Soleure.

Tél. (065) 2 46 16.

Fabrique d'horlogerie dans pays
en voie de développement désire
engager un

chef ingénieur

ayant une parfaite connaissance
et longue expérience de la fabri-
cation d'outils et de la manu-
facture d'ébauches.

Excellentes conditions.

Adresser votre offre détaillée sous
chiffres Q 60228-18, à Publicitas,
1211 Genève 3.

MANÈGE A GENÈVE

cherche

PALEFRENIER

qualifié, et

JEUNES GENS

pour soigner les chevaux.
Nourris, logés.

Tél. (022) 92 16 88.

**Internat dépendant
du Département
de l'Instruction publique
de l'Etat de Genève**

(20 enfants) cherche

**personne aimant
cuisiner**

sachant travailler seule, aimant la
vie en communauté. Place sûre,
équipe dynamique, vacances sco-
laires.

La Rochette, 1261 Longrod (VD).
Tél. (022) 68 11 41.

Restaurant de l'avenue de la Gare,
bar Le Mambo, tél. (038) 25 40 98,
cherche

UNE SOMMELIÈRE

Horaires de travail :
7 h 30 - 17 heures.
Congé samedi et dimanche.
Entrée en service le 16 février ;
ainsi qu'une

SOMMELIÈRE-BARMAID

Horaires de travail :
11 h 30 - 13 h 30, 17 h - 24 heures.
Congé dimanche et lundi ; bonne
présentation demandée.
Entrée en service le 19 février ou
date à convenir.
Se présenter ou téléphoner dès
14 heures.



Micromécanique S.A.

EMPLOYÉE DE BUREAU

Nous cherchons, pour entrée im-
médiate ou date à convenir,
pour correspondance allemande,
facturation et différents travaux
de bureau. Horaire variable.
Faire offres ou se présenter à
Micromécanique S.A., Draize 77,
2006 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 25 75.

SCHULTHESS

En raison de notre constant développement dû au succès
toujours plus grand que rencontrent les machines à laver
SCHULTHESS, nous désirons perfectionner encore notre service
après-vente. Nous sommes décidés à engager, pour entrée
immédiate ou à convenir :

TECHNICIEN-RÉPARATEUR

avec domicile dans la région de Neuchâtel ou environs.

Si vous êtes en possession d'un certificat de capacité de
mécanicien-électricien ou monteur-électricien avec connais-
sances en mécanique, si vous possédez une voiture, nous
sommes à même de vous offrir un poste des plus intéressants.

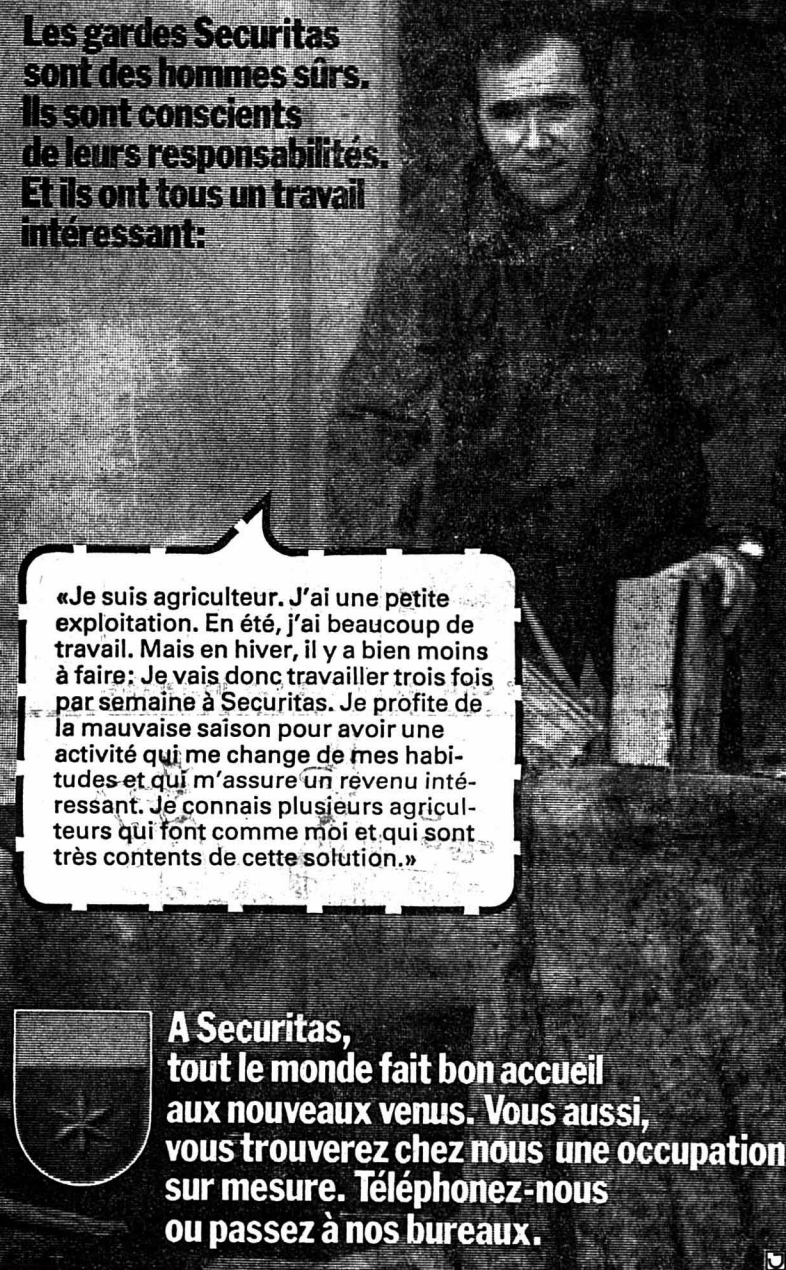
Votre salaire correspondra à vos responsabilités, vos frais de
déplacements et de voiture vous seront largement compensés
et vous bénéficierez d'une caisse de retraite et de tous les
avantages sociaux d'une maison d'avant-garde.

Si vous êtes le collaborateur que nous cherchons, téléphonez-
nous ou écrivez pour fixer un rendez-vous.

AD. SCHULTHESS & Cie S. A.

Route de Neuchâtel 7-9
Tél. (038) 47 10 66
2088 CRESSIER

Les gardes Securitas
sont des hommes sûrs.
Ils sont conscients
de leurs responsabilités.
Et ils ont tous un travail
intéressant:



«Je suis agriculteur. J'ai une petite
exploitation. En été, j'ai beaucoup de
travail. Mais en hiver, il y a bien moins
à faire: Je vais donc travailler trois fois
par semaine à Securitas. Je profite de
la mauvaise saison pour avoir une
activité qui me change de mes habi-
tudes et qui m'assure un revenu inté-
ressant. Je connais plusieurs agricul-
teurs qui font comme moi et qui sont
très contents de cette solution.»

A Securitas,
tout le monde fait bon accueil
aux nouveaux venus. Vous aussi,
vous trouverez chez nous une occupation
sur mesure. Téléphonnez-nous
ou passez à nos bureaux.

Securitas SA 8, Prébarreau
2004 Neuchâtel
Téléphone 038 244525

Si le travail ne vous fait pas peur et que dans l'ardeur de la tâche les
heures s'écoulent avec une rapidité déconcertante, alors vous êtes la

FACTURIÈRE

que nous aimerions immédiatement engager. Il va de soi que les
conditions sont bonnes et dépendent bien entendu de vos perfor-
mances. En outre, nous offrons des gratifications, des avantages lors
des achats et d'autres privilèges. Langue maternelle française ou
bonnes connaissances de cette langue sont désirées.

Veillez nous écrire ou nous téléphoner tout simplement :

PFISTER AMEUBLEMENT, 5034 SUHR
Tél. (064) 33 11 33, M. Goldschmid, poste 251

Adia: votre évvasion du train-train ménager.

Retrouver vos activités professionnelles...
Quel réveil Pourquoi ne pas le réaliser,
puisque Adia Interim vous en donne la
possibilité en facilitant votre retour à la vie
professionnelle grâce à une profusion

d'emplois temporaires intéressants et bien
rétribués. Dans pratiquement tous les
secteurs. Pour quelques semaines ou plu-
sieurs mois.
Téléphonnez-nous. Pourquoi pas

déjà aujourd'hui? Si vous désirez changer
de train de vie, Adia Interim vous aiguillera
sur la bonne voie!

● Membre de la Fédération suisse des entreprises de
travail temporaire.

**Sécurité - par un travail temporaire sur mesure -
dans votre profession également!**

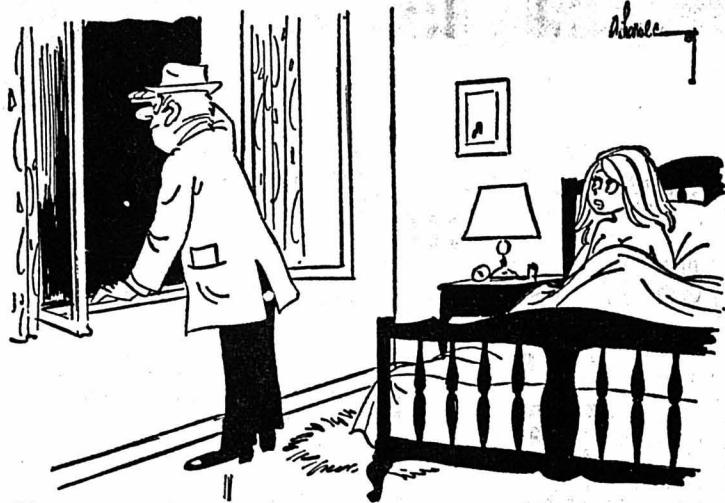


Rue de l'Hôpital 19,
2000 Neuchâtel, ☎ 038/247414

HARVEC



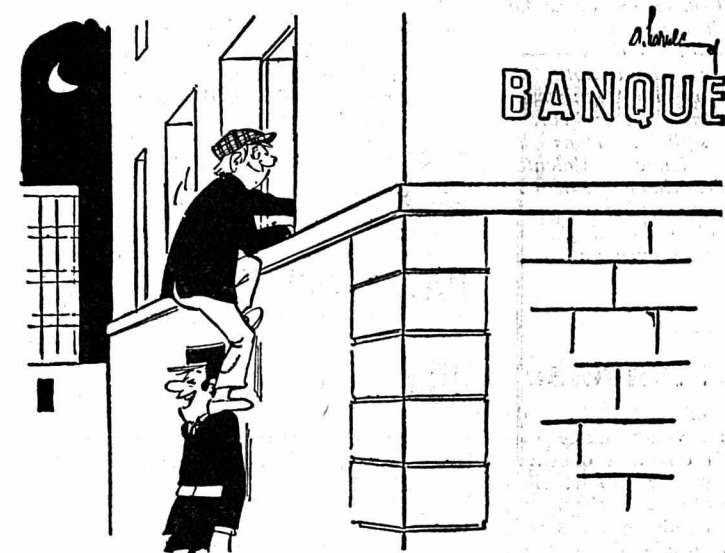
— Je l'ai eu dans un paquet de lessive.



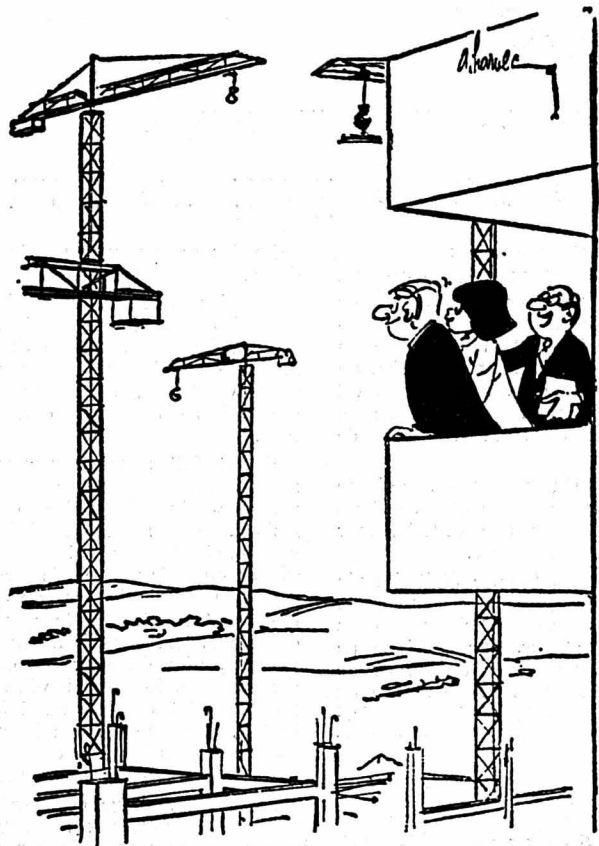
— J'étais paralysée par son rayon vert, quand il t'a entendu rentrer il est reparti dans sa soucoupe volante...



— Tu m'as promis, hein ? Dès que tu auras trouvé une place de P.D.G. je m'arrêterai de travailler !



— Moi, c'est pareil, quand je me suis attardé avec des copains je ne tiens pas à réveiller ma femme



— Vous aurez cette magnifique vue imprenable.

Le page du
SOURIRE

VALLS



VALLS

— Des tapis... d'Orient... Au prix de gros... Mais c'est formidable ça !

ART EGYPTIEN



VALLS

— Ma parole... Ils faisaient déjà du ski à cette époque !

**H
E
R
V
E**



— Sans paroles —



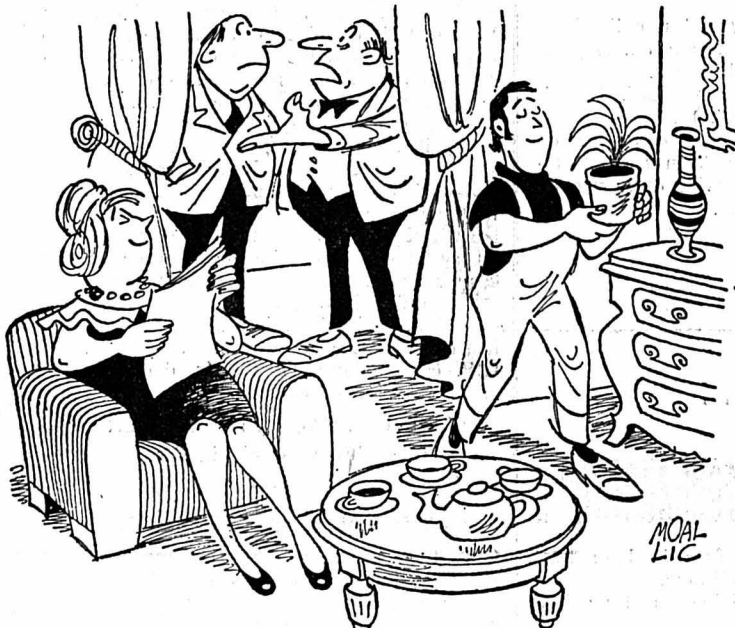
— Attendez, je vous ai prédit un accident de santé !..

Ils y croient!

MOALLIC



— Oh ! un trèfle à quatre feuilles !.. Ça porte bonheur.



— Allez comprendre les femmes... La mienne engage un jardinier, alors que nous habitons au 14^e étage.

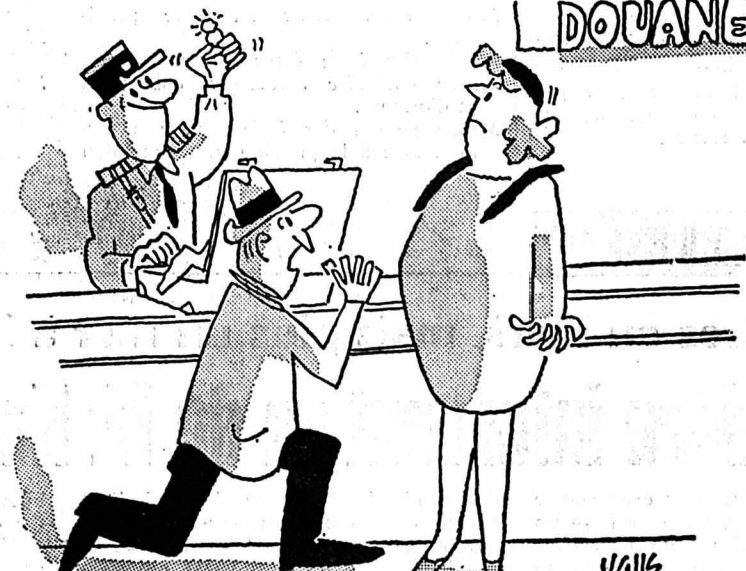
**LOTÉRIE NATIONALE
TENTEZ
VOTRE CHANCE**



VALLS

— Et ce soir... Que faites-vous ?

LE DOUANE



VALLS

— C'était une surprise pour toi, ma chérie ; je le jure sur la tête de ma secrétaire !

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL - L'EXPRESS

Chaque matin un coup d'œil sur le monde

LA CHAUX-DE-FONDS

Création d'une commission sportive

Beaucoup de bruit autour d'une motion « oubliée » pendant presque cinq ans!...

Certains députés se plaignent, d'ailleurs à juste titre, que leurs motions déposées sur le bureau du Conseil d'Etat sont trop souvent vouées au triste sort de jaunir et de s'empoussiérer des mois durant, parfois même des années.

Un curieux record en la matière vient d'être battu à la Chaux-de-Fonds, comme nous le signalons brièvement hier en avant-dernière page. En effet, une motion ressortie en novembre des « oubliettes » datant de près de cinq ans (mais oui cinq!) connaît actuellement un certain retentissement pour avoir été condamnée « au tiroir », malgré une approbation en bonne et due forme par le législatif chaux-de-fonnier le 19 février 1969.

L'« affaire » n'est donc plus de dernière fraîcheur. Au cours de cette séance, le Conseil général de la Chaux-de-Fonds avait discuté de deux motions traitant l'une, de l'encouragement de la pratique du sport par les enfants, l'autre, celle qui nous occupe, de la création d'une commission administrative chargée de gérer et d'exploiter l'équipement sportif de la ville.

PLUS DE NOUVELLES

Mais depuis lors, on n'en avait plus entendu parler. Lors de la séance du 27 novembre, un conseiller général revint à la charge pour s'enquérir du sort de la motion. Le conseiller communal responsable de l'office des sports explique que la difficulté d'application résidait

dans la composition de la société en raison de la disparité des sociétés sportives de la ville, au reste trop petite pour que les contacts ne s'établissent pas en dehors d'un organe faitier.

Ce ne fut pas l'avis de quelques conseillers généraux dont l'interpellateur, qui décidèrent de passer aux actes et de montrer l'utilité d'une telle commission. Ils convoquèrent les 47 sociétés sportives de la Chaux-de-Fonds pour une séance constitutive. Méfiance ou suspicion, seule une dizaine de sociétés répondirent à l'appel, un peu en éclaireurs, pour voir ce qui pouvait être fait. Il fut alors décidé de reconvoquer les

sociétés pour une nouvelle séance au cours de laquelle les problèmes seraient ouvertement discutés.

Ce qui fut fait lundi soir. Ce fut un succès pour les organisateurs, puisque les délégués de 28 sociétés se déplacèrent. Cependant, les débats furent nourris, puis qu'il durèrent près de trois heures, jusqu'à ce que toutes les difficultés ou presque soient aplanies. Sur quoi, une résolution fut alors votée par 25 voix sans opposition, demandant au Conseil communal que soit ressortie la dite motion, à la correction près que le terme d'« administratif » soit remplacé par celui de « consultatif ». Ainsi donc, tout

caractère politique serait écarté à cette commission, ce qui n'est que souhaitable, le sport ne devant en aucun cas être politisé sur le plan local, le seul et encore, où il puisse effectivement ne pas l'être.

RÉSOLUTION VOTÉE

Cette résolution votée, les conseillers généraux à l'origine de la réunion, se sont donc retirés, laissant le soin aux seules sociétés sportives de décider de la marche à suivre. Il semblerait qu'un groupe de travail ait été créé et qu'il étudiera les tâches qui se poseraient à une telle commission sportive. Il n'est pas impossible qu'une association des sociétés sportives signataires de la résolution se crée et qu'elle envisage d'attaquer de front les problèmes de l'équipement sportif de la Chaux-de-Fonds. Les questions en suspens sont en effet pour l'essentiel de l'ordre de l'intendance. Mais elles n'en sont pas moins inéluctables. Pour une bonne gestion de l'équipement sportif, l'union de sociétés sportives ne peut être que bénéfique au sport. Car des échanges et des confrontations, jaillit souvent la lumière. Il serait ainsi bon que les délégués de sociétés sportives se retrouvent régulièrement. Car c'est dans un esprit de franche collaboration que nombre de petits problèmes trouveront solution. C'est aussi du devoir des grands clubs d'aider les petits, comme certains en ont d'ailleurs fait part.

Reste à savoir si une telle association verra le jour et si elle ne sera qu'une amicale de plus, ou au contraire un groupement efficace. Il y a encore à faire dans l'équipement sportif de la Chaux-de-Fonds, même s'il est exemplaire dans bien des domaines. Il faut préciser à ce sujet que certaines réalisations d'envergure ont été menées à bien grâce à l'initiative privée. Il n'est donc pas dit que par avance un organe interclub soit voué à l'inefficacité.

Reste aussi à connaître l'accueil du Conseil général qui sera appelé à se prononcer prochainement sur cette résolution.

Bl. N.

A la Salle de musique

Un concert attendu : celui des gymnasiens

De l'un de nos correspondants :

Lorsque les chœurs et l'Orchestre des gymnases du Haut et du Bas donnent leur concert, un nombreux public se presse pour entendre les œuvres préparées par Georges-Henri Pantillon et Théo Loosli. L'intérêt pour les classiques ne jaillit donc pas. Purcell, Couperin, Bach et Mozart sont encore à même d'enthousiasmer les aînés et d'enrichir les gymnasiens. L'essentiel, nous le cherchons autant dans l'écoute des chefs-d'œuvre du passé que dans l'effort de leurs réalisations. Les gymnasiens ont chanté l'« Ave Verum » de Mozart avec une magnifique assurance; ils ont interprété cette page célèbre avec un style et une fermeté qui en disent long sur le travail de maturation. « Les Vêpres du dimanche » de Mozart révèlent des moments de recueillement, certes mais relativement rares. Les cinq « Psalmes » expriment bien plus l'allégresse et la vibration d'une joie intense. Dans le

« Laudate pueri », les voix juvéniles font merveille; dans le « Conjéteur », nous pûmes admirer l'équilibre vocal. Le « Magnificat » fut chanté avec des accents jubilatoires qui démontrèrent que Georges-Henri Pantillon a réussi à insuffler l'esprit volontairement optimiste caractérisant la religion du jeune Mozart.

L'orchestre fut à la hauteur de sa tâche dans l'accompagnement des « Vêpres ». Dans le « Concerto » de Bach pour deux violons, il réalisa un accompagnement très effectif: les deux jeunes solistes (Dominique Brouilliot et Philippe Borer) furent non seulement soutenus, ils trouvèrent dans les cordes une participation stylisée. Dans le « Couperin », le jeune Valentin Raymond put s'exprimer sur le violoncelle avec autant de liberté que de déconcentration, car Théo Loosli dirigea les « Pièces en concert » avec une bienveillante maîtrise.

M.

Etat civil (4 février)

NAISSANCES: Pignattini Gimmi-Luca, fils de Luciano, chauffeur, et de Cristina-Maria, née de Salvo.

PROMESSES DE MARIAGE: Péguignot Jean-Claude, peintre, et Gilland Sonia-Gabrielle; Buccieri Francesco, carrossier, et Rapagnetta Loredana; Polenta Sandro-Gabriele, ingénieur en électronique, et Favre-Bulle Rose-Marie; Hirter Emil, polisseur, et Glaiser Anna-Mina.

DÉCÈS: Jacot-Descombes Edouard-Léopold, garnisseur, né le 6 avril 1893, époux de Cécile-Alice, née Turtschi, domicile le Locle; Sträuli Ernst, mécanicien sur automobiles, né le 24 avril 1910, époux de Licia, née Hunziker; Jeanmaire-dit-Quartier, née Guillaume, Ida-Julie, ménagère, née le 24 avril 1885, veuve d'Auguste-Ernest.

Adolescent renversé

Hier peu avant midi, M. J.R., de Morteau, circulait au volant d'une voiture rue du Crêt en direction ouest. A la hauteur de l'immeuble No 1, il a renversé M. Bernardo Joaquin-Perez, âgé de 18 ans et domicilié au Locle, qui traversait la chaussée du sud au nord en provenance de la rue du Jura. Blessé, l'adolescent a été transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

Stop quitté trop tôt

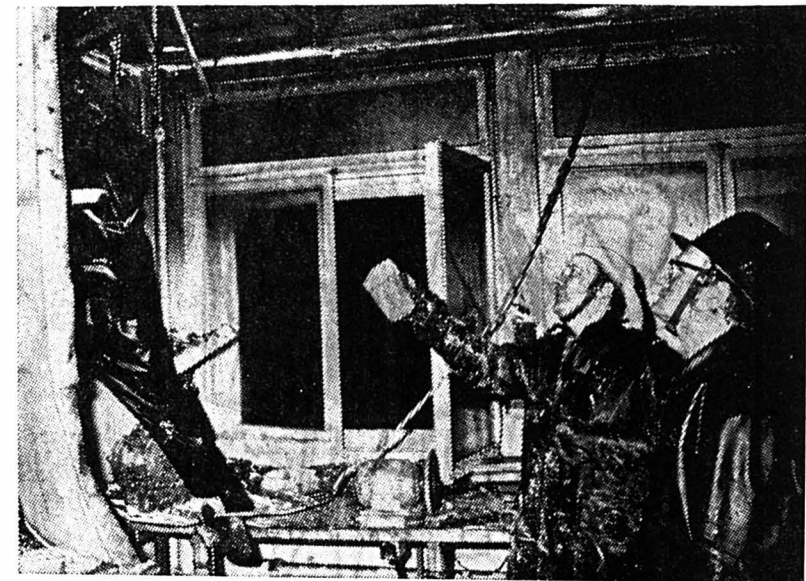
Au volant d'une voiture, M. R.W., domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait hier peu avant midi rue du Mont-Racine en direction sud. A l'intersection de la rue des Crêts, il a quitté le stop prématurément et son véhicule est entré en collision avec la voiture conduite par M. I.S., de la Chaux-de-Fonds également, qui empruntait cette artère en direction ouest. Dégâts.

LA SAGNE

Chute à skis

(c) Le jeune Jean-Maurice Sandoz, de la Corbatière, âgé de neuf ans, qui skiait dans la région de la Roche-aux-Crocs, a fait une chute. Il a été transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds, où l'on a diagnostiqué une fracture du fémur.

Bl. N.



Beaucoup de dégâts à l'intérieur. (Avipress - M.-A. Robert)

Incendie dans un atelier Personnes évacuées d'un étage isolé par le feu...

De notre correspondant :

Le feu a éclaté, hier en fin d'après-midi, dans un atelier de polissage, de la Chaux-de-Fonds. Si extérieurement, le bâtiment n'a pas trop souffert, à l'intérieur, en revanche, on a enregistré de gros dégâts qu'il est difficile d'estimer. Ce sinistre a son origine dans le système de ventilation.

Cinq ou six personnes, qui se trouvaient au deuxième étage, ont dû être évacuées par une échelle, leur retraite ayant été coupée.

Vers 17 h 30, l'alerte était donnée au poste de police: un incendie venait de se déclarer chez Leuenberger et fils, une fabrique de lapidaires et polisseurs de boîtes de montres, au numéro 17 de la rue du Commerce. Aussitôt, le premier-lieutenant Sonderegger et un groupe de premiers secours se rendirent sur place. La maison était envahie par la fumée. Au deuxième étage, plusieurs personnes étaient bloquées, l'accès par l'escalier étant devenu inutilisable.

L'attaque du sinistre commença au sous-sol, dans le local contenant les sacs de récupération.

Le feu se propagea par la colonne de ventilation au premier étage.

Un feu violent s'était également déclaré à l'entrée de l'atelier. Enfin, on procéda au sauvetage des gens à l'aide de l'échelle d'applique du camion Magirus. L'incendie fut maîtrisé trois quarts d'heure plus tard.

Il fut fait appel aux groupes de renfort du bataillon. On notait la présence du Conseiller communal Robert, du major André Grisel, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers de la ville, du capitaine Marendaz et du premier-lieutenant Perrin, de la gendarmerie cantonale. La sûreté a ouvert une enquête, afin d'établir les causes de cet incendie. Le parc à véhicules des pompiers fut mis, lui aussi à contribution. Outre le camion Magirus, on amena sur les lieux le camion-poudre et le fourgon de commandement.

Le premier étage est partiellement détruit, les machines rendues inutilisables par la fumée, le feu et l'eau. Mais grâce à une intervention très rapide, les dommages ont pu être réduits.

Ph. N.

Prochaine « porte ouverte » au Technicum neuchâtelois

(c) Le Technicum neuchâtelois au Locle et à la Chaux-de-Fonds, organisera le samedi 23 février, une journée dite « porte ouverte ». Evénement intéressant à plus d'un titre, puisque ce sera l'occasion non seulement pour les parents, mais aussi pour le public et les jeunes d'approcher de plus près l'enseignement dispensé dans cette école.

Cette année, une innovation d'importance, l'accent sera mis essentiellement sur l'information. A ce propos, M. Pierre Steinmann, directeur général, entouré des responsables des diverses sections, avait convié, hier matin, la presse. Une prise de contact fort utile, avant cette journée du 23 février.

Nous présenterons prochainement, quelques aspects de l'organisation du Technicum neuchâtelois et de ces sections, des formations proposées et de l'importance, pour la région, de l'existence d'une telle école.

LE LOCLE

Une nouvelle classe aux Brenets?

(c) M. P. Haldimann, président de commune, et M. J. Marti, inspecteur d'arrondissement des écoles primaires étaient présents à l'assemblée de la commission scolaire des Brenets, ainsi que Mlle F. Martin, institutrice, déléguée du corps enseignant. A propos des jours fériés, soucieuse de s'aligner sur le Locle, la commission a pris la décision de fermer l'école le 1er mai. Concernant le bibliobus, le Conseil communal a donné son accord. La bibliothèque ambulante mettra ses ouvrages à la disposition des Brenassiers dès le printemps.

Le transport des enfants de la Saignotte au village présente des problèmes. Cette question est étudiée par une commission spéciale. M. Marti a brièvement exposé le problème de la pédagogie institutionnelle.

M. Habersaat, maître de 1 PP et 2 PP, a reçu son certificat d'aptitudes pédagogiques le 10 janvier écoulé. Faudra-t-il ou non ouvrir une nouvelle classe au village? La classe de la Saignotte a-t-elle encore sa raison d'être? Aucune décision n'a encore été prise.

Le collège des Brenets bénéficie peu à peu de restaurations et la bibliothèque scolaire sera remise sous peu en état. Enfin, le concours de ski aura lieu les 16 et 17 février.

LA VIE LOCALLE

Des montres en mars, mais plus un mot à la presse...

La dernière intervention de M. Neuschwander!

M. Claude Neuschwander exerce d'une manière effective depuis mardi matin ses fonctions de P.D.G. de la société reprenant les activités de Lip. « Maintenant, il faut travailler, a-t-il déclaré. Lip ne doit plus être sous les projecteurs, c'est pourquoi j'ai décidé que cette interview sera la dernière accordée à la presse! » (Réd.: on ne pouvait effectivement mieux commencer...)

Il a donc expliqué les problèmes posés par la remise en marche de l'entreprise: « Je dois repartir à zéro. L'usine a dormi pendant neuf mois. Je dis bien l'usine, pas les hommes. Nous procéderons par étapes. Il n'y a pas de précédent et nous devons tout inventer pour repartir. Tout est très compliqué à priori. » (Réd.: Surtout les relations publiques...)

M. Neuschwander ajoute: « L'une de mes préoccupations principales sera d'informer le personnel qui doit savoir ce qui se passe dans son usine. » L'industriel se veut prudent. Il refuse de parler

des motivations personnelles qui l'ont amené chez Lip. Il refuse surtout de porter un jugement sur le conflit: « Mes convictions intimes ne doivent pas s'exposer. Je dois réussir économiquement. Pour moi, Lip c'est un pari industriel et commercial. »

M. Claude Neuschwander avoue finalement: « Ce pari est fascinant en raison du problème social qui a pris des dimensions nationales et qu'il faut résoudre. Pour cela, il faut gagner le pari économique. » Si Lip est synonyme de qualité, la société a cependant connu une crise grave. Le bilan a été finalement déposé. Comment la nouvelle équipe entend-elle redresser l'entreprise?

« D'abord, je serai le responsable direct de l'équipe commerciale que je n'ai pas encore constituée, précise M. Neuschwander. En ce qui concerne la diffusion des montres, nous devons étendre un réseau. Je puis vous dire dès maintenant que nous maintiendrons la diffusion traditionnelle par les horlogers

bijoutiers. Ce sera même la base fondamentale de notre politique.

Abordant la participation financière suisse, il a précisé:

« Mes contacts avec eux sont excellents. Nos partenaires suisses sont les mêmes qu'autrefois, mais le rapport a changé. »

AMNISTIE...

Enfin, interrogé sur le critère de réembauchage des premiers ouvriers de Lip, M. Neuschwander a déclaré: « Là encore, le choix sera industriel. Les critères seront strictement techniques. Le fait d'avoir tenu un rôle dans la grève ne jouera nullement. Lip est maintenant une société comme une autre. » Selon M. Neuschwander, les premières montres Lip fabriquées par la nouvelle société pourraient sortir dès la reouverture de l'entreprise en mars prochain! Il s'agira de « montres conques avant la crise, mais nous renforcerons le bureau des recherches », a précisé le P.D.G. qui ne veut plus rien dire.

de dix ans de luttes.

Vivarium de la Bonne-Fontaine: fermé pour transformations.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Carlevaro, 81, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS
Club 44: 20 h 30, concert de musique indienne.
Théâtre: 20 h 15, soirée des préprofessionnels.

Le Locle

CONCERT
Temple français: 20 h 15, Konrad Ragossnig et Walter Feybll, guitaristes.

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections. Château des Monts, musée d'horlogerie et d'histoire: les collections.
Pharmacie de service: Mariotti, Grand-Rue 38; dès 21 h, tél. 17.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, téléphone 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, L'Emmerdeur (16 ans, prolongations).

Eden: 18 h 30, Les ménagères insatiables (20 ans); 20 h 30, La dernière bourrée à Paris (16 ans).

Plaza: 20 h 30, Lucky Luciano (16 ans).
Scala: 17 h 30, Blanche-Neige et les sept nains (enfants admis, prolongations); 21 h, La bataille de la planète des singes (16 ans).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: avenue Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72: 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or: 21 h - 2 h.

Le Scotch: 21 h 30 - 4 h.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine: 21 h - 4 h.

EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (ouvert le week-end ou sur demande).
Musée d'horlogerie: fermeture provisoire.

Musée des beaux-arts: les collections.
Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures: nos fermes, face à la pression urbaine; bilan

Au tribunal de police du district

Une grue s'était renversée à Fenin

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé, hier matin, sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

J.-Cl. B., porcher à Boudevilliers, a déversé sur des champs en quantité excessive du purin qui, par les drainages, a abouti dans un ruisseau collecteur des eaux. Le prévenu explique qu'une convention a été passée avec un agriculteur pour la vidange des fosses de la station d'élevage qu'il dirige. Or, l'agriculteur n'étant pas venu, J.-Cl. B. s'est vu contraint de vider les fosses avant qu'elles ne débordent. Il est condamné à 50 fr. d'amende et au paiement de 35 fr. de frais.

UN ACCIDENT DE TRAVAIL ?

V.B., contremaître à Corcelles et G.F., entrepreneur à Montmolin, sont renvoyés devant le tribunal à la suite d'un accident de travail survenu à Fenin. V.B. mettait en place des pièces de béton au moyen d'une grue lorsque celle-ci, trop chargée, se renversa. Il n'y eut heureusement pas de blessé. V.B. ne comprend pas ce qui s'est passé car, dit-il, il a procédé exactement comme son patron venait de le faire sans incident. Tous deux admettent qu'ils ont mal estimé le poids de ces blocs.

Ils relèvent cependant qu'ils se faisaient au système de sécurité de la grue en cas de surcharge, système qui, pour une raison qu'ils ignorent, n'a pas fonctionné. V.B., qui n'a fait que suivre les instructions de son patron, est acquitté. G.F. est condamné à 120 fr. d'amende et paiera 43 fr. 80 de frais.

CURIEUSE FAÇON DE ROULER

Le 26 octobre vers minuit, des agents

Epreuves d'Informations

(sp) Les examens de 1re moderne-préprofessionnelles connus sous le nom d'« épreuves d'information » se déroulent mardi et mercredi dans les classes du district, recouvrant trois buts précis: admission de certains élèves au cours de rattrapage préparant l'entrée directe en 2me classique ou scientifique; admission tardive dans les classes précitées mais au niveau I et sans rattrapage; admission d'élèves en 2me moderne.

Dès l'automne, il y a donc dissolution des actuelles classes avec passage soit en moderne, soit en préprofessionnelle.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines.

Permanences médicale et dentaire: Votro médecin habituel.

DANSE
Geneveys-sur-Coffrane: Le « Grenier », de 20 h à 24 h.

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police du district

Une grue s'était renversée à Fenin

de la police cantonale qui circulaient de la Chaux-de-Fonds en direction de la Vue-des-Alpes avec un véhicule de service remorqueur que la voiture qui les précédait roulait tantôt à droite, tantôt au milieu de la chaussée! Peu avant le col, ils interceptèrent le conducteur, J.M., de Cortaillod. Suspecté d'ivresse, celui-ci fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de

1,2 gr.‰. les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 1,79 gr. et 1,99 gr.‰. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à huit jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à une amende de 1000 fr. qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de même durée. Les frais, soit 270 fr., sont mis à sa charge.

Les gymnastes de Dombresson-Villiers applaudis par un public enthousiaste

De notre correspondant :

La Société fédérale de gymnastique de Dombresson-Villiers et ses sous-sections ont offert samedi passé au public des deux villages un spectacle de choix en présence d'une très nombreuse assistance.

C'est le président de la société, M. Cazès, qui a salué le public et rappelé tout d'abord les étapes principales qui ont jalonné l'année écoulée. Le 27 mai 1973, les pupilles ont participé à la 46me Fête cantonale fribourgeoise. La section de Dombresson s'est classée première devant Serrières en catégorie « invitées » avec la mention « très bien ». Les 2 et 3 juin, ce fut pour les gymnastes de Dombresson-Villiers, pupilles, actifs et dames la 68me Fête régionale du Val-de-Ruz aux Gollières. Malgré un temps larvoyaient, la rencontre s'est déroulée dans la joie. A noter quelques belles performances individuelles: en catégorie A, premier Herbert Bachmann,

en catégorie B, premier Willy Beyeler. Les dames ont fait impression par leur belle démonstration. Les 16 et 17 juin, les pupilles ont pris part à la Fête cantonale aux Ponts-de-Martel sous un ciel découvert. Avec ses 23 participants, la section est sortie sixième sur 18 en deuxième catégorie. A relever la participation de huit pupilles au concours individuel jeunesse et celle des pupilles bien encadrées par les dames à la fête cantonale des pupilles, à Saint-Blaise.

MONITEUR 14 ANS

La S.F.G. de Dombresson-Villiers a fêté M. Gilbert Cuhe pour ses quatorze ans d'activité comme moniteur. Gilbert Cuhe a été pour plusieurs générations d'enfants un ami, le père gymnaste. Pendant sept ans, il s'est également occupé des actifs. Encore en pleine forme malgré les années, il a donné la preuve de ses capacités physiques au cours de la soirée.

Prochainement aura lieu la salle de gymnastique la projection du film de la Fête fédérale d'Aarau en 1973. Enfin, deux moniteurs fidèles, MM. Georges-André et Jean-Bernard Feutz ont obtenu d'excellents résultats au cours de moniteurs qui s'est déroulé l'année dernière à Renens.

UNE SOIRÉE RÉUSSIE

La soirée de gymnastique s'est ensuite déroulée dans une ambiance remarquable. Monitrices et moniteurs au cours de l'hiver ont préparé avec fermeté et conscience professionnelle tout une série d'exercices effectués par les hommes, les dames, les pupilles et les pupilles. Le public a admiré ces exécutions et a surtout apprécié la discipline qui a régné durant la soirée. Certes, il est difficile de trouver des idées nouvelles pour un programme basé essentiellement sur les mouvements corporels. Mais les responsables de la société ont fait un gros effort de renouveau. Il convient de les en féliciter.

Signalons encore que les « Golden Stars » ont conduit la danse qui a suivi la soirée.

VALANGIN

Brillantes études théâtrales

(c) Un jeune homme de Valangin, M. François Balmer, vient de terminer brillamment ses études théâtrales à Paris. Après être apparu pour la première fois sur les écrans des cinémas, il va poursuivre sa carrière avec une troupe théâtrale française.

FENIN

Collision

Hier vers 12 h 15, au volant d'une voiture, Mlle C.D., domiciliée à Villiers, roulait de Pierre-Bot à Fenin. Peu avant cette localité, son véhicule est entré en collision dans un virage à gauche, avec la voiture de M. F.K., de Savagnier, qui avait ralenti en raison de l'état de la route. Dégâts.

The advertisement features a central illustration of a chef in a white uniform and tall hat, holding a pizza. He is surrounded by various kitchen items like a wooden barrel, a pot, and a bowl. The background shows a landscape with a volcano and a sunset. The top and bottom of the ad are framed by a large, stylized 'Z' logo with 'ZWEIFEL' written inside it, and a hand holding a 'pizza' chip. The text is arranged in a repeating pattern at the top and bottom.

ZWEIFEL Pizza Chips

*les chips de Zweifel,
assaisonnées comme des pizzas*

Nouveau!

Actuellement: concours.
1^{er} prix: 2 semaines de vacances
méridionales pour 2 personnes
plus 2000 autres prix!

Formules de participation
sur chaque présentoir Zweifel,
dans votre magasin.

prix-dégustation
1.
Fr. 1.30

*Mamma mia!
on se croirrait dans oune pizzeria...
avec chaque paquet
de Zweifel pizza chips!*

ZWEIFEL Pizza Chips

*les chips de Zweifel,
assaisonnées comme des pizzas*

Nouveau!

Actuellement: concours.
1^{er} prix: 2 semaines de vacances
méridionales pour 2 personnes
plus 2000 autres prix!

Formules de participation
sur chaque présentoir Zweifel,
dans votre magasin.

prix-dégustation
1.
Fr. 1.30

*Mamma mia!
on se croirrait dans oune pizzeria...
avec chaque paquet
de Zweifel pizza chips!*

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

cherche
pour son MARCHÉ, RUE DE L'HOPITAL, à
NEUCHÂTEL :

dame de buffet
magasinier

Nous offrons :
— salaires intéressants
— places stables
— semaine de 44 heures
— nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à :
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service
du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Magasin spécialisé de la place cherche

vendeuse de 1^{er} plan

pour son rayon de confection.
Place d'avenir pour personne qualifiée de 25 à
35 ans.
Faire offres sous chiffres CI 354 au bureau du
journal.



Neuchâtel engage

BOUCHERS

Prestations sociales d'une grande entreprise. Salaire intéressant.
Faire offres à l'office du personnel COOP, Portes-Rouges 55,
2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

**CHAUSSURES MINI-PRIX**

Portes-Rouges 55
NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 94 21, interne 48
désire compléter son personnel et engage

1 bonne vendeuse
et
1 vendeuse

Faire offres ou se présenter à son magasin situé à l'intérieur du **SUPERCENTRE COOP.**

Notre entreprise développe, fabrique et vend dans le monde
entier des instruments scientifiques à usage industriel.

Par suite de son expansion, nous cherchons pour notre
département de contrôle final, plusieurs

MONTEURS EN
APPAREILS ÉLECTRONIQUES
MÉCANICIENS
MÉCANICIENS DE PRÉCISION
ÉLECTRICIENS

De bonnes notions d'allemand et/ou d'anglais sont sou-
haitées.

Pour notre département SERVICE APRES-VENTE, respon-
sable de l'installation des appareils, plusieurs

INGÉNIEURS-TECHNICIENS

possédant une formation ou de bonnes connaissances en
électronique, électrotechnique ou métallurgie

ayant des connaissances d'allemand et/ou d'anglais

de préférence célibataires, en raison des nombreux déplace-
ments à l'étranger.

Pour notre département INFORMATIQUE, plusieurs

ANALYSTES
PROGRAMMEURS

pour nos ordinateurs de processus PDP-11.

N'hésitez pas à nous appeler si vous souhaitez des renseignements
supplémentaires, une notice d'information ou une formule de candida-
ture. Il vous suffit de téléphoner au (021) 34 97 01.

APPLIED RESEARCH LABORATORIES SA
En Vallaire - 1024 Ecublens - ☎ 021 - 34 97 01



Désirez-vous une activité très variée en qualité de

secrétaire

(emploi féminin)

une activité à même de vous offrir un vaste emplacement pour un tra-
vail indépendant ?

La correspondance française, allemande, éventuellement anglaise, vous
amuse-t-elle ?

Aimez-vous travailler au sein d'une petite équipe qualifiée ?

En ce cas, prière d'adresser votre offre à la Direction de la
WARUDO S.A., fabrique de bracelets et de produits horlogers,
40, route de Gottstatt, 2504 Bienne.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons pour notre Division contrôler une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, ayant de bonnes
connaissances d'anglais.

L'esprit d'initiative et la précision dans le travail
sont des qualités nécessaires pour que notre nou-

velle collaboratrice mène à bien les tâches qui lui
seront confiées : correspondance en français et
anglais, rapports financiers, tenue de dossiers, etc.

Nous offrons des conditions de travail très intéres-
santes, dont **L'HORAIRE VARIABLE.**

En outre, nos prestations sociales sont de premier
ordre (cantine, clubs de loisirs, etc.).

Si vous êtes indécise, ou si vous désirez avoir une
meilleure idée de la place que nous avons à vous
offrir, téléphonez-nous. Nous répondrons volontiers
à vos questions.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

Cercle de la Côte,
Pesoux,
engage

SERVEUSE

ou extra,
pour le soir.
Tél. (038) 31 11 69.

Secrétaire comptable
à

mi-temps

est demandé(e),
par petite entreprise
de Colombier.
Éventuellement
retraité(e).
Tél. 41 22 32,
heures des repas.



**L'annonce
reflet vivant
du marché**

dans votre
journal

Jeunes gens et jeunes filles

Voici pour vous des professions jeunes:

Mécanicien BM (4 ans)	Tourneur (2½)
Micromécanicien (4 ans)	Acheveur (2 ans)
Mécanicien de précision (4 ans)	Bijoutier (4 ans)
Mécanicien en étampes (4 ans)	Dessinateur en boîtes de montres (3 ans)
Mécanicien outilleur (4 ans)	Electroplaste (3 ans)

Informez-vous — Jugez — Décidez — Informez-vous

BON POUR UN AUTOCOLLANT

Ainsi qu'une documentation complète et gratuite sur les professions offertes
par l'industrie suisse de la boîte de montre

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

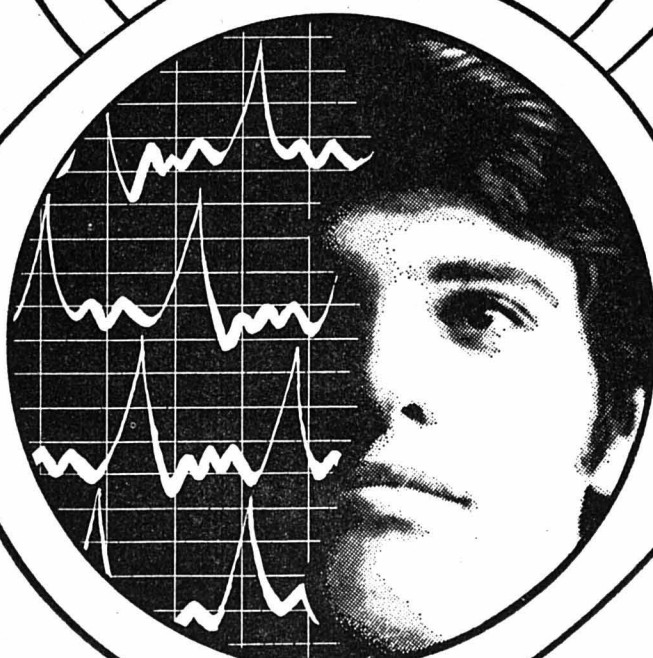
Rue, no.:

no. Post./Localité:

Expédiez ce Bon à:

Union Suisse des fabricants de boîtes de montres (USFB), Case Post. 75, 2500 Bienne 4.

**INDUSTRIE
SUISSE
DE LA
BOITE DE MONTRE**



CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Le combat historique de la Cluse évoqué par le lieutenant-colonel Dutriez

De notre correspondant :
La guerre franco-allemande, déclenchée le 19 juillet 1870, s'est terminée, comme on ne le sait que trop, dans notre canton, par un désastre.

A ce propos, le lieutenant-colonel Dutriez, membre du comité d'histoire militaire de la 6^{me} région, vient de publier récemment une intéressante étude, dans « Le Jura français », bulletin trimestriel des Francs-Comtois, sur le combat de la Cluse du 1^{er} février 1871.

LE RISQUE D'UN NOUVEAU SEDAN

« A cette époque, écrit-il, une capitulation en rase campagne pouvait être envisagée et Pontarlier risquait de devenir un nouveau Sedan. Par bonheur, une telle honte fut épargnée grâce à l'arrière-garde de l'armée de l'est dont le sacrifice consommé le 1^{er} février au défilé de la Cluse, permit au gros de la troupe de passer sur le territoire neutre de la Confédération helvétique.

Après avoir souligné le rôle stratégique joué par les Français, il souligne que les

forts ont tiré encore du 1^{er} au 10 février, beaucoup de nuit et peu de jour. Il ajoute que les pertes prussiennes furent faibles, les détachements et convois passant assez largement par le sud. D'ailleurs les Allemands ne tentèrent rien de sérieux contre un objectif trop coûteux en hommes. Mais leur irritation fut grande, d'où leur durcissement envers les civils.

Mais ce que l'on sait peut-être moins aujourd'hui, c'est que si une convention fut signée le 18 février, les troupes françaises conservaient le fort de Joux et le Fort-neuf. Une zone de trois kilomètres leur avait été assignée.

Une ligne de démarcation, poursuit le lieutenant-colonel Dutriez, est donc créée, les Allemands installés à Pontarlier ne pouvant aller, vers Joux, au-delà de la maison connue sous le nom de « La Barrière » — l'actuelle maternité — et les Français n'ayant pas le droit d'avancer, en direction de la ville au-delà du moulin Maugain ».

Salins et de l'ensemble du camp retranché de Besançon. Cette situation exceptionnelle dura assez peu de temps puisque le 1^{er} octobre de la même année l'ennemi évacua le Haut-Doubs.

Coincidence, relève encore Dutriez, à la mi-juin 1940, la garnison du Joux (qui comme en 1871 participa aux tous derniers combats) était composée essentiellement de soldats appartenant au 23^{me} bataillon d'infanterie légère, « Les Joyeux ». Une fois de plus, dire que l'histoire ne se répète pas, serait nier l'évidence.

Soirée réussie du chœur mixte de Môtiers-Boveresse

De notre correspondant :
Le chœur mixte de la paroisse de Môtiers-Boveresse a donné samedi, à la grande salle du collège, qui était comble, sa soirée annuelle qui connut un beau succès.

La présidente, Mme M. Bielser, a souhaité la bienvenue au public et a dit sa joie de présenter la société qui actuellement compte le bel effectif de quarante-trois membres. Elle adressa de vifs remerciements à Mme M. Wyss, des

services qu'elle rend lors des répétitions en tenant le piano. Elle en a fait de même à l'adresse de M. Jean-François Guye qui dirige les choristes avec compétence. La présidente fit appel aux personnes qui aiment le chant pour qu'ils viennent grossir les rangs du chœur. Mme Wyss et M. Guye furent fleuris, sous les applaudissements de tous.

Puis M. A. Bourquin, membre du comité, a proclamé membre honoraire la présidente, Mme Bielser qui a accompli 20 ans de sociétariat. Félicitée et fleurie, Mme Bielser fut aussi très applaudie.

Fort d'une belle cohorte, renforcée depuis quelque temps par des membres masculins, le chœur mixte a chanté avec une belle homogénéité, sûreté et puissance, tout en observant les nuances et le rythme. Nul doute qu'avec persévérance et enthousiasme, il connaîtra encore de beaux succès.

En intermède, trois duos, interprétés par M. et Mme Oswald Goetz, accompagnés au piano par Mme Wyss ont été eux aussi, appréciés et applaudis.

...ET THEATRE

Pour la partie théâtrale, une excellente comédie gaie en quatre actes, « Le don d'Adèle » de Barillet et Grédy, a été interprétée magistralement par un groupe d'acteurs de la Société théâtrale « Comœdia » du Locle, qui a remporté de chaleureux applaudissements, largement mérités. La réputation de ce groupe d'acteurs-amateurs n'est plus à faire en raison de ses succès obtenus dans les Montagnes neuchâteloises.

Une soirée familiale a réuni membres actifs, passifs, honoraires et amis de la société au Buffet de la gare, soirée qui s'est déroulée dans une ambiance sympathique avec le joyeux orchestre « Rhythm Melody's ».

M. H.

Climats intérieurs CIRCONSTANCES

Nous sommes tous d'accord, sans doute, pour reconnaître que des circonstances différentes créent inmanquablement un climat, des pensées et une ambiance particulière.

Si la lumière, la chaleur engendrent la joie et le bien-être, le froid et l'obscurité sont synonymes de tristesse, de pesanteur, d'inconfort. C'est peut-être une impression un peu trop personnelle dictée par un besoin impérieux de lumière, de paysages baignés de soleil, de regards illuminés de confiance!

Et efforçons-nous de dire, sincèrement, notre profonde admiration à ceux qui, privés de lumière, cultivent l'espérance et demeurent sensibles à la beauté à travers l'intonation, les sons, et la richesse de leurs regards intérieurs.

Anne des ROCAILLES

ST-SULPICE

Projection du film de la Fête fédérale de gymnastique

(sp) Jeudi soir dans la grande salle de gymnastique sera projeté, sous les auspices de la section locale de la Société fédérale de gymnastique, le film de la Fête fédérale qui s'est déroulée à Aarau en 1972. Ce film permettra, aux nombreux gymnastes qui s'y sont rendus de revivre de beaux souvenirs et aux personnes qui n'ont pas pu y participer de voir l'important déroulement d'une manifestation typiquement nationale.

LES BAYARDS

Cinquième marche à ski

(c) C'est de la chapelle, en partie rénovée, que les participants de la cinquième marche à ski, organisée par l'Association de la mi-été, partiront samedi et dimanche prochains. Les quelques chutes de neige de ces derniers jours permettront un déroulement normal de cette promenade à ski. La piste reconnue sur les hauteurs du Cernin se trouve dans un état excellent, de sorte que les fondeurs seront certainement nombreux à suivre le tracé spécialement étudié pour une sortie en famille.

Etat civil de janvier

NAISSANCES: 7. Julien Ricca, de Charles-Louis et de Christiane-Elisabeth née Apothéloz (maternité de Neuchâtel). 10. Carole Fluck, de Charles-Henri et d'Elisane-Alice Grabers (maternité de Couvet).

MARIAGE: 11. Eric-Henri Maurer et Gilberte-Aline Farni (mariage célébré à la Chaux-de-Fonds).

PROMESSES DE MARIAGE: quatre.

DÉCÈS: 13. Sophie-Louise Delay-Sunier, née le 14 avril 1905, décédée à Cressier.

VAUD - VAUD - VAUD

Les planteurs de betteraves sucrières se sont réunis à Corcelles près Payerne

De notre correspondant :
Près de deux cents membres de l'Association des planteurs de betteraves sucrières de la Broye vaudoise ont participé à une assemblée générale hier à Corcelles près Payerne, sous la présidence de M. Georges Thévoz, conseiller national à Missy, en présence des préfets des districts d'Avenches, Payerne et Moudon, des conseillers nationaux Pierre Teuscher et Maurice Cossy, des représentants de la sucrerie d'Aarberg, du Centre betteravier suisse et d'autres associations de planteurs.

Dans le rapport du comité, M. Thévoz relève que 1973 a été dominé, sur le plan mondial, par des événements d'une portée considérable, susceptibles de remettre en cause les fondements mêmes de la civilisation industrielle de l'Occident.

La guerre du Kippour avec comme conséquence le boycott pétrolier est venue aggraver l'état de notre approvisionnement, et accélérer la hausse des prix. Pour la Suisse, largement tributaire des importations, et bénéficiaire des prix de liquidation des surplus, le réveil a été brutal. Il en est résulté une prise

de conscience du peuple sur l'importance de l'agriculture. Après avoir été portés longtemps supportés avec quelque impatience, l'agriculture pouvait devenir indispensable pour garantir son garde-manger. L'année passée a été marquée par une hausse spectaculaire du prix mondial du sucre, qui a passé, (rendu franco) de la frontière suisse, de 70 fr. en 1972, à 120 fr. en 1973, 136 fr. en 1974, 112 fr. en 1972, 136 fr. en décembre 1973 et 190 à 200 fr. au fin janvier.

Cette évolution des prix a eu naturellement un effet positif sur la situation financière des deux sucreries helvétiques. Le déficit de la sucrerie de Frauenfeld, qui était de 5,304,000 fr. en 1972, n'a été que de 2,600,000 fr. en 1973. Celle d'Aarberg, qui avait enregistré un déficit de 2,645,000 fr. en 1972, a pu, pour la première fois depuis 1964, faire un bénéfice de 44,000 fr. l'année dernière. Actuellement, le consommateur est le bénéficiaire de cette situation, puisque le sucre suisse sort de fabrique au prix de 120 à 130 fr. les cent kilos, soit au-dessous des prix mondiaux.

MAIS VOILA, IL Y A LES FRAIS DE PRODUCTION

L'année dernière, le chiffre record de 540,000 tonnes a été produit dans notre pays, contre 395,000 en 1972. Ce résultat positif est malheureusement assombri par la hausse massive des frais de production, qui a conduit les associations de planteurs à revendiquer pour 1974 un prix de 11 fr. 20 pour cent kilos de betteraves à quinze pour cent de teneur en sucre, correspondant à une hausse de 1 fr. 40 par rapport à 1973. On sait que le Conseil fédéral n'a accordé que soixante centimes d'augmentation. En revanche, il a admis que le contingent de 1974 soit porté à 550,000 tonnes, contre 500,000 l'an passé.

Ce rapport a été suivi d'une discussion animée, qui a précédé un exposé de M. Michel Haldy, secrétaire général de la Chambre vaudoise d'agriculture, sur le prochain statut du sucre, qui doit entrer en vigueur en automne prochain. MM. Pierre Teuscher et Maurice Cossy, conseillers nationaux, ainsi que le préfet de Payerne, M. Nicod, ont également pris la parole. Cette assemblée devait prendre fin par la présentation du nouveau Centre betteravier suisse, à Aarberg, par son directeur M. H. Meier.

SAINTE-CROIX L'incendie? des enfants qui jouaient avec des allumettes

(c) Les recherches faites par la police cantonale ont permis d'identifier l'auteur de l'incendie qui lundi soir a endommagé un immeuble propriété de M. René Favre, à Sainte-Croix. Ce sont deux enfants de 7 et 4 ans jouant avec des allumettes dans un logement en transformation qui sont à l'origine du sinistre. L'état des lieux obligea les locataires qui sont logés chez l'habitant de rester hors de leur demeure durant plusieurs jours encore, le mauvais temps et l'eau déversée sur le bâtiment la rendant pour le moment inhabitable.

Réception des nouveaux citoyens

(c) La réception des nouveaux citoyens a eu lieu à Sainte-Croix en présence notamment du syndic, M. Robert Junod et de la présidente du Conseil communal, Mme Guignard. Notons que sur 66 nouveaux citoyens et citoyennes, une trentaine avaient répondu à l'appel.

MOUDON Avec « La Lyre »

(c) La société de chant « La Lyre » a siégé sous la présidence de M. Ulysse Jaton, qui a présenté un rapport sur l'activité de l'année écoulée. Le directeur, M. Jean-Jacques Rapin, a été confirmé dans ses fonctions, ainsi que Mlle Janine Chirinat et M. Raymond Bossard, sous-directeurs. Le comité a été renouvelé comme suit: MM. Ulysse Jaton est président; Marcel Jan, vice-président; Mmes Marie Debonneville, trésorière; Evelyn Guillet, secrétaire; MM. Alfred Duvoisin, Jean-Denis Gabriel, Alfred Duvoisin, Jean-Pierre Meier, Alfred Duvoisin et Maurice Cherpillod, membres.

Mme Marie Debonneville et MM. Jacques Brailard et Maurice Miéville ont été nommés membres honoraires pour vingt ans d'activité. D'autre part, ont été proposés membres d'honneur de la Société cantonale des chanteurs vaudois: Mme Debonneville (20 ans), MM. Jacques Brailard et Gérard Desarzens (25), alors que MM. Constant Jan et Bernard Velati étaient acclamés vétérans cantonaux pour trente-cinq ans d'activité. M. Jean-Jacques Rapin, directeur, a été nommé membre d'honneur de la société, en reconnaissance de son travail en faveur de « La Lyre ». Les chanteurs participeront à la fête cantonale, qui se déroulera en mai, à Aigle.

COUVET

Avec « L'Union instrumentale »

(c) Le corps de musique « L'Union instrumentale » a siégé à l'hôtel de la gare, sous la présidence de M. Roger Jaccoud, qui a souhaité la bienvenue à chacun et salué la présence de plusieurs membres d'honneur. Dans son rapport, le président a rappelé l'activité de l'année écoulée. Les comptes, présentés par M. Quadri, caissier, ainsi que le rapport des vérificateurs, lu par M. Conrad Doudin, ont été approuvés. Le budget pour 1974, qui s'élève à près de 35,000 fr. prévoit un léger boni. Le comité a ensuite été réélu comme suit: MM. Roger Jaccoud, président; Jean Durssel, vice-président; Guido Quadri, caissier; Oscar Reusser, secrétaire; François Ryser, sous-secrétaire; P. Hanselmann, sous-caissier; Pierre Marcuard et Philippe Jaques, membres; Fernand Gaillat, archiviste.

M. I. F. Groba a été confirmé dans ses fonctions de directeur, et M. René Duvoisin, dans celle de sous-directeur. Porte-drapeau, M. Armand Givel; chef du matériel, M. Jean Cornamusaz; responsable du théâtre, M. Jean-Louis Kael. Les titres d'ancienneté ont été remis à MM. Louis Gotti et Charles Moura (dix ans d'activité); Willy Bigler, Gaston Amiet, André Michod (20 ans), membres honoraires de la société. MM. René Duvoisin et Oscar Dubei seront reçus comme vétérans cantonaux lors de la prochaine assemblée cantonale, pour 25 ans d'activité. MM. Jean-Pierre Rossat et Alfred Michel sont vétérans fédéraux (35 ans d'activité). M. Henri Gaiani-Vonvez a été acclamé membre d'honneur.

Covassons au comité de l'A.C.M.N.

(sp) Les fanfares de Couvet tiennent le haut du pavé au sein du comité récemment réélu de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises. En effet, M. Marcel Sandoz, de l'« Avenir », est le caissier, alors que M. Alain Didier, de l'« Helvétia », en devient le secrétaire. Quant au directeur de l'« Helvétia » et de l'Ecole de musique instrumentale du Val-de-Travers, M. Gérard Viette (domicilié dans le bas du Gantard), le reste président de la commission musicale de l'A.C.M.N.

Etat civil de janvier

Naissances: 1. Carrola Neto, Paola-Christina, de Carrola Neto, Jaime et de Maria-Luisa, née Carvalho, à Fleurier. 1. Chédél, Rose-Marie, de Chédél, Paul-André et de Monique, née Erb, aux Bayards. 1. Scherz Laetitia-Claudine, de Scherz, Jean-Louis et de Elisabeth-Vérona née Schöb, aux Verrières. 2. Jager, Isabelle-Françoise, de Jäger, Roland-Alphonse et de Anne-Marie, née Rumley à Couvet. 4. Renda, Sonia-Concetta, de Renda, Michele et de Maria, née Agostino à Couvet. 7. Lopes Rodrigues, Joao-Marco, de Lopes Rodrigues, Joao-Antonio et de Maria do Céu, née Pinto à Môtiers. 10. Flick, Carole, de Flick Charles-Henri et de Elisane-Alice, née Graber, à Travers. 13. Tognetti, Katia-Antonella, de Tognetti, Natalino et de Damina, née Gottardi, à Couvet. 13. Girod, Cédric-Charles, de Girod, Jacques-Henri et de Denise-Arlette, née Langenegger, à Couvet. 14. Dreyer, Catherine de Dreyer, Willy-Eric et de Monique, née Leuba dit Galland à Couvet. 17. Champod, Robert-Damian, de Champod, Robert-Louis et de Maria-Paz, née Martinez à Couvet. 27. Morel, Cristelle-Bernadette-Frida, de Morel, Vital-Marie-Louis et de Claudine, née Jeanneret, à Couvet. 27. Brunner, Céline, de Brunner, Charles-Paul et de Rosemary, née Balsalobre, à Couvet. 28. Petremand, Claude-Sébastien, de Pétremand, Willy-Olivier et de Claude-Cosette née Emery à la Côte-aux-Féins. 30. Banielz, Frédérique-Pascal, de Banielz, Roger-Rodolphe et de Liliane-Gilberte née Guyot à Couvet. 31. Villar, Carlos, de Villar, Carlos et de Emilia-Dorinda, née Parente, à Fleurier.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

On exagère...

« Monsieur le rédacteur en chef, J'ai lu, le 28 janvier, la correspondance d'un lecteur de Travers intitulée « On exagère ». Il y était dit que les parents d'une jeune fille refusaient de l'envoyer travailler pour moins de 5 fr. par heure.

On exagère. En effet, je paie au ramonneur 56 fr. 25 pour trois-quarts d'heure, déplacement compris, soit 75 fr. l'heure! Je paie 40 fr. l'heure au garage ou à la carrosserie; 20 fr. pour 10 à 15 minutes chez le médecin de campagne; 40 fr. ou plus chez le spécialiste, soit au minimum, 80 fr. ou 160 fr. l'assurance-casse; à l'auto-école; 1500 fr. chez l'architecte pour copier ou signer un plan, et j'en passe!

Oui, vraiment, on exagère... Mais alors, qu'est-ce que 5 fr. l'heure? Oui, on exagère, mais protestations d'abord par le haut; pas par le bas.

Veuille croire, Monsieur le rédacteur en chef, à l'expression de ma parfaite considération.

Marc VAUCHER, Fleurier »

CHANTS...

Sous l'expertise direction de M. J.-F. Guye, le chœur a exécuté sept chants qui furent rendus avec bonheur et appréciés de l'auditoire qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Relevons, dans le programme, les chœurs « Amis, chantons », « Allons en vendange » de Bolter, « Sentiers valaisans » de Haenni, « Terre jurassienne » de Miche et plus spécialement « Venez voir s'envoler... » de Haenni, « Le colporteur », musique populaire russe harmonisée par Rochat et enfin « Qu'il fait bon vivre » de Marbot. Ces deux derniers chœurs connurent les honneurs du bis.

Matériel éducatif original utilisé au jardin d'enfants de Fleurier

De l'un de nos correspondants :
Avec la garde d'enfants, ouverte une demi-journée par semaine à tous les enfants en âge préscolaire, n'a pu poursuivre son activité faute de surveillants bénévoles, le jardin d'enfants de Fleurier connaît, lui, une activité réjouissante sous la direction de Mme Elisabeth Grasso-Leuba. Il accueille chaque jour ouvrier près d'une cinquantaine de gosses qui, dans leur majorité, entrent sous peu à l'école obligatoire.

L'autre soir, 45 personnes ont assisté à une séance d'information convoquée par

Mme Grasso, désireuse de renseigner les parents sur les méthodes et les moyens utilisés dans son « jardin » subventionné par les pouvoirs publics.

Commenté par Mme Paroz, jardinière d'enfants, un film réalisé à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne a été projeté qui présente de manière très vivante les principes employés également à Fleurier.

Mme Grasso a ensuite expliqué aux participants l'usage du matériel éducatif qu'elle a en grande partie créé elle-même à l'intention des enfants. Par le jeu et en coordination avec le programme de l'école primaire, ce matériel permet l'acquisition de notions importantes dans le domaine des sens, du pré-calcul et de la prélecture. Jouets, sable, peinture et eau complètent l'équipement du « jardin » dans lequel Mme Grasso s'efforce de faire régner la plus grande liberté possible, notamment dans le choix des activités, mais une liberté toujours contrôlée...

Une semaine qui s'annonce chargée

(sp) Cet été, un nouveau camp aura lieu pour les élèves de 3^{me} et 4^{me} années. Il se déroulera à Neuenegg, au nord-ouest de Berne. Organisé selon les principes des trois camps précédents, il groupera diverses activités allant du sport, aux excursions, en passant par les visites et les loisirs. Chaque soir, une activité différente sera prévue. Visite de Laupen, des champs de bataille célèbres de Bramberg et de Neuenegg, course au Gurten, visite de Berne, piscine et baignades, ainsi qu'un pittoresque voyage en train à « vapeur » vont se succéder au cours de cette semaine du 5 au 11 juillet.

Deux concerts pour la « Mini-Chorale »

(sp) Fondée durant l'année scolaire 1972-1973, la « Mini-Chorale » de l'école primaire de Fleurier, animée par Mme Denyse Porret-Raymond, et M. Blaise Berthoud, compte actuellement une centaine de chanteurs librement recrutés au collège de Longereuse. Elle s'est déjà produite deux fois en public et avec succès l'an dernier; cet hiver, on pourra la réentendre à Môtiers lors du concert de la fanfare « L'Harmonie » le 16 février, et à l'occasion du concert de la fanfare « L'Ouvrière » de Fleurier le 23 mars. Son répertoire comprend des chansons « classiques » aussi bien que des airs à la mode, cela conformément aux goûts des enfants fleurisais qui chantent pour leur plaisir.

Toilette des arbres

(c) On élague actuellement les arbres au village. Cette toilette annuelle est, en général le prélude au printemps même si l'hiver n'est pas encore réellement venu... Mais il s'est encoré à neiger sur les hauts jurassiens!

Etat civil de Fleurier (janvier)

Naissances: 1. Carrola Neto Paola-Cristina, de Neto-Jaime et de Maria-Luisa, née Carvalho, à Fleurier (maternité de Couvet); 2. Gehret Laurent, de Michel-Roger et de Monique-Janine, née Fatio, à Fleurier (maternité de Neuchâtel); 3. Villar Carlos, de Carlos et d'Emilia-Dorinda, née Parente, à Fleurier (maternité de Couvet).

Mariage: 25. Vaudoz Jacques-Albert Vaudois et Vieille Roberte-Marie-Renée, François.

Publications de mariage: deux.

Décès: 4. Clerc Charles-Edouard, né le 17 septembre 1917; 6. Perrenoud Charles-Alfred, né le 5 mars 1893; 10. Sutter Wilhelmine-Cécile, née le 6 octobre 1908; 10. Baetscher Albert, né le 3 mars 1887; 11. Vautravers-Barbay Germaine-Emma, née le 23 janvier 1904; 28. Borel-Ruchat Cécile Emma, née le 11 octobre 1892.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 15, La Nuit des forains, d'I. Bergman, (Ciné-club).

Môtiers, théâtre: fermé.

Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.

Fleurier, patinoire: ouverte.

Fleurier, le Rancho: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien: habituels.

Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

Bureau de renseignements, les Verrières: Banque cantonale.

« FAN », bureau du Val-de-Travers, Fleurier: 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76, télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou No 18.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de sa chère maman, la famille de

Madame Henri CORNUZ née Louise RIESEN

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Couvet, janvier 1974.

AVIS DIVERS

Où va le monde ?
Conférences par M. E. BELLOTI, Couvet, SALLE GRISE
Chaque soir à 20 h, jusqu'à samedi, 9 février
Dimanche 10 février, à 14 h 30
Action commune d'évangélisation, Val-de-Travers

OFFRES D'EMPLOIS

Magasin de mode féminine de la place
cherche

une jeune vendeuse

pouvant prendre la responsabilité de la décoration des vitrines (pose de la marchandise).

Nous offrons salaire intéressant à personne pouvant justifier de quelques qualifications.

Grands avantages d'achat. Travail indépendant dans un cadre agréable.

Faire offre, avec curriculum vitae, sous chiffres 87-217, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

MIGROS

cherche
pour son Marché à Peseux

NETTOYEUSE
auxiliaire

tous jours de 7 à 10 heures.

Veillez vous adresser directement au gérant du MM Peseux, tél. 31 29 61.



cherche:

Employée
de bureau

habile sténodactylo pour la correspondance française.

Notre future collaboratrice devra entre autres s'occuper de divers travaux de statistique et facturation. Travail varié, agréable et indépendant.

Faire offres
ou se présenter
au bureau du personnel

CIR

Nous cherchons pour notre bureau d'exploitation une

EMPLOYÉE
DE BUREAU

Entrée à convenir.

Les Intéressées sont priées de s'adresser à la direction de la Compagnie Industrielle radioélectrique, 2076 Gals. Tél. (032) 83 13 33.

La Fondation d'Ebauches S.A.
cherche

1 SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, habile sténodactylographe. Entrée dès que possible.

Faire offres écrites en joignant curriculum vitae et copies de certificats, à la Fondation d'Ebauches S.A., case postale 1157, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 74 01, Interne 308.

AVIA & SILVANA SA

désire engager tout de suite ou pour date à convenir, pour le service de facturation,

UNE EMPLOYÉE

sachant faire preuve d'initiative.
Travail varié et indépendant.
Semaine de 5 jours. Horaire libre.

Faire offres ou téléphoner au (038) 25 67 01 (interne 20) à

AVIA & SILVANA S.A.,
Place d'Armes 3, NEUCHÂTEL.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
DES GARDE-TEMPS S.A. SGT

MOVOMATIC

Fabrique d'appareils de mesure et de commande, pour autocalibrage et mesure absolue, cherche

1 DESSINATEUR ET 1 DESSINATRICE

pour son bureau de construction mécanique.

Il s'agit de postes de travail intéressants pour candidats capables ayant, si possible, quelques années d'expérience.

Horaire variable.

Prière de téléphoner au (038) 31 44 33 (M. Degoumois) ou d'adresser offre écrite à Movomatic S.A., case postale 50, 2034 Peseux.



GALENICA S.A.

Produits pharmaceutiques en gros

cherche, pour son département exploitation, un

MAGASINIER

Travail intéressant, individuel et varié.

Prestations sociales modernes.

Faire offres à Galenica S.A.,
case postale 229, 2002 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 25.

Securitas

engage des

gardes auxiliaires

pour Neuchâtel :

- matches de football ou de hockey
- expositions, comptoirs
- services de surveillance.



Ecrire ou téléphoner à SÉCURITAS S.A.,
rue de Prébarreau 8, 2004 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 45 25.

MIGROS

cherche
à sa CENTRALE DE DISTRIBUTION, à MARIN,

boucher -
désosseur

Nous offrons :

- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- de très nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Si ce poste vous intéresse, veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

HOTEL DU POISSON
2012 AUVERNIER
cherche :

1 fille de salle
1 fille de salle
extra

Travail à l'année.

Date d'entrée : 10 mars 1974.

Faire offres à : Hôtel du Poisson,
2012 Auvernier.
Tél. (038) 31 62 31.

Grossiste du Vignoble engage

collaborateur
commercial

pour gérer son administration générale (comptabilité, correspondance, organisation des livraisons, facturation, etc.).

Les candidats au bénéfice d'un diplôme fédéral (fin d'apprentissage ou école de commerce) sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire,

sous chiffres W 920065-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

L'HOPITAL DE LA VILLE,
AUX CADOLLES, 2000 Neuchâtel
cherche, pour entrée immédiate
ou date à convenir,

infirmière anesthésiste

Conditions de travail et de salaire intéressantes.

Prière d'adresser les offres manuscrites, copies de diplômes, certificats, curriculum vitae et photographie, à l'infirmière en chef.

F. Kapp, horlogerie, Sablons 48,
2000 Neuchâtel

remonteuse
de calendriers
poseuse de cadrans

Mise au courant éventuelle,
horaire réduit accepté.

Tél. (038) 25 45 71.



La Direction centrale des

FABRIQUES
D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
2400 LE LOCLE

cherche pour son département de comptabilité
financière une

EMPLOYÉE DE BUREAU

Travail agréable.
Conditions et prestations sociales d'une entreprise moderne.
Réfectoire à disposition.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre ou se présenter à la Direction centrale des F.A.R.,
Girardet 57, 2400 le Locle. Tél. (039) 31 12 86.

Banque de la place de Zurich cherche,
pour compléter son service comptable,

du jeune
personnel

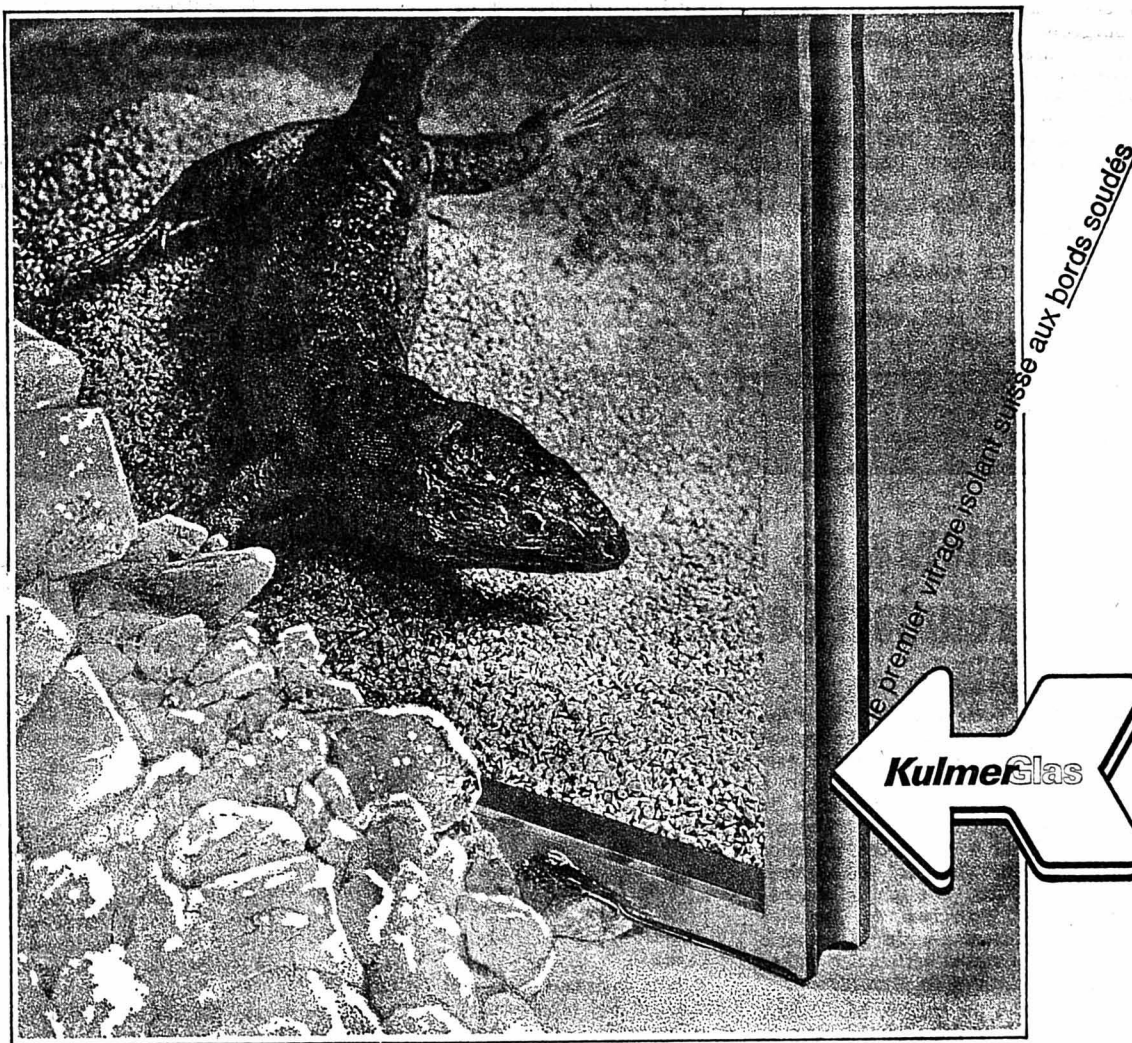
ayant une formation bancaire ou possédant
un certificat d'études supérieures.

Nous offrons :

- travail intéressant et varié
- emploi stable, bien rétribué
- prestations sociales étendues
- ambiance agréable
- cantine privée
- facilités pour formation linguistique

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres 44-62377, à
Publicitas, 8021 Zurich.



Kulmer Glas

protège contre le froid

grâce au coussin d'air sec qui se trouve
entre les deux verres. Cela signifie:

une isolation parfaite, des économies
de chauffage, davantage de confort et
d'hygiène pour vivre et pour travailler,
plus de buée et pas de nettoyage
entre les verres.

Kulmer Glas est le premier vitrage
isolant suisse aux bords soudés,
garanti pendant des années.

Fabricant:
Glas-Trösch SA, 5727 Oberkulm

Couper et envoyer à
Glas-Trösch SA, 5727 Oberkulm

Coupon FAN 1

- Veuillez nous envoyer une documentation détaillée.
 Nous attendons la visite de votre représentant, sur rendez-vous par téléphone.

Nom _____

Adresse _____

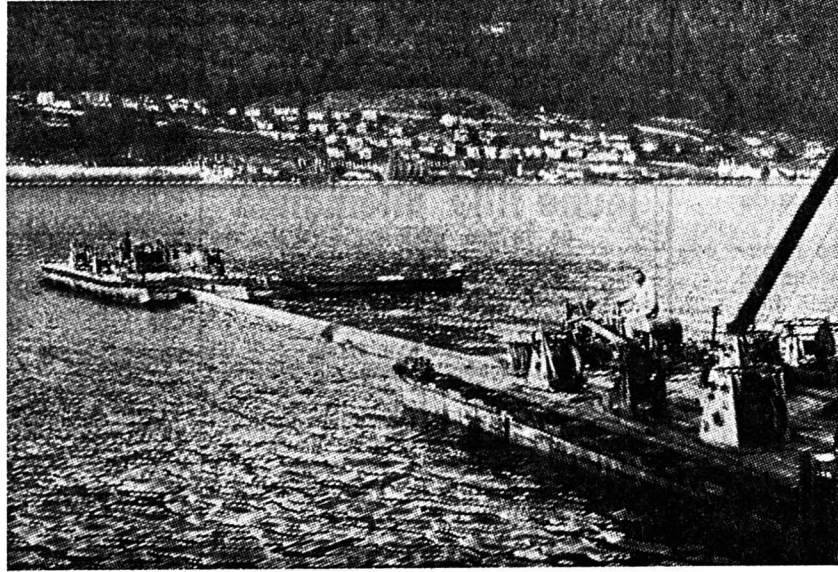
BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Une tentative d'immersion tombe... à l'eau!

De notre correspondant : Les autorités biennoises ainsi que plusieurs directeurs de services des eaux des bords du Léman, des lacs de Zurich et de Constance, des membres de diverses commissions et de la presse s'étaient déplacés à bord du bateau «Le Rouseau» pour assister à l'immersion à Ipsach, de la crépine filtrante (sorte de filtre) de la station de pompage et de conditionnement de l'eau du lac pour l'approvisionnement en eau potable de Bienne. Un lac particulièrement houleux rendit impossible ce spectacle peu commun offert par le service du gaz et des eaux de la ville de Bienne.

A 37 M 5 DE FOND

Mais le temps ne l'a pas voulu. Aussi, dès que les flots se sont cal-



La crépine flottante de la station de pompage (à gauche) devra attendre des flots plus calmes pour être immergée.

(Avispress)

més, la crépine filtrante sera-t-elle immergée par 37 m 5 de fond à environ 500 m de la rive droite du lac à proximité de la station de pompage construite sur la place d'Ipsach. L'emplacement a été choisi en fonction de l'analyse de la qualité de l'eau et des courants lacustres. Cette installation reposera sur un robuste «grillage» de poutres de sapin vert. La crépine filtrante est reliée à la station de pompage par une conduite d'acier de 820 m de longueur, composée de plusieurs tronçons et qui permet un débit de 500 litres par seconde.

Cette immersion « retardée » marque une nouvelle étape dans la construction de la station de pompage lacustre dont le prix sera d'environ 26 millions de francs (indice fin

1974). Le premier coup de pioche avait été donné le 30 août 1971. En août 1973, on célébra la fête de la «levure», en d'autres termes l'achèvement du gros œuvre de la station. «Les travaux de pose de la conduite d'eau brute, dont l'immersion de la crépine représente la phase ultime, ont été menés tambour battant dans le temps record de cinq mois», a fait remarquer hier le directeur des services industriels, M. Raoul Kohler.

DÉJÀ 27 COMMUNES

L'utilisation des eaux du lac pour l'approvisionnement en eau potable de la population a déjà fait ses preuves. En Suisse, près de 27 communes dont les villes de Zurich, Lausanne, Genève, Saint-Gall, Lucerne et Neuchâtel ont déjà eu recours à ce système d'alimentation d'eau en provenance du lac. Aussi lors de son discours d'ouverture, le conseiller municipal Kohler ne manqua pas de préciser que «l'eau n'est pas assimilable à une denrée que l'on pourrait produire à volonté; aussi faut-il en user avec modération».

Ce problème a d'ailleurs déjà été soulevé et plus ou moins résolu sur le plan européen par la Charte de l'eau qui fut proclamée le 6 mai 1968 par le Conseil de l'Europe. Elle fait appel entre autre à la conscience de tous les gouvernements et des citoyens de chaque Etat:

- Il n'y a pas de vie sans eau. C'est un bien précieux, indispensable à toutes les activités humaines;
- Les ressources en eaux douces ne sont pas inépuisables. Il est indispensable de les préserver et de les contrôler;
- Altérer la qualité de l'eau, c'est nuire à la vie de l'homme;
- L'eau n'a pas de frontière. C'est une ressource commune qui nécessite une coopération internationale.

Marlise ETIENNE

Au Grand conseil bernois: séance en fanfare

Section présidentielle, justice, agriculture et forêt: telles sont les affaires que le Grand conseil bernois a pu liquider mardi matin. Arrivés au terme de leur législature, les députés ont été récompensés de leur travail par une aubade donnée par la fanfare du régiment 15 (Emmental) devant l'hôtel de ville.

Le parlement a accepté, sous la forme de postulat, une motion invitant le Conseil exécutif à consulter les milieux intéressés, essentiellement les partis politiques, dans la préparation des élections des membres des commissions extra-parlementaires, des autorités de recours, nommés par le législatif ou l'exécutif. Il a en revanche rejeté une motion demandant une révision de la loi sur l'organisation judiciaire en vue de l'élection, par le peuple, des présidents des tribunaux de mineurs et les juges spécialisés dans les différents arrondissements. C'est sans grande discussion qu'a ensuite été approuvée, en deuxième lecture, la loi sur l'assurance du bétail. Le décret lié à cette loi a également été adopté, tout comme une série d'affaires de la direction de l'agriculture. Le parlement a enfin rejeté une demande d'expropriation de la commune de Heimberg pour la construction, sur le territoire de la commune de Kiesen, dans la vallée de l'Aar, d'un stand de tir. Les députés ont critiqué le sacrifice de bons terrains agricoles et proposé une entente intercommunale.

HORLOGERIE: ON PEUT ENVISAGER L'AVENIR AVEC CONFIANCE

Dans une longue réponse à une question écrite d'un député socialiste de Courtételle, qui s'inquiétait de l'emploi dans l'horlogerie, le Conseil exécutif juge que les mesures prises par l'industrie horlogère et les instruments dont lui-même dispose (loi et décret sur le développement de l'économie nationale en particulier) permettent d'envisager l'avenir avec confiance. La montre mécanique est encore loin d'avoir abordé sa phase de déclin puisque sa fabrication mondiale a passé de 60 à 160 millions de pièces de 1952, année où

l'on annonçait l'apparition des montres électriques, à 1972, année au cours de laquelle la production de montres électroniques atteignait de quatre à cinq millions de pièces.

Le gouvernement précise cependant: «On ne saurait évidemment, en se fondant sur les chiffres qui précèdent, tirer un pronostic pour les vingt prochaines années. De l'avis même des milieux horlogers intéressés, il est certain cependant que notre industrie pourra éviter le chômage technologique qu'on lui prédit en fabriquant toujours mieux la montre mécanique et en produisant aussi elle-même la montre électronique.»

REPRESENTATION DU JURA AU CONSEIL FÉDÉRAL

Le Conseil exécutif n'étant pas un interlocuteur de l'Assemblée fédérale et sa fonction l'obligeant à une grande réserve, il ne peut que décliner la suggestion d'un député radical de Montier, qui lui demandait de prendre contact avec les partis politiques du canton pour examiner selon quels critères «on pourrait donner une fois satisfaction au

Jura» en permettant d'élire un représentant de la partie française du canton au Conseil fédéral. Il rappelle en effet que les députés aux Chambres fédérales sont libres de tout engagement lors de l'élection d'un conseiller fédéral et suggère à l'auteur de la question écrite de prendre contact directement avec les partis.

D'autre part, un député socialiste de Wangen-sur-Aar vient de déposer une interpellation urgente sur le bureau du président du Grand conseil, invitant le Conseil exécutif à communiquer au législatif comment il entend organiser son programme pour assurer les tâches que comporte le statut du Jura adopté en novembre dernier. Ce statut contient des propositions qui portent sur des modifications de la constitution, des révisions de lois, l'édiction de décrets et d'autres décisions éventuelles, précise le parlementaire. Ce dernier justifie sa démarche en relevant qu'il est peu probable que le Conseil exécutif puisse donner des informations concrètes sur l'aménagement ultérieur du statut du Jura avant le plébiscite fixé au 23 juin.

La route de l'œcuménisme un chemin très difficile

Les différentes églises du canton de Berne officielles ou non, viennent de mettre un terme à une période œcuménique particulièrement vivante, et chose jamais vue encore, catholiques et protestants ont vécu, main dans la main, des heures inoubliables. Certes, on s'est rendu compte des nombreuses différences de pratique et de théologie accumulées au cours des siècles, de certaines barrières toujours hermétiques séparant les chrétiens du chemin qui reste à parcourir. Mais, n'est-ce pas là une saine vision pour l'avenir?

PREMIER DE DEUX SIÈCLES APRES LE PERE GIRARD

Partout, les deux grandes confessions ont patiemment dialogué, cherché fraternellement ce qui les unit déjà et de mieux comprendre ce qui les sépare encore. Les paroisses de langue française, protestantes et catholiques romaines, tantôt chez l'une tantôt chez l'autre, se sont penchées sur le livre de Jonas et l'ont étudié avec l'aide de théologiens, s'efforçant d'actualiser la mission de ce petit prophète de l'Ancien Testament. Prêtres et pasteurs avaient préparé ce travail. Un culte œcuménique fut célébré à l'ancienne église du couvent des Dominicains, actuellement «église protestante française». Le Père Girard, ce Pestalozzi de Fribourg du début du XIXe siècle qui avait été nommé curé de Berne par le Directoire helvétique, célébra en cette église la première messe depuis la réforme de 1528, le 25 mars 1804. Une exposition, qui occupait le chœur de ce sanctuaire, rappelait la longue existence du couvent des Do-

minicains, ses heurs et malheurs, par des objets et des documents prêtés par divers musées de Berne, dont la copie des fresques de la fameuse «Danse des morts». L'histoire de la Bible, du peuple des Hébreux, des religions était également évoquée.

L'ŒCUMÉNISME ET LA «QUESTION JURASSIENNE»

Dans le Jura, les paroisses catholiques et protestantes se sont penchées sur ce thème délicat qu'est la question jurassienne. Prêtres et pasteurs tenaient à démontrer qu'un chrétien, qu'il soit pour ou contre la séparation, pro ou anti-bernois, militant ou non dans un parti politique, ne peut pas laisser cette question au fond de son cœur. Il doit apprendre à mieux connaître et à respecter l'idée de son voisin à la lumière de l'Evangile. L'Eglise ne peut pas ne pas faire de politique, même dans la douloureuse affaire jurassienne. Son rôle, toutefois, n'est pas de prendre parti, mais d'apprendre à chacun à se mieux supporter au travers d'idées différentes. L'initiative des églises jurassiennes n'a pas été partout appréciée à sa juste valeur, d'aucuns la considérant comme une immixtion religieuse au cœur d'un problème que l'on veut terriblement politique. Et pourtant, nous ne sommes pas les chrétiens des premiers siècles, mais ceux d'un pays libre, que l'on construit chaque jour, à la lumière non seulement de notre histoire nationale, de nos histoires cantonales, mais encore et également à la lumière de l'Evangile: comme le pacte du Gruetli.

Marcel PERRET

FRIBOURG - FRIBOURG

OUVERTURE DE LA SESSION DU GRAND CONSEIL Méfiance face aux «ukases» de Berne

M. André Bise n'a pas raté, hier, son entrée à la présidence du législatif fribourgeois. S'adressant aux députés dans un discours d'ouverture touffu, il conclut de la sorte: «...Si, sur le plan matériel, le contribuable est notre sauveur, je vous rappelle notre devise: Dieu notre secours.» A un doigt d'être déifié le contribuable fribourgeois sera néanmoins intéressé par les nombreuses hésitations et réserves de ses élus, exprimées lors du débat d'entrée en matière relatif au projet de loi d'application de la loi fédérale de 1971 sur la protection des eaux contre la pollution. Considéré par beaucoup comme une abdication servile face à un «ukase» de Berne, ce projet a failli être renvoyé à la commission parlementaire.

UN ENTHOUSIASME MITIGÉ

Le président de la commission, M. Pierre Braxey, nota d'emblée que celle-ci avait examiné le projet avec un enthousiasme mitigé. La loi, en effet, entraînera pour le canton des dépenses considérables, nonobstant la large subvention de la Confédération. Les communes, également, seront touchées. La facture totale sera de quelque 350 millions de francs. Des chiffres variables ont été articulés quant à la participation du canton et des communes: 60 à 90 millions pour ces dernières. Quoi qu'il en soit, il s'agit pratiquement d'une carte forcé. Si le Grand conseil lui-même se chargerait de faire exécuter la loi fédérale, aux frais du canton. La nécessité d'agir pour protéger les eaux et assainir le territoire ne fut contestée par personne. Le directeur de la santé publique, M. Denis Clerc, insista simplement sur la violence du canton de trouver un juste milieu entre les tendances extrémistes incarnées par ceux qui voudraient, d'une part, tout faire et

tout de suite, et, d'autre part, par les partisans du laisser-faire.

UN REFUS ET UN RENVOI

Le groupe démocrate-chrétien donna son accord à l'entrée en matière, à condition que le Conseil d'Etat s'engage à faire appliquer la loi avec discernement. Les groupes PICS, socialiste et radical, tout en émettant des réserves également, accorderent leur aval. En revanche, le groupe paysan, par la voix de M. Gabriel Kolly, prononça un net refus en raison des conséquences financières insupportables pour le canton et les communes. Deuxième raison du refus: la volonté de ne pas offrir une nouvelle chasse gardée à la bureaucratie.

THÉORIE CHIMÉRIQUE

M. Jacques Morard (PDC) exprima fort bien la méfiance de nombreux députés «face aux «ukases» de Berne». Un coup sévère, dit-il, est porté à l'autonomie du canton et des communes. «...Le plus regrettable est la démission du pouvoir politique face à M. Lebrun.» Le projet lui paraît relever de la chimère et de la théorie. Il préconisa non pas le refus d'entrer en matière, mais le renvoi à la commission parlementaire, la précipitation n'étant pas de mise.

La même trompette fut embouchée par M. Roger Pasquier (PDC): «On sait d'avance qu'on ne pourra pas respecter cette loi», ainsi que par M. Arthur Jaquier (PAI): «A l'improbable, nul n'est tenu». Plusieurs exprimèrent la crainte que les pollueurs industriels ne soient pas équitablement chargés.

ÉTALEMENT FORCÉ

«Un refus ne sert à rien», répliqua M. Braxey. Certes, la Confédération impose un délai de dix ans pour l'établissement du territoire. Mais l'étalement sera forcément plus long. Au reste, si

le projet est sévère, il est à l'image de la pollution qu'il entend combattre. M. Denis Clerc nota qu'on ne saurait parler d'un «ukase», puisque le projet résulte d'une volonté démocratiquement exprimée par le peuple suisse. De toute façon, le recours auprès de l'autorité politique est toujours possible. Et les pollueurs seront les payeurs: les usines sont taxées selon le système de l'équivalent-habitants. Ainsi, la seule conserverie d'Estavayer-le-Lac, par exemple, payera pour 90.000 «équivalent-habitants».

L'entrée en matière fut décidée par 66 voix contre 53 à la proposition de renvoi. Michel GREMAUD

Plusieurs incarcérations

(c) La police de sûreté de Fribourg annonce que dernièrement, au cours d'une enquête faite en ville de Fribourg, elle a confondu plusieurs personnes pour des vols commis dans le canton de Fribourg, ainsi qu'à Bâle-ville. Une trentaine de délits ont été retenus à la charge des délinquants qui sont âgés de 21 à 45 ans. Par ordre du juge d'instruction de la Sarine, M. Raphaël Barras, la plupart de ces personnes ont été incarcérées tant que durait l'enquête.

DELLEY

Carnet de deuil

(c) Dernièrement vient de s'éteindre M. Raymond Dessibourg, âgé de 67 ans. Le défunt était président de la Société de laiterie de Delley. Autrefois, il fut également conseiller communal. Il était bien connu dans les milieux agricoles, étant donné qu'il exerçait la profession de marchand de porcs.

FRANCE VOISINE

Enfin un tronçon gratuit...

Inauguration d'une section de l'autoroute A-36

(c) En présence de près de 200 hôtes, et de nombreux techniciens et ingénieurs, a été inaugurée hier matin la première section de la future autoroute A-36 Mulhouse - Beaune. Cette voie relie Belfort à Sochaux (13 km 500) et constitue dans ce complexe industriel (Peugeot - Alsthom et Honeywell - Bull) un axe capital. M. Moissonnier, directeur de l'équipement du Doubs, présenta les caractéristiques générales du tronçon dont 8 km se trouvent sur le Territoire de Belfort et 6 dans le département du Doubs. Seize ouvrages d'art ont été construits et deux importants échangeurs à Danjoutin et Exincourt.

Le préfet de région a déclaré que le désenclavement de la France-Comté était bien avancé et dans ce contexte on attend, dit-il aussi, beaucoup de la liaison fluviale Rhin - Rhône qui sera terminée en 1982. Le montant de cette liaison Belfort - Sochaux est de 9 milliards d'anciens francs. Les collectivités locales ont participé au financement à raison de 52% pour le Doubs et de 48% pour le territoire de Belfort. Côté Mulhouse, les travaux vont démarré sous peu, à partir de l'échangeur de Danjoutin.

JURA - JURA

MOUTIER

Escroqueries: 18 mois ferme

Reconnu coupable d'escroqueries, d'abus de confiance, de vol, de flouerie, d'abus de pouvoir, de privation de liberté et d'une entreprise, un individu âgé de 54 ans, récidiviste notoire, a été condamné hier par le tribunal de district de Moutier à 18 mois de prison ferme et aux frais judiciaires.

Le montant des escroqueries est de quelque 10.000 francs. S'étant présenté sous un faux nom, le prévenu avait fait miroiter la possibilité d'un mariage à une veuve quinquagenaire et vécu ainsi environ trois mois à ses dépens. C'est également sous un faux nom qu'il commet des abus de confiance et flouerie d'auberge pour plusieurs centaines de francs.

Succès d'un concours

(c) Le photo-club de Moutier qui a fêté, en décembre, son dixième anniversaire a organisé un concours qui a connu un grand succès et dont le thème était «Moutier et ses habitants». Plus de 100 photos seront exposées au musée des beaux arts à Moutier.

Assemblée de la SFG

(c) Une cinquantaine de membres ont assisté à l'assemblée générale de la SFG Moutier présidée par M. Gilbert Delapraz. Dans son rapport, le président a relevé la bonne marche de la société dont le fait marquant a été l'inauguration de sa nouvelle banrière en octobre. Le comité a été réélu avec deux nouveaux membres, Mlle Clémentine Casarelli et Mme Marlène Petitjean. Il a été discuté de la création d'un centre d'athlétisme à Moutier.

Récompenses à la Sainte-Cécile

(c) C'est sous la présidence de M. Philippe Rérat que le chœur mixte Sainte-Cécile a tenu son assemblée annuelle à la maison des œuvres à Moutier. Les faits marquants de l'activité 1973 ont été la messe radiodiffusée de Pâques et deux interprétations d'une messe rythmée à Moutier et Courroux. Il y eut encore la remise des récompenses à vingt membres pour 20 ans de Sociétariat, soit à MM. Denis Osterro, Hubert Montavon et Serge Zuber et la nomination d'un sous-directeur, M. Jean-Rémy Chalverat.

Après un accident mortel à Laufon, le chauffeur d'un camion est acquitté

De notre correspondant : En septembre 1972, le tenancier d'un bar à café de Courrendlin, M. Walter Saccassani, avait trouvé la mort entre Zwingen et Grellingue, dans un accident de la circulation, lorsque le conducteur d'un camion qu'il croisait toucha l'arche d'un pont. Le pesant coffre avait alors été déséquilibré et était tombé sur la voiture conduite par M. Saccassani. Ce dernier avait été écrasé à son volant, tandis qu'un passager était blessé à tel point qu'il est actuellement invalide permanent.

COURTELARY

A la Caisse d'épargne

(sp) Pour remplacer M. Fiechter, gérant démissionnaire de la caisse d'épargne du district, le conseil d'administration a nommé M. Sisin Eicher, mandataire commercial dans cet établissement. M. Eicher entrera en fonction ce printemps.

VILLERET

Innovation

(sp) La fanfare a décidé d'innover à l'occasion de son concert annuel. Celui-ci se déroulera en deux temps: un concert gratuit le vendredi et un bal le samedi. Cette décision a été prise lors de l'assemblée annuelle, laquelle a retenu les dates des 1er et 2 mars. Par ailleurs 18 membres ont été récompensés pour leur assiduité, sur les 35 que compte la société.

Une lettre difficile

(sp) Le chœur mixte «L'Avenir» a dû enregistrer la démission de M. Gerber, instituteur, qui occupe la direction depuis dix ans. Sous son impulsion, le chœur mixte a organisé, ces dernières années, des concerts qui ont remporté un grand succès et qui feront date dans les annales de «L'Avenir».

PÉRY-REUCHENETTE

La gymnastique à l'école

(sp) Selon décision de la Direction de l'instruction publique, les leçons de gymnastique des degrés supérieurs (7me, 8me et 9me années) doivent être données séparément pour les filles et les garçons. A cet effet, Mlle Ghislaine Jacot, de Bienne, a été nommée maîtresse de gymnastique pour ces trois degrés, avec trois heures hebdomadaires.

Les députés autonomistes seront reçus par M. Kurt Furgler

Le 19 février, le conseiller fédéral Kurt Furgler, chef du département de justice et police, chargé du dossier jurassien au sein de l'exécutif fédéral, recevra les députés autonomistes jurassiens affiliés au Rassemblement jurassien.

Ce sont les députés eux-mêmes qui avaient demandé une entrevue à M. Kurt Furgler. Bien que celui-ci, l'automne dernier, ait accepté de les recevoir, ils avaient cependant renoncé à cette entrevue, estimant que le conseiller fédéral, dans sa réponse, fixait un cadre trop restreint à leur échange de vues. Or, on a appris récemment que M. Kurt Furgler avait adressé une nouvelle lettre aux députés autonomistes leur indiquant qu'ils avaient mal interprété sa première lettre. Face à cette seconde missive, les députés ont décidé de revenir sur leur première décision et de rencontrer le chef du département de justice et police.

LES REUSSILLES

Voiture contre un arbre

Hier, M. P.-A. M., âgé de 18 ans et domicilié à Saignelégier, circulait au volant d'une automobile qui renversa. En raison de la chaussée enneigée, le véhicule la dérapa et à fini sa course contre un arbre. La machine est complètement démolie, mais heureusement le conducteur n'a eu qu'une fracture d'un doigt et n'a pas dû être hospitalisé.

Tempête dans une soupière: les experts cuisiniers se rebiffent

De notre correspondant : Un apprenti cuisinier rate à deux reprises l'examen intermédiaire de première année. Deux députés s'en inquiètent, estimant que la compétence des experts de la commission fribourgeoise d'apprentissage pour le personnel de cuisine serait sujette à caution. Le Conseil d'Etat en discute et répond à la question des députés. Mais les experts jugent que cette réponse est incomplète. Ils pensent que toute leur corporation est ébranlée par ce mini-scandale. Pour mettre les choses au point, la commission d'apprentissage convoque une conférence de presse. Tout ce monde pour un apprenti qui continue, d'ailleurs, d'apprendre son métier...

UNE COLLECTION DE «PERLES»

L'apprenti cuisinier avait donc échoué par deux fois à l'examen intermédiaire. Pour justifier leur appréciation, les experts produisent les réponses du jeune homme: éloquent énumération émaillée de «perles», telle cette définition de la... cassonade: «Manière de casser les noix». Les pommes de terre étaient présentées avec leurs «yeux». Bref, le patron de l'apprenti n'accepta pas le verdict des examinateurs. Et il agit afin que le jeune homme put se présenter devant d'autres examinateurs, dans le canton de

Vaud. Et cet examen fut, paraît-il, brillamment réussi...

EXAMEN PARTIEL

En fait, affirme la commission d'apprentissage fribourgeoise, c'est en fournissant de fausses indications au service vaudois de formation professionnelle qu'on parvint à réaliser cette «mascarade». Les apprentis cuisiniers ne subissent d'ailleurs pas d'examen intermédiaire dans le canton de Vaud. De toute manière, l'examen vaudois n'avait été que partiel et n'avait pas un caractère officiel. Vu la publicité donnée à l'affaire, les experts fribourgeois et leurs pairs s'estiment atteints dans leur honneur et leur crédit.

Ils font valoir que pour la protection et le bon renom de la corporation, mais aussi pour l'avenir d'un apprenti, un excès de mansuétude lors d'un examen est particulièrement néfaste. Ils affirment que, s'il est une région «où l'on ne fait pas loupier un apprenti parce qu'on manque de main-d'œuvre», cette région n'est en tout cas pas celle de Fribourg. Pour sa part, M. Raphaël Bossy, directeur du Centre professionnel fribourgeois, invité à s'exprimer, a loué les compétences, les excellentes qualifications et l'impartialité des dix-sept membres de la commission d'apprentissage...

M.G.

Prix MIGROS

toujours plus appréciés

Des pyjamas
doublés pour
un sommeil
réparateur



Pyjama messieurs
Pur coton, entretien facile. En teintes mode, avec bordures de couleurs contrastées. 3 tailles.

23.-

Pyjama dames
Pur coton Interlock, haut à impressions multicolores, pantalon uni. En divers dessins, couleurs et tailles.

21.-

Pyjama d'enfants
comme pyjama dames.

Gr. 80-152 de **10⁵⁰** à **16⁵⁰**

MARCHÉS MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS



METAUX PRECIEUX S.A.
2000 NEUCHÂTEL 9

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux, principalement dans l'affinage fonderie, laminage, tréfilage, étampage, étirage, etc., et cherchons

**personnel d'atelier
et de laboratoire**

pouvant être formé à ces diverses activités.

Nous offrons :

- une bonne formation
- places stables et bien rémunérées
- excellentes prestations sociales
- ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2,
2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

Nous engageons tout de suite
ou pour date à convenir

manceuvre débrouillard

qui serait formé pour le dépannage de nos appareils automatiques et pour nos livraisons en Suisse romande.
Le candidat doit être en possession d'un permis de conduire auto. Travail indépendant.
Semaine de 5 jours.
Cormaz-Automatic, Ecluse 21, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 24 02.

C. I. P. - PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements
d'horlogerie

Avenue de Beauregard 3 Tél. 31 57 32

offre belle situation à

HORLOGER COMPLET

devant fonctionner en qualité de

SOUS-CHEF DE CHAÎNE

Cette place conviendrait à jeune horloger désireux de se perfectionner.

Discreté absolue.

Faire offres ou se présenter au bureau de l'entreprise.

SSIH

FAVAG SA Neuchâtel

cherche

pour son bureau
de construction

constructeurs

ayant une formation de base de constructeur, ouvrier ou mécanicien et désireux poursuivre une activité variée et intéressante en appliquant leurs connaissances et leurs expériences dans le domaine de la construction d'étampes, de moules et d'autres moyens de production et de fabrication.

Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements complémentaires en demandant le téléphone interne No 224

des mécaniciens de précision

pour différents postes :

- au département de contrôle pour le service de contrôle mécanique de pièces détachées et d'outillage. Activité variée et intéressante avec application du contrôle statistique dans la fabrication et utilisation de moyens modernes de contrôle ;
- au centre de production d'appareils électroniques pour la fabrication de pièces spéciales destinées à des appareils électromécaniques et de prototypes servant à la distribution de l'heure ;
- au centre de production d'étampage et de découpage appelé à s'occuper du réglage d'un certain nombre de machines. Eventuellement formation par nos soins

un monteur d'appareils électroniques et de télécommunications ou un mécanicien-électricien

pour son centre de montage d'appareils électromécaniques et électroniques pour un travail de montage, de réglage et de contrôle d'appareils électriques et électroniques servant à la distribution de l'heure. Activité très variée et indépendante

un rectifieur

pour le département outillage, centre de rectifiage. Travail pouvant convenir à un mécanicien de précision, à un mécanicien faiseur d'étampes ou à un ouvrier qui pourraient être formés par nos soins dans le domaine du rectifiage et poursuivre ainsi une activité variée et intéressante. Les candidats peuvent solliciter un entretien ou obtenir des renseignements complémentaires en demandant le téléphone interne No 338.

HORAIRE MOBILE

offre une liberté individuelle très étendue et permettant de concevoir la journée de travail selon les désirs et besoins de chacun.

Faire offres écrites, téléphoner ou se présenter au service du personnel E, téléphone interne No 338.

FAVAG S.A., Monruz 34
2000 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 21 11 41.

Voudriez-vous faire un travail intéressant tout en augmentant vos revenus ?

Avez-vous des goûts d'indépendance ?
Voulez-vous qu'une formation de

REPRÉSENTANT

vous soit donnée avec aide et appui constants d'un chef de vente compétent ?

Alors, faites le premier pas et téléphonez-nous pour prendre rendez-vous au (038) 24 68 16 aujourd'hui même, entre 11 et 20 heures. Vous pouvez être assuré d'une complète discrétion.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Allemande

(23 ans) cherche place dans une famille avec petits enfants, pour bien apprendre le français. Possède expérience dans l'industrie hôtelière.
Tél. (041) 66 24 50.

Nous cherchons pour

jeune fille allemande

de 18 ans, protestante (4 ans de français), place dans famille, avec possibilité d'apprendre la cuisine, du 15 avril au 15 août 1974. Veuillez adresser offres à l'Institut de Montmirail, 2075 Montmirail (NE).

Jeune femme, maturité commerciale, maîtrise parfaite de la langue française, 3 ans d'expérience dans l'industrie, cherche travaux de

secrétariat à domicile

région Neuchâtel, quelques heures par jour.
Adresser offres écrites à CK 367 au bureau du journal.

SECRÉTAIRE

de langue française, bonnes connaissances d'anglais (notions d'allemand) cherche place pour début avril.
Adresser offres écrites à FN 370 au bureau du journal.

COMMERCES

A remettre à Neuchâtel

salon de coiffure

dames, 7 places, prix intéressant. Faire offres à case postale 370, 2001 Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Salon de coiffure, au centre de Neuchâtel, cherche

apprentie coiffeuse

Date d'entrée à convenir.
Tél. 24 20 22.



Nous offrons la possibilité à jeune homme ambitieux d'apprendre la profession d'

APPRENTI SOMMELIER

Faire offres ou se présenter.
Tél. (038) 33 36 80.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre
BMW 2000
1970, blanche, crochet de remorque, pneus neige.
Garage de la Station
2042 Valangin.
Tél. 36 11 30.

A vendre
BELLE OCCASION
Peugeot 504

automatique, blanche, 1970, expertisée.
Garage de la Station
2042 Valangin.
Tél. 36 11 30.

A vendre de particulier, pour cause de double emploi.
Mazda 818 neuve

Rabais intéressant. Facilités de paiement.
Tél. 41 19 94.

A vendre
Peugeot 404
modèle 1967, 90.000 km, bon état. 1500 fr.
Tél. 46 19 49.

OCCASION DU JOUR
Renault 12 Break
1971, parfait état, expertisée, prix intéressant.
Garage M. BARDO,
Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre
YAMAHA
250, route, 1973, 11.000 km, 6 vitesses. Etat impeccable, 2800 fr. Expertisée.

Tél. (038) 25 40 03, heures de bureau.
Particulier vend
VOLVO
GL 144, année 1972, 58.000 km, or métallisé. Prix intéressant.
Tél. 57 15 90.

A vendre
NSU 1200 C
modèle 1969. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

A vendre
Peugeot 504 Inj.
modèle 1971. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Morris
Marina 1300
6,5 CV. Modèle 1973. Limousine 5 places. 4 portes. 10.000 km. Garantie de fabrication. Prix : Fr. 7400.—
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE Vers l'augmentation des prix agricoles

Les critères d'appréciation sont cependant sujet de discussion. D'une part, l'agriculteur est un entrepreneur que l'on compare à un artisan et, d'autre part, on tend à obtenir la parité de son salaire avec celui de l'ouvrier industriel. Or, l'agriculture n'est pas encore soumise à une exploitation de type industriel. Quoi qu'il en soit, le paysan est confronté avec l'augmentation des coûts de production comme l'industrie et l'artisanat. Les coûts se sont accrus plus ra-

pidement du reste dans ce secteur bien que la productivité agricole se soit élevée plus rapidement que dans l'industrie.

NOUVEAUX PRIX EN MARS ?

Pour le consommateur de produits agricoles, la hausse réclamée du revenu paysan devra se traduire par de nouveaux prix qui sont calculés actuellement, leur publication étant attendue pour la fin de ce mois.

Actuellement, seulement 15 à 20 % des agriculteurs obtiennent effectivement ce fameux revenu paritaire dont le calcul fait intervenir de nombreuses variables dont celles se rapportant à la région où figure l'exploitation considérée: les régions de montagne et de collines doivent bénéficier de mesures spéciales favorisées.

Les nouvelles demandes de base du comité de l'Union suisse des paysans ne

se satisfont donc pas des 5 % accordés selon modification de l'ordonnance de l'agriculture du 17 décembre dernier auxquels s'ajoutent les 10 % de renchérissement. Elle ajoute encore 15 % d'augmentation réelle. L'Union suisse des paysans réclame des décisions à ce sujet afin qu'elles puissent entrer en vigueur le 1er mai.

Les points à revoir dans l'ordonnance sur l'agriculture se rapportent essentiellement à quatre points: le calcul des intérêts servis sur le capital en propre; le montant des amortissements et la formation de réserves; le nombre des jours de travail entrant en ligne de compte pour calculer la répartition équitable; le montant du supplément de salaire à accorder au chef d'exploitation. Ces problèmes portent en eux tout le poids du statut de l'agriculture dans l'économie moderne et de la difficile mutation de celle-ci grignotée par l'industrialisation du sol et la spéculation sur les terrains.

Ainsi la remarque d'un petit paysan glaronnais à M. René Juri peut-elle servir ici de conclusion (provisoire). Voyez-vous, Monsieur, lui disait-il récemment, tous ces chiffres et ces comparaisons vous ne devriez pas les publier, car en en prenant connaissance, nous nous sentons malheureux, alors que nous nous sommes toujours cru heureux sur nos terres!

J. P.-G.

Des mois agités sur le plan politique en Suisse centrale

(C) Les partis politiques des cantons d'Obwald, de Nidwald et de la ville de Lucerne vont au-devant de semaines agitées. « Jamais encore nous n'avons assisté à une vague de démissions aussi impressionnante qu'au cours de ces derniers jours », nous confiait le secrétaire d'un parti lucernois. Ces démissions (trois à Nidwald, une à Obwald, une à Lucerne) pourraient influencer considérablement l'avenir politique de la Suisse centrale.

Expliquons-nous: les cinq démissionnaires (trois conseillers d'Etat nidwaldiens, un obwaldien et un membre du conseil municipal de la ville de Lucerne) sont tous d'un certain âge. Selon les premières prises de positions des partis politiques intéressés, on pourrait assister à un abaissement sensible de la moyenne d'âge des élus. C'est le 28 avril prochain, à la Landsgemeinde, que seront élus les trois nouveaux conseillers d'Etat nidwaldiens. A peine les démissions ont-elles été rendues publiques que les partis politiques nidwaldiens ont commencé leur campagne. Parmi les démissionnaires, deux démocrates-chrétiens (Adolf von Matt

et August Albrecht) et un radical (Walter Vokinger). Les démocrates-chrétiens auront-ils à nouveau la faveur des électeurs? Les radicaux prendront-ils le siège qui était le leur? Autant de questions auxquelles il n'est pas possible de répondre pour l'instant.

Moins de suspense pour le remplacement en pays obwaldien du conseiller d'Etat sortant, Ignaz Britschgi. Il en est tout autrement en ville de Lucerne. La propagande des partis politiques est lancée. Le conseiller municipal sortant, M. R. Hodel est un sans-parti. Les démocrates-chrétiens (jusqu'à maintenant un siège) et les radicaux (deux) sont partis dans la bataille pour tenter d'améliorer leurs positions. Une chose est certaine: on n'assistera pas à une élection tacite, car les premiers à désigner leur candidat auront été les représentants de l'alliance des indépendants. Les radicaux et les démocrates-chrétiens suivront sous peu. Et nous ne serions nullement étonnés si un quatrième candidat ne venait se mêler à la lutte. Les socialistes espèrent aussi améliorer leur position.

Rapport de la commission du Conseil national sur la révision de l'article 45 de la constitution

BERNE (ATS). — La commission du Conseil national chargée d'étudier la révision de l'article 45 de la constitution fédérale vient de déposer son rapport. Elle propose de procéder simultanément à la révision de cet article, qui prévoit des restrictions à la liberté d'établissement, et de l'article 48, au sujet de la compétence en matière d'assistance. Le rapport est adressé aux membres du Conseil national à titre d'information provisoire et au Conseil fédéral pour avis.

La révision de l'article 45 avait fait l'objet, en 1965, d'une initiative du conseiller national Waldner (soc-BL). Ses travaux de la commission ont été retardés étant donné le fait que le mode de procéder en matière d'initiative parlementaire a été lui-même révisé depuis lors. La commission a reconnu le bien-fondé de l'opinion aujourd'hui généralement admise, selon laquelle les restrictions à la liberté d'établissement sont surannées,

qu'elles découlent de considérations touchant à l'assistance ou de raisons d'ordre pénal. Cependant, contrairement à M. Waldner, qui proposait simplement d'abroger les alinéas 2 à 5 de l'article, elle a jugé nécessaire de donner à ce dernier une rédaction entièrement nouvelle: « Tout citoyen suisse a le droit de s'établir en un lieu quelconque du territoire suisse ». Soumis à consultation, le projet a été favorablement accueilli par la grande majorité des cantons et des milieux consultés.

Si l'on abroge les possibilités de restreindre les libertés d'établissement, il est nécessaire de régler en même temps les compétences intercantionales en matière d'assistance. La commission a donc préparé également un projet d'article 48 nouveau:

« 1) L'assistance à des personnes dans le besoin incombe au canton sur le territoire duquel elles se trouvent.

« 2) Les frais d'assistance sont à la charge du canton de domicile. Si une personne se trouvant dans le besoin doit être assistée dans un autre canton, le canton de domicile est tenu de rembourser les dépenses.

« 3) La législation fédérale peut régler le droit du canton de domicile d'exercer un recours contre le canton d'origine.

Les résultats de la consultation au sujet de ce nouvel article 48 ont été positifs.

La commission, observe cependant le rapport, est consciente du fait que le droit de cité serait dans une certaine mesure vidé de sa substance à la suite des ré-

visions constitutionnelles proposées. Une question fondamentale se pose toutefois dans cet ordre d'idées, celle de savoir si le souci de maintenir une tradition précieuse certes, mais dépassée dans une large mesure par les faits, doit empêcher d'adapter aux circonstances actuelles, comme la nécessité est en démontrée, les dispositions sur la liberté d'établissement et les règles de compétence en matière d'assistance. Il y a lieu d'ailleurs de noter, ajoute le rapport, que si le troisième alinéa nouveau de l'article 48 ne prévoit pour la Confédération que la faculté de légiférer, la commission estime que le législateur fédéral devra néanmoins régler de manière obligatoire le droit de recours du canton de domicile à l'égard du canton d'origine.

Les propositions de la commission constituent une nouvelle initiative, remplaçant celle de M. Waldner, qui est classée, avec l'accord de son auteur.

GENEVE

Vers un grand exercice catastrophe

GENEVE (ATS). — Un grand exercice combiné d'engagement en cas de catastrophe va se dérouler la semaine prochaine dans l'agglomération genevoise. Le chancelier d'Etat de Genève, M. Jean-Paul Galland, au cours d'une conférence de presse présidée par le colonel brigadier Dessibourg, exposant la mission et l'organisation de l'état-major civil cantonal de la défense, mis sur pied l'autonomie dernier par décision du Conseil d'Etat genevois. Au début de la conférence de presse, le colonel brigadier Dessibourg a rappelé la signification des exercices du type de celui qui sera joué dès lundi prochain. Le colonel E.M.G. Pittet, commandant de l'arrondissement territorial 14, partenaire militaire de l'état-major civil cantonal de la défense, a évoqué la composition et les moyens de la formation placée sous ses ordres.

Le lieutenant-colonel E.M.G. de Muelinen a décrit l'exercice combiné d'engagement en cas de catastrophe qui se déroulera de lundi à jeudi de la semaine prochaine. La protection civile du canton de Genève participe à l'exercice dans lequel sont engagés également, du côté militaire, les régiments de protection aérienne 11, des formations sanitaires, d'assistance, ainsi qu'un détachement de chassands moteurs, permettant de faire passer des troupes ou des sinistrés d'une rive à l'autre du lac, dans l'hypothèse où les ponts sur le Rhône seraient détruits ou impraticables.

Le tireur fantôme de Suisse centrale arrêté à Lucerne

De notre correspondant: Un individu qui a tiré sur des trains et qui s'est même attaqué à des employés CFF pendant près de trois ans, a été arrêté mardi, en fin d'après-midi à Lucerne.

Avez-vous été victime de cet escroc?

LAUSANNE (ATS). — Le commandant de la police cantonale vaudoise communique: dans le cadre d'une enquête contre un délinquant qui s'était évadé de la colonie de travail de Ringwil (ZH), le 20 mai 1973, et qui a commis jusqu'à son arrestation survenue le 10 septembre 1973 à Monte-Carlo, de nombreuses escroqueries, la police cantonale zuricoise est chargée de retrouver les victimes de cet escroc.

Durant son évasion, cet individu déclarait se nommer Hartmann et être domicilié à Coire, se légitimant au moyen d'une carte d'identité volée et falsifiée, prétextant un grave accident de voiture, ou une panne importante, a réussi à se faire remettre par des touristes suisses voyageant en Italie, Autriche, Allemagne et Belgique des montants variant entre 50 et 100 francs. Cet argent devait lui permettre de rentrer en Suisse et comme il était dénué de moyens, d'attendre l'arrivée de sa femme.

Cet escroc aurait pu faire des victimes en Valais en se présentant chez des prêteurs ou dans des cures, etc.

Il correspondait au signalement suivant: 40 ans environ, 171 cm, corpulence forte, cheveux blond-moyens, ondules, moustache, claudication droite.

Dans l'intérêt de cette enquête, les personnes qui pensent avoir été victimes de agissements de cet individu sont priées de s'annoncer à la police cantonale à Lausanne, tél. (021) 20 27 11.

cerne. La nouvelle de cette arrestation a fait l'effet d'une véritable bombe, ceci d'autant plus que tous les corps de police du pays cherchaient cet inconnu, considéré comme particulièrement dangereux. Un fonctionnaire, chargé de contrôler les écritures d'inconnus, a donné l'adresse de son bureau de Bern, il a été confronté avec une pièce dactylographiée que la police d'un autre canton lui avait envoyée. Il parvint à établir une certaine ressemblance entre les lettres de menace du tireur-fantôme et le papier, écrit par un inconnu quelques jours plus tôt. La police lucernoise fut avertie et l'inconnu arrêté. Encore l'identité du dangereux personnage. Jeudi aura lieu à Lucerne une conférence de presse, au cours de laquelle on aura d'autres détails.

QUEL SOULAGEMENT

La police, les responsables des CFF et la population sont soulagés. Un des plus mystérieux personnages de l'histoire criminelle de notre pays est en prison. Le nom de « fantôme » lui avait été donné par la police, car l'inconnu disparaissait chaque fois mystérieusement, après avoir commis ses forfaits. Toutes les enquêtes policières devaient rester vaines jusqu'à hier, où le filet policier s'est soudain fermé.

Tout avait commencé le 12 février 1971, lorsqu'un inconnu tira plusieurs coups de fusil sur un train direct, roulant entre Lucerne et Zurich. Le 12 avril l'inconnu se signalait une nouvelle fois à l'attention de la police, en vidant son chargeur sur un autre train direct.

Début avril, nouveau coup diabolique de ce personnage mystérieux: il envoya une demande de rançon aux responsables des CFF, se rend dans la région lucernoise du Sedel, met la poignée de la

porte d'entrée d'une maisonnette dans laquelle habitait une garde-barrière sous courant électrique, puis s'éloigna.

La garde-barrière est électrocutée. Mais la série infernale n'avait pas pris fin pour autant. Quelques jours plus tard, il place des barres de fer sur les voies, un train direct évitant de justesse un déraillement. Après quelques semaines de répit, le « fantôme » reprend son travail: il arrache des câbles électriques et détruit les signaux de sécurité d'un tronçon ferroviaire. Le 9 juin il fait même dérailler un train dans un tunnel. Par chance, il n'y eut pas de morts à déplorer.

Ses lettres de menaces et ses demandes de rançons augmentent: il menace de faire exploser des bombes dans les gares et dans les trains, si on ne lui verse pas des sommes importantes, variant entre 100.000 et 500.000 francs.

Le 25 septembre 1973 c'est l'une des plus grandes actions policières de Suisse centrale, qui se déroule de nuit entre Gisikon et Root: l'inconnu, qui prend des risques considérables, envoie une lettre exprès aux CFF et demande à l'arrondissement 2 des CFF à Lucerne de lancer une serviette en cuir, contenant 300.000 fr. d'un train direct en marche.

Une lumière tournante doit indiquer à la police, l'endroit précis où doit être largué la serviette. La police se prépare à s'emparer du personnage, mais l'entreprise échoue: le fantôme avait en effet remarqué la présence de la police et avait pris le large avant l'arrivée du train. Dans la serviette ne se trouvaient que des journaux.

Depuis le 29 juillet 1972 l'inconnu ne s'est plus manifesté en Suisse centrale. Il s'agira d'établir si d'autres menaces, proférées contre les CFF, vont sur le compte du « fantôme ».

Revision de l'assurance maladie

BERNE (ATS). — Le département de l'intérieur communique: La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet constitutionnel d'assurance-maladie et accidents (initiative populaire et contre-projet du Conseil fédéral) a tenu lundi une séance sous la présidence de M. Martin (Yverdon), conseiller national et en présence de M. H. Hurlimann, conseiller fédéral, de M. Frauenfelder, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales et de M. Kaiser, professeur conseiller mathématique des assurances sociales. Elle a examiné les divergences qui demeurent dans le contre-projet après les récentes décisions du Conseil des Etats. S'agissant du financement de l'assurance des soins médico-pharmaceutiques par des cotisations en pour cent du salaire, la commission en est restée à la décision du Conseil national qui prévoit un taux maximum de 3 % du salaire (contre deux selon le Conseil des Etats). Une proposition, selon laquelle le taux maximum n'aurait pas été un taux fixe, mais un taux défini proportionnellement à l'ensemble des frais médico-pharmaceutiques, a été rejetée par 14 voix contre 11. Les cotisations en pour cent du salaire devraient être utilisées « en particulier » — et non pas exclusivement comme l'a décidé le Conseil des Etats — en vue de réduire le coût du traitement hospitalier et des soins à domicile, de même que pour les prestations en cas de maternité et pour les mesures de médecine préventive. Pour le reste, la commission a approuvé les décisions du Conseil des Etats.

Evadé de Thorberg arrêté à Nice

NICE (AP). — Evadé avec deux autres prisonniers de la maison d'arrêt de Thorberg (canton de Berne), un malfaiteur, Gokham Temiz, 20 ans, qui purgeait une peine de six ans de réclusion pour agression à main armée, a été arrêté, mardi à Nice par la police judiciaire de cette ville.

Temiz, l'encontre duquel un mandat d'arrêt avait été lancé par Interpol, a été pris dans un café près de la gare S.N.C.F. Au moment de son interpellation, il a exhibé aux policiers une fausse carte d'identité grossièrement falsifiée au nom de Werner Schmidt.

Temiz a été placé sous mandat de dépôt à Nice, à la disposition de la justice suisse.

Un dossier de taille au Grand conseil valaisan Des bouleversements dans la fiscalité

De notre correspondant:

Il n'est pas exagéré de dire que tout le système valaisan en matière de fiscalité va être bouleversé. Hier en effet, les députés ont ouvert un dossier de taille: la révision de la loi des finances, révision qui va entraîner des jours entiers de débats, une votation populaire, avant d'entrer en vigueur, si tout va bien, le 1er janvier 1975.

On pensait hier matin que cet objet allait être renvoyé à une session extraordinaire ainsi que le voulaient les veilles chrétiens-sociaux du centre, les socialistes et les sociaux indépendants. Il n'en fut rien. Mis en minorité par les siens, M. Pierre Moren qui s'était fait le champion du renvoi se rallia finalement et accepta l'étude immédiate du dossier.

Ce n'est que ce matin que le parlement votera sur l'entrée en matière. Les discussions de mardi sur cette entrée en matière donneront l'occasion à une quinzaine de députés de souligner l'importance des modifications présentées, tout comme leur urgence, ainsi que de soumettre à l'assemblée des changements supplémentaires. Notons que, par 66 voix contre 28, le Parlement décida de ne point revoir toute la loi des finances mais bien de se pencher uniquement sur les révisions essentielles dont il est question dans le texte gouvernemental.

Nous avons eu l'occasion déjà, à la suite de la conférence de M. Lorétan, conférence donnée à la presse récemment, de résumer la position du conseil d'Etat. Nous allons revenir aujourd'hui sur cet objet par le truchement du rapport de la commission présidée par

M. François Rouiller, expert-comptable, de Martigny et que M. Joseph Blatter présente hier à l'assemblée.

La loi fiscale actuelle est injuste, cuisante même, pour des milliers de Valaisans, victimes de la progression à froid. C'est presque avec d'autres lois cantonales. Comme le pouvoir d'achat a été bouleversé en quelques années, ceux qui ont aujourd'hui des revenus normaux voire modestes sont taxés comme s'ils étaient des « gagnants ». La nouvelle loi va corriger cette injustice en revoyant l'échelle des taux.

Le deuxième but de la révision consiste à accentuer le caractère social de la loi en augmentant les déductions sociales.

Le nouveau texte aborde enfin la question de l'impôt sur les véhicules à moteur, l'impôt sur les gains immobiliers, l'impôt sur les successions dont la réforme va compenser en partie les montants soustraits aux communes et au canton en améliorant le caractère social de la loi.

Auto au fond d'un précipice: un mort

MONTHEY (ATS). — Seul à bord de sa voiture un automobiliste du Bouveret, M. François Michel, 31 ans, roula sur un tronçon de route traversant une forêt dans la région des Evouettes-Monthey au bord d'un précipice. L'homme heurta de plein fouet un poteau et fut projeté dans le vide. Il a été découvert sans vie. Le défunt était marié et père de deux enfants.

Liaisons téléphoniques perturbées

BERNE (ATS). — Le câble téléphonique Brigue - Fiesch a été gravement endommagé lors de travaux de mise en place du gazoduc Pays-Bas - Italie. Le trafic téléphonique avec Fiesch et le haut de la vallée de Conches est de ce fait fortement perturbé. Les travaux de remise en état ont été immédiatement entrepris.

Citons l'essentiel des propositions émises hier par la commission à propos de ces révisions qui vont changer l'imposition de tous les Valaisans dès 1975 sans doute:

— Les primes et cotisations d'assurance-vie, accidents, maladie, chômage, invalidité ou vieillissement pourront être déduites jusqu'à concurrence de 900 fr. pour les célibataires, veuves ou divorcés sans enfant à charge et jusqu'à 1300 fr. pour les couples, plus 250 fr. par enfant à charge.

— Déduction de 500 fr. au maximum sur le revenu de la femme mariée exerçant une activité à but lucratif. (Ce geste entraînera une diminution de plus de 4 millions de fr. pour les communes et le canton).

— Sont déduits de l'impôt sur le revenu des personnes physiques 90 fr. pour le couple, 90 fr. pour le veuf ou la veuve, les divorcés ou les mères céliba-

taires avec enfants à charge, 70 fr. pour chaque enfant de moins de 25 ans encore à charge et 70 fr. pour toute personne entièrement à charge du contribuable en vertu d'une obligation légale d'assistance.

— Le taux de l'impôt sur le revenu est arrêté d'une façon nouvelle. Ainsi celui qui gagne 10.000 fr. par an paiera 330 fr.; 20.000 fr., 1050 fr.; 30.000 fr., 2150 fr.; 40.000 fr., 3343 fr. Celui qui gagne 50.000 fr. paiera 5197 fr., 60.000 fr., 6695 fr. etc... Actuellement le Valaisan qui gagne 40.000 fr., 50.000 fr. ou 60.000 fr. est le plus taxé de Suisse.

— Non seulement les impôts sur les gains immobiliers seront revus mais surtout les taxes sur les véhicules. L'automobiliste valaisan est actuellement le moins taxé de Suisse avec le Neuchâtelois. Dans ce secteur il y a donc des augmentations. C'est dans ce secteur « autos » que les augmentations vont le plus sensibiliser les Valaisans. M. F.

L'hélicoptère d'Air-Glaciers aurait accroché un câble!

De notre correspondant:

L'enquête s'est poursuivie mardi sur le versant italien des Alpes valaisannes dans le secteur du Monte-Leone pour tenter d'établir les causes de la tragédie qui a fait trois morts et un blessé.

Rien n'est terminé pour l'instant. On savait simplement hier à Sion qu'un câble d'un pylône à haute tension avait été découvert complètement déchaîné dans le secteur où l'accident s'est produit. L'hypothèse admise pour l'heure est que Pierre Pellegrin, pilote chevronné s'il en fut, connut tout d'abord un ennui technique, accrocha ce câble et bascula dans un précipice de 250 mètres.

Lors d'un premier choc, l'un des passagers, M. Alberto Rigoni, 24 ans, de Trasquera, fut éjecté et projeté à plusieurs mètres dans la neige, ce qui lui sauva la vie, tandis que le pilote Pelle-

grin, son mécanicien Bruno Batholdi et un ouvrier du chantier, Enrico Minetti, furent projetés dans l'abîme. On n'a pour l'heure retrouvé que les corps des deux hommes d'Air-Glaciers, M. Minetti étant ainsi considéré comme disparu.

Mardi matin, le directeur de la compagnie Air-Glaciers, M. Bruno Bagnoud, a quitté le chevet de son père gravement malade pour se rendre en Italie avec un mécano, M. Guy Gaudry, ami de Pellegrin, François comme lui. Pour comble, l'hélicoptère d'Air-Glaciers ne put décoller en raison du mauvais temps et MM. Bagnoud et Gaudry ont dû prendre le train, montant en jeep sur le chantier, et entamer une marche dans la montagne pour gagner l'endroit du drame.

Dans la soirée de mardi, les deux personnes n'avaient pas encore regagné Sion où on les attendait à chaque train.

Agitation estudiantine à Bâle

De notre correspondant de Bâle:

Les étudiants de l'Alma mater bâloise avaient organisé mercredi après-midi, sous l'impulsion de leur comité d'obédience « organisations progressistes » (iisez: gauchistes), une « marche sur l'hôtel de ville » qui réunit quelque 1100 participants dont un bon tiers de gymnasiens et d'apprentis. Le plan de Marche était surmonté d'une forêt de calicots (rouges bien entendu) sur lesquels on pouvait lire: « Pas de plafond au budget, démission du gouvernement! », « Des économies à l'instruction publique = plus d'avenir pour vos enfants! », « Le conseiller d'Etat Schneider à la porte! ». M. Schneider est le chef du Département de l'instruction publique, auquel les étudiants gauchistes reprochent notamment la prochaine instauration d'un « numerus clausus » à l'Université, etc., etc. La manifestation, qui se déroula d'ailleurs dans le calme, vit reprendre et commenter ces slogans par des orateurs pleins de feu, qui lurent en outre quelques messages de sympathie de groupements similaires zuricois et bernois et du groupe des députés « progressistes » au Grand Conseil bâlois.

Nouvelles explosions prévues à Amden

AMDEN (ATS). — La situation est telle dans la région d'Amden qu'il est prévu de faire tomber de nouvelles masses de rochers qui menacent la route Weesen-Amden. Il serait ainsi possible de rouvrir, partiellement au moins, l'artère en question. La session d'octobre du Grand conseil saint-gallois pourrait être saisie d'un projet de construction d'un tunnel ou d'une galerie pour protéger la chaussée dans la région dangereuse.

« Chemins de fer pour le cœur de la Suisse »

BERNE (ATS). — La pétition « Chemins de fer pour le cœur de la Suisse », lancée en Suisse centrale, a recueilli 37.073 signatures. Les listes de signatures ont été déposées mardi par le comité de la pétition à la chancellerie fédérale, à Berne, après quoi la délégation — conduite par le conseiller aux Etats Franz-Xaver Leu, de Lucerne, et le conseiller national August Albrecht, de Stans — a été reçue par le conseiller fédéral Willi Ritschard. Au cours de la discussion, les initiateurs ont exposé les trois revendications exprimées dans la pétition, à savoir: que la voie ferrée Lucerne-Zürich soit doublée afin de créer une liaison directe entre Lucerne et Kloten, que la gare de Lucerne devienne le principal point de transit en plaine sur le ligne du Saint-Gothard et que le réseau ferroviaire régional soit développé dans le but de décharger le réseau roturier. La délégation a relevé la signification de ces revendications pour le développement économique et touristique de la Suisse centrale.

budget, démission du gouvernement! », « Des économies à l'instruction publique = plus d'avenir pour vos enfants! », « Le conseiller d'Etat Schneider à la porte! ». M. Schneider est le chef du Département de l'instruction publique, auquel les étudiants gauchistes reprochent notamment la prochaine instauration d'un « numerus clausus » à l'Université, etc., etc. La manifestation, qui se déroula d'ailleurs dans le calme, vit reprendre et commenter ces slogans par des orateurs pleins de feu, qui lurent en outre quelques messages de sympathie de groupements similaires zuricois et bernois et du groupe des députés « progressistes » au Grand Conseil bâlois.

Navigation: vers des augmentations de tarifs

LUCERNE (ATS). — Si le prix des carburants ne connaît pas de baisse avant la saison, les 14 membres de l'association des entreprises de navigation se verront contraints d'augmenter leurs tarifs. Telle est la conclusion tirée à l'occasion d'une assemblée de l'association qui vient de se tenir à Berne. On estime cependant qu'il ne faut pas craindre les conséquences d'un contingentement. Dans une telle éventualité, les compagnies de navigation devraient réduire leurs prestations. L'association a renoncé à donner des instructions à ses membres, les différentes compagnies ayant à augmenter leurs prix en fonction de leur situation financière.

6 1/4 %

CONFÉDÉRATION SUISSE

Emprunt pour les chemins de fer fédéraux 1974-84 fr. 200000000

Prix d'émission 99.60 % **Rendement 6,30 %**
y compris 0,60 % timbre fédéral

Durée de l'emprunt : 10 ans ; coupons annuels au 20 février

Les souscriptions contre espèces seront reçues
du 6 au 12 février 1974, à midi, par les banques, maisons de banque et
caisses d'épargne de la Suisse

Des prospectus détaillés peuvent être retirés aux guichets des banques

CARTEL DE BANQUES SUISSES
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

ROCHAT CERNIER

Quincaillerie
Outillage
Articles de ménage
Combustibles
Butagaz

Tél. (038) 533 532

A vendre
tableaux
de Ferdinand Maire
et Theynet.
Téléphoner au
(038) 25 41 10.

**TRANSFORMATION
ET RETOUCHE**
de vestons - man-
teaux - robes -
costumes.
RÉPARATION
de poches et fer-
metures éclair à
pantalons
SUR MESURE
costumes - man-
teaux et robes
R. PÖFFET
Tailleur
Ecluse 10,
Neuchâtel
Tél. 25 90 17

**Nettoyages
de tout genre**
Immeubles neufs, appartements,
bureaux, escaliers et fenêtres.
L'appartement que vous quittez
pour cause de déménagement
sera rendu au propriétaire par
nos soins.
Straub frères, nettoyeurs,
rue de la Serre 99,
2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 92 66.

GARDERIE NOUVELLE
Enfants jusqu'à 7 ans. Ouverture
fin mars, nombre de places limité.
Pour réservation et renseigne-
ments, écrire à AG 352 au bureau
du journal.

**CATTOLICA
Hotel Haiti rénové**
Laissez vos soucis... et venez
chez nous au pays du soleil. A
l'Hotel Haiti vous serez bien ser-
vis. Chambres avec douches,
W.-C., balcons privés, parking, en-
trée et cabines à la plage, pen-
sion complète, taxes et service.
Tout compris : basse saison 19 fr.,
haute-saison 23 fr. et service.
Réservations : J. Bartolozzi
Florissant 9, 1008 Lausanne.
Tél. (021) 25 94 68.

Notre grand succès :
CROISIÈRES
ou combinaison
CROISIÈRES et SÉJOURS
Nous vous offrons dès mi-février
un choix de plus de 23 destinations
différentes, voyages accompagnés,
donc vacances sans soucis
Demandez le programme
**POSEIDON TOURS à
BICKEL & Co**
Agence de voyages
Place de la Poste NEUCHÂTEL
Tél. 25 10 75

Bruno RÖETHLISBERGER
offre
pommes et poires
à partir de 1 fr. 15, prises à
son dépôt de Wavre.
Tél. (038) 33 21 33.

DÉMÉNAGEMENTS
Toutes directions - Suisse et France
POLDI JAQUET
NEUCHÂTEL Tél. 25 55 65

GITAN
Tél. (022) 24 55 37
et (022) 74 12 30.

**GODET
VINS**
Auvernier

SINGER
vous propose ses
**aspirateurs
4001**
Votre ami de tous
les jours.
L. Monnier
rue du Seyon 11
Neuchâtel
Tél. (038) 25 12 70

A vendre
**points
SILVA**
Mondo - Avanti
Prix avantageux
Ecrire à case
postale 281,
1401 Yverdon.

FAN
Vous faites de la publi-
té ? pensez alors qu'une
PETITE ANNONCE
est toujours lue quand elle
paraît dans la
**FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL**

**Merveilles...
Cuisses-dame...
Boules de Berlin...**
spécialités appréciées par tous
préparées par votre
BOULANGER-PÂTISSIER
Société des patrons boulangers

DÉMÉNAGEMENTS
Transports de pianos
GRANDIDIER
NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-
670'000 crédits payés
rapide - discret
simple
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00

Bon
Je désire Fr.
tout de suite en espèces.
Nom
Prénom
Rue
Localité

mode
pour des
vêtements
propres !

Bientôt vous serez affamés de vacances !

Et nous, nous avons pris nos dispositions pour calmer votre appétit. Chez Marti, nous savons ce que vous devez aux plus beaux jours de l'année. Si vous préférez admirer les paysages depuis un car confortable et sortir de voiture devant votre hôtel, alors choisissez

Marti Car 74 Si vous êtes impatients d'atteindre votre destination dans un lointain pays, alors choisissez

Marti Avion 74 Les deux programmes sont sortis. Demandez-nous l'un ou l'autre - ou les deux. Riches en illustrations et remplis d'idées. Se prêtent admirablement à calmer votre première faim des vacances.

Veuillez m'envoyer programmes
des
d'été Marti Car et
Marti Avion 74

M. / Mme / Mlle
Rue
No postal Domicile

Marti
Agence de voyages Marti Faubourg de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel Tél. 038 25 80 44

A remplir et à envoyer à votre Agence de Voyages ou directement à l'adresse ci-dessous

une Aubaine!

nos nouveaux taux
d'obligations de caisse

5 1/2 % à 3 ans
5 3/4 % à 4 ans
6 % à 5 ans
6 1/4 % à 6 ans et +

**CRÉDIT FONCIER
NEUCHÂTELOIS**

1er mars 1974, avec Migros

3 jours à Paris

Fr. 190.—

comprenant :
voyage en chemin de fer 2^{me} classe, visite du Paris historique,
visite de Versailles, logement en demi-pension.

Programmes et renseignements détaillés dans
votre magasin Migros

Inscriptions :

VOYAGES-CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 83 48

Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 heures.

Nombre de places strictement limité.

INSTITUT INTERNATIONAL



pour l'enseignement de la GESTION d'entreprises commerciales

LES PROFESSIONS D'AVENIR...

Perforatrices
Opérateurs

Programmeurs
Analystes

Si vous n'avez pas de métier
Si vous voulez changer de profession
Si vous voulez améliorer votre situation

Hommes, femmes, jeunes et moins jeunes

TOUT EST POSSIBLE

un renseignement ne coûte rien

Secrétariat permanent, rue des Fausses-Brayes 3, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 33 73.

Bon pour renseignements gratuits à retourner à

Nom : _____
Adresse : _____
Localité : _____
Tél. privé : _____
Prénom : _____
Tél. professionnel : _____



Institut International
3, rue des Fausses-Brayes
2000 Neuchâtel
(Informatique)

L'AQUARIUM

Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 57 13 55

... tous les soirs, on y mange
une bonne fondue

GODET VINS
Auvergnier

Venez déguster
une bonne bière
CARDINAL
"AU RIO"
M. Béguin
Cassarde 34

Crédit comptant

Envoyez-moi par retour du
courrier, vos conditions pour un
crédit comptant Rohner

de Fr. _____
Nom _____
Prénom _____ 391
Rue _____
NP/Lieu _____
But _____

Découvrez vous aussi le sentiment agréable d'avoir
dans toute affaire d'argent un partenaire sur qui on
peut compter. Contre votre seule signature, nous
vous accordons, dans les 48 heures et en toute dis-
crétion, un crédit comptant avantageux. Vous
pouvez immédiatement l'utiliser pour des achats
judicieux.
Quand il s'agit d'argent comptant, une seule adresse:

Banque Rohner SA

1204 Genève, 31 rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22,
Succursales à Chiasso, Lugano, Zurich

NOTRE FEUILLETON

Une Ombre de bonheur

par Léo Dartey

Saisie, Pervenche voulut dénouer l'étreinte qui retenait
sa main pour se pencher, afin de mieux lire sur le visage
de Florence.

— Mais, Flo...
— Non, non, murmura celle-ci en se cramponnant à elle,
écoute-moi bien, car ceci est l'instant de vérité, vois-tu !
Il ne reviendra peut-être jamais. Pervenche, je te le dis, je
te le jure, un ménage ne peut être heureux s'il n'est béni
par nos parents ! Aimer n'importe qui, oui, on le peut tou-
jours... Qui donc est maître de son cœur ? Mais se marier,
fonder un foyer, donner un père à ses futurs enfants...
comme c'est plus grave, Pervenche ! Le comprends-tu ?
— Oui, dit alors Pervenche avec gravité. Je le comprends
et je te promets de ne jamais oublier ce que tu viens de
me dire. Tu verras, ma chérie...
— C'est ce soir que Flo s'était décidée :

— Oui, je verrai, dit-elle fébrilement, car maintenant,
je veux vivre, vois-tu, je le veux de toute ma volonté, afin
de racheter, de redevenir celle que je n'aurais jamais dû
cesser d'être...
— Oui, avait repris doucement Pervenche : la maman
de Cricri, la femme de Sévri... mais aussi la fille de
papa... qui te pardonnera, va, je te le promets aussi.
Le lendemain, le départ pour Ancey était décidé, l'installa-
tion rapidement faite, grâce à la proximité des Bauges, et la
vie s'était établie, reposante, agréable. Chaque jour, Henri
rentrait pour dîner et coucher... parfois même pour déjeu-

ner, les jours où le travail n'était pas trop pressé. Sa
nouvelle secrétaire était très habile, répétait-il souvent, et
lui épargnait beaucoup de choses. Une vraie chance qu'il
l'ait trouvée tout de suite, Pervenche, qui l'avait vue avant
leur départ, pensait que c'était aussi une chance qu'elle eût
cinquante ans, et un physique dont le moins qu'on puisse
dire était qu'il ne pouvait exciter la jalousie de personne !

TROISIÈME PARTIE Chapitre I

— Roy ! qu'on est bien ! Mon Dieu... quelle douceur !
Quelle paix ! Quelle joie ! Et tout cela que je vous dois... que
nous vous devons, Roy ! Mon cher, mon merveilleux ami
d'enfance !

— Ils étaient étendus, en maillot, sur une petite plage du lac.
Le soleil de ce mois de mai radieux chauffait leurs membres
et les pénétrait d'un bienheureux engourdissement. Devant
eux, le dinghy se balançait sur l'eau calme du lac étincelant.

— Qui ne connaît pas l'enchantement du printemps sur le lac
d'Ancey, sa délicieuse langueur, en même temps que sa
gaieté reposante, ne peut comprendre le choc émerveillé qu'en
avait reçu Pervenche lors, quinze jours avant, elle y
avait amené sa sœur et Cricri.

— Là-bas, elles avaient laissé la maison sans soleil, le jardin
sans lumière, la vallée étranglée par la forêt et la montagne,
avec, tout à côté, le triste bourg : tout un pan de nature dont
les souvenirs écrasaient la nuque et que la proximité du mont
privait de soleil bien avant le crépuscule. Là-bas, elles avaient
laissé l'ombre.

— Et cette ombre fuie, n'était-ce pas aussi celle qui, projetée
sur le ménage Sévri, en altérait le bonheur ?
— Ici, elles avaient retrouvé un climat plus doux, un soleil
plus clair et chaud, et la sensation de respirer, enfin, à fond.
— Pour les deux sœurs, filles de plaisir, comme disait Per-
venche, c'était le soulagement d'un horizon élargi par le lac
infiniment doux, malgré sa couronne de cimes imposantes,
certes, mais que la neige paraît encore de facettes étincelantes.

— Tout ravissait Pervenche, en cette Ancey visitée au côté
de Roy, cicerone averti. Ancey la pieuse, Ancey la

coquette, Ancey la souriante... même dans le décor d'une
vieille prison, ou d'un lavoir au bord de ses canaux, se per-
dant sous des arches basses. Ancey, ville d'art, ville d'eaux
fraîches et dormantes, Ancey, avec ses cygnes, son petit port
« joujou », ses bateaux, ses arcades fraîches et ses rues chau-
des. Ancey avec son pont des Amours et sa vie exubérante,
sa vie, sa vie...
— Car c'était la vie qu'elle avait l'impression d'aspirer à pleins
poumons, depuis qu'elle était ici, Pervenche ! La vie, après
l'étouffement mortel des Glycines ! La vie qu'elle voyait re-
venir, peu à peu, sur le visage de Flo et dans les yeux pétillants
du petit Cricri... La vie qu'elle respirait au côté de Roy,
aujourd'hui encore, après cette merveilleuse promenade sur
l'eau !

— De son côté, Roy, qui semblait installé dans le pays pour
un temps indéterminé, consacrait aux deux sœurs beaucoup
de son temps, rendant mille petits services, toujours prêt pour
une course, une promenade avec Cricri, qui s'était mis à
l'adorer, ou une partie de bateau avec Pervenche, aux heures
où la sieste de la maman et du fils la rendait absolument
libre. Parfois, aussi, il l'emmenait faire de longues randonnées
en auto, aux environs. Mais, aux excursions, aux ascensions
en montagne, Pervenche préférait par-dessus tout fendre l'eau
du lac à force de rames, dans un petit bateau qui lui rappel-
lait les gondoles de Venise, ou encore, comme aujourd'hui,
bondir dessus à la vitesse folle du hors-bord que Roy condui-
sait avec une maestria de champion.

— Dans le fracas du moteur puissant, l'éclaboussement de
gouttelettes fines, les chocs des rebondissements sur les courtes
vagues, le mépris du danger qui, dans les virages, mettait
le bord du dinghy au ras de l'eau, elle éprouvait la joie en-
vraie de s'abandonner à une force capable de la défendre,
de la conduire, indemne, à travers tous les périls.
— Jamais, au cours des plus folles acrobaties, il ne lui avait
posé la question de Sévri : « Avez-vous peur ? » Non, il la
connaissait assez, maintenant, pour savoir qu'il l'eût blessée.
Mais, parfois, heureux qu'elle ne donnât libre cours à aucune
simgère de sensibilité affectée, il posait simplement une
main sur la sienne, en murmurant :

— C'est bien !



By appointment to Her Majesty Queen Elizabeth II

Parmi les produits, nombreux et excellents,
que l'Angleterre met aujourd'hui sur le marché
mondial, il en est peu qui obtiennent cette marque,
fort recherchée, de la faveur royale. Seuls quel-
ques rares articles, d'une qualité très supérieure à
la moyenne, reconnue dans le monde, y ont droit.
Cette distinction en dit donc plus long que mille
mots.

La nouvelle Rover 2200 TC

Performances: nouveau moteur de 2,2 litres
développant 115 ch DIN. Accélération énergiques.
Souplesse à tous les régimes.

Sécurité: déjà titulaire d'une médaille d'or
décernée en 1966, le système de sécurité de la
Rover a été encore amélioré et répondra ainsi aux
futurs prescriptions du législateur.

Confort: sièges nouveaux et luxueux. Plus de
dégagement pour les jambes des passagers du
fond. Système d'échappement moins bruyant.
Vitres teintées. Des appuis-tête et une vitre arrière
chauffées.

Rover 2200 TC 19050.—

Les nouveaux modèles 3500 V8

Performances: le modèle à transmission auto-
matique et le modèle « S » à levier au plancher sont
équipés du puissant moteur V8, qui a fait ses
preuves, et d'une boîte de vitesses bien au point,
transmettant sans problème cette énergie motrice.
Dans le premier de ces deux modèles, il s'agit de
la nouvelle boîte automatique Borg-Warner type
65. Sur toutes les Rover, le constructeur a monté
un dispositif d'épuration des gaz d'échappement.

Sécurité: grâce à son châssis en acier résistant
à la torsion, l'habitacle constitue une véritable
cellule de sécurité. L'arrière et l'avant absorbent
l'énergie d'impact. Chaque détail fait honneur au
nom de Rover.

Confort: nouveaux et confortables sièges
avant. Revêtement insonorisant de l'habitacle. Plus
de dégagement pour les jambes à l'arrière. Des
accessoires de luxe, tels qu'appuis-tête, vitres
teintées, toit en vinyle et jantes de sport, sont bien
entendus, montés en série sur ces deux modèles de
classe.

Rover 3500 V8 à transmission automatique 23050.—
Rover 3500 V8 S 21650.—



Rover
Une classe
à part

Importateur
British Leyland Switzerland,
8048 Zurich, tél. 01 62 90 90

Le Locle: H.Badan & Cie, Garage du Stand, 039/312941

Moutier: H.Badan & Cie, Garage Moderna, 032/931568

Yverdon: H.Badan & Cie, Garage du Chasseron, 024/22288
R 3

J'y pense tout à coup...

... si je mettais en pratique ?
C'est si simple, si pratique et si avantageux ! surtout
dans

LA FEUILLE D'AVIS

FAN



la spécialité
bien connue

... tout frais de
la Thurgovie!



Et Pervenche se sentait heureuse et fière de cet encourage-
ment et infiniment doux qu'avait pour elle l'opinion de ce gar-
çon qu'elle connaissait depuis si peu de temps et dont elle ne
savait rien au juste, si ce n'est la chaleur de sa voix, la mali-
cieuse gentillesse de son regard, si froid cependant par mo-
ments, et la force enveloppante de la main qu'il posait sou-
vent sur son poignet.

— Et cette situation insensée la frappa soudain avec tant de
force qu'elle se dressa sur un coude et dit soudainement, conti-
nuant le trajet de sa pensée :

— Et je ne sais rien de vous !
— Il révérait, tranquillement étendu sur le sable à côté d'elle,
et le sursaut léger qui le redressa à son tour lui fit hacher sa
hanche. Mais il ne songea même pas à s'excuser, tant il sem-
blait surpris et même un peu plus... pas inquiet, non : pas
tout à fait... mais en alerte, plutôt. Et cela frappa Pervenche
qui poursuivait, sérieuse, sans dérober son regard qu'il cher-
chait :

— Non, je ne sais absolument rien... et je vous traite
comme un ami.
— Et les deux choses vous semblent incompatibles ? Pour
donner votre amitié à un chien, réclamez-vous son pedigree ?
— Elle ramassa ses jambes entre ses bras.

— Oh ! Roy, reprocha-t-elle, choquée, comment pouvez-
vous comparer ? Il s'agit de tout autre chose...
— Mais non ! coupa-t-il, et une froide colère le faisait pres-
que trembler. C'est exactement pareil ! Le chien que vous ca-
ressez qui, au lieu de vous mordre comme il pourrait le faire,
répond à votre confiance par un dévouement à toute
épreuve... vous ne lui avez rien demandé sur ses antécédents !
Tandis que vous apercevez soudain que vous avez agi avec la
même imprévoyance avec un être humain, un inconnu. Vous
vous êtes jetée vers lui dans un instant de faiblesse confiante,
et, bien qu'il ne vous ait pas mordu... bien que jamais, il me
semble, il n'ait démerité de cette confiance, voilà que vous
vous apercevez que les conventions mondaines n'ont pas été
observées, qu'il ne vous a pas été présenté... et, comme il ne
peut plus vous servir à rien, maintenant vous pensez qu'il est
sage de le repousser ! Vous en avez assez !

hockey sur glace

Genève Servette fait sensation à Berne - Zurich relégué en ligue B

Victoire méritée de Neuchâtel à Morges

FORWARD MORGES - NEUCHÂTEL SPORTS 3-5 (1-2 0-1 2-2)
MARQUEURS: O. Rey Ire; Gygli 7me et 16me; Paroz 32me; Beuchat 42me; Beaulieu 50me et 60me; Herren 60me.

FORWARD MORGES: Anken; Pion, Vauthry; Marchand, Landolt; Descombaz, O. Rey, Beaulieu; J.-Ch. Rey, Bongard, Sauvin; Morel, Joret. Entraîneur: Schneberger.

NEUCHÂTEL: Friedli; Bonjour, Dubois; Herren, Braendli; Dolbec, Paroz, Schmiid; Beuchat, Pellaton, Gygli; Vallat, Steiner, Zingg. Entraîneur: Huggler.

ARBITRES: MM. Randin et Ungemach.

NOTES: Patinoire des Eaux minérales, à Morges, 600 spectateurs. Glace en bon état. Forward joue sans Imesch (blessé). Neuchâtel évolue avec deux lignes d'attaque, Beuchat remplaçant Zingg. A la 16me minute, Braendli, blessé au visage par le palet, fait l'objet de soins et abandonne le jeu jusqu'à la deuxième mi-temps. Il cédera définitivement sa place à Huggler pour la 3me

mi-temps. A la 26me, Beaulieu échoue devant Friedli. Brève apparition de Zingg dans le jeu, à la 32me minute. A la 36me, J.-C. Rey, seul devant la cage vide, manque son tir! A 5 secondes de la fin du match (4-3), Schneberger fait sortir son gardien afin d'arracher l'égalisation, ce qui se traduit par... un but d'Herren. Tirs dans le cadre des buts: 32-28 (16-9 9-9 7-10). Pénalité: une fois 2 minutes contre Forward.

OCCASIONS VAUDOISES

Est-ce la victoire de l'espoir pour Neuchâtel? A Morges, les hommes d'Huggler ont sauvé l'essentiel sans pour autant négliger la manière. Il est vrai que Forward, privé d'Imesch, n'a pas constamment donné l'impression de vouloir s'imposer à tout prix. Est-ce la perspective de son sauvetage qui a influencé sa prestation?

Tout avait mal débuté pour les Neuchâtelois, Friedli ayant dû concéder un but après dix secondes de jeu seulement! Ce but aurait pu être lourd de conséquence. En fait, il a libéré les «orange et noir». Menés à la marque,

ces derniers n'avaient pas d'autre solution que d'attaquer, de remonter la pente et, surtout, d'éviter d'encaisser un deuxième but. Sous l'impulsion d'un Gygli accrocheur en diable, d'un Pellaton actif et pondéré, d'un Dolbec travailleur et d'une défense à son affaire, Neuchâtel a non seulement égalisé mais encore pris l'avantage à la marque. Cet avantage était quelque peu contraire à la physionomie du jeu, les Vaudois s'étant créé un plus grand nombre d'occasions qu'eux. Seulement, il ne suffit pas de les créer, encore faut-il en profiter. Ce n'est pas à Neuchâtel qu'on l'apprendra!

BUT ADMIRABLE

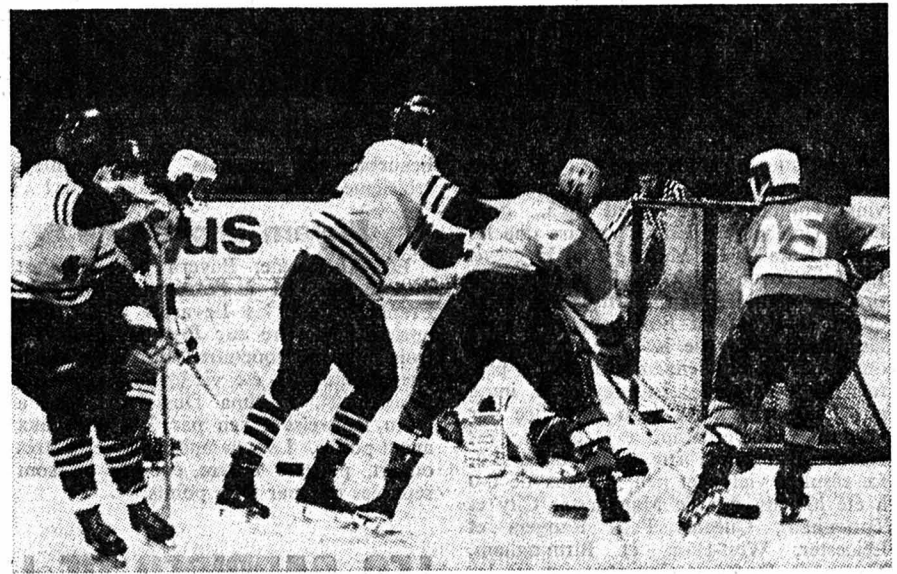
Dans le deuxième tiers-temps, les visiteurs ont subi sans dommage une longue séquence de «power play». Ce sont au contraire Dolbec et Paroz, qui, de concert, ont gravé la marque, cela grâce à un admirable travail du Canadien qui a traversé toute la patinoire avant de servir son avant-centre «sur un plateau». A 3-1, Neuchâtel avait le match en main. Il ne tenait qu'à lui de ne pas laisser échapper les deux points. Il y est parvenu non sans mal,

un quatrième but, chanceux (Beuchat vit son tir dévié dans le but par Marchand), lui ayant assuré une marge confortable. Toutefois, les Vaudois, nullement décidés à faire des cadeaux, se sont rués à l'attaque du but de Friedli. Beaulieu (il justifia enfin sa qualification de Canadien) obtint deux buts remplaçant Neuchâtel dans le doute. Il fallut une «erreur» de Schneberger, qui fit sortir son gardien à cinq secondes du coup de sifflet final, pour qu'Herren assure la victoire de son équipe.

RIEN VOLÉ

Toutefois Neuchâtel n'a rien volé à la patinoire vaudoise. Il a travaillé pour s'assurer les points indispensables. Il a joué dans ce seul dessein, sans chercher à épater la galerie. Finalement, les fruits de son labeur sont tombés dans son panier. Mais Friedli, une fois encore, n'a pas été étranger au succès de son équipe.

P.-H. BONVIN



ENFIN. Longtemps inefficace, le Neuchâtelois Gygli (15), qui côtoie ici Pellaton, a marqué deux buts à Morges. Est-ce le signe du réveil?

(Avipress - Baillo-d-archives)

Berne cède un point aux Genevois!

BERNE - GENEVE SERVETTE 4-4 (0-2 1-1 3-1)

MARQUEURS: Giroud 5me; Christoffel 15me; Kaufmann 21me; Friederich 34me; Johner 52me; Cadieux 53me; Dellsperger 54me; Wittwer 58me.

BERNE: Jaeggi; Hofmann, Kaufmann; Baumgartner, Leuenberger; Dolder, Wittwer, Cadieux; Holzer, Meier, Zahnd; Dellsperger, Furrer, Wyss. Entraîneur: Cadieux.

GENEVE SERVETTE: Clerc; Christoffel, Briffod; Lentillon, Conne; Pousaz, Johner, Friedrich; Cusson, C. Pargaetzi, Blauenstein; Giroud, Henry, Uttinger. Entraîneur: Cusson.

ARBITRES: MM. Kubli et Berchmet. NOTES: Patinoire de l'Allmend. 10.200 spectateurs. Berne joue sans

Krupicka (blessé) et fait évoluer le junior international Furrer (1956) dans sa troisième ligne. Pénalités: 2 x 2' contre Berne et trois fois 2' contre Genève Servette.

NERVOSITÉ BERNOISE

Malgré son jeu rapide et incisif du début de la rencontre, Berne était mené pour la deuxième fois seulement cette saison, sur sa patinoire, par les Genevois. Dès l'ouverture de la marque par les visiteurs, on vit, contrairement à ses habitudes, évoluer un Berne désorienté et imprévu. Genève Servette mit à dure épreuve le gardien Jaeggi, par un jeu simple mais efficace.

La fin du premier tiers-temps soulagea les hommes de Cadieux. En supériorité numérique, les Bernois marquèrent au début du deuxième tiers-temps. Mais la physionomie de la partie ne changea que très peu. Un Clerc excellent, entouré d'une défense sûre et vigilante, annula les nombreuses attaques locales. Rarement, les Bernois ont livré une pareille prestation. Même l'apport de Cadieux dans la deuxième ligne n'arriva pas à modifier le jeu. Un grand nervosité régna, dès lors, dans les deux équipes.

EFFORTS PAYANTS

Cadieux tenta payant le tout en n'allignant plus que deux lignes seulement: Cadieux, Wittwer, Dellsperger; Dolder, Meier, Wyss. Mais rien ne semblait plus aller, jusqu'à ce que les Bernois se réveillent enfin, réduisant la marque à une longueur de leur adversaire.

Les efforts des Bernois, dans les ultimes minutes, furent finalement payés, puisque, à deux minutes de la fin de la rencontre, Wittwer égalisa.

Pas encore satisfaits, les pensionnaires de l'Allmend cherchèrent la victoire et l'on assista à une fin de match passionnant à laquelle on n'osait plus croire.

En fin de compte, les deux équipes ont bien mérité le partage des points.

G. N.

Sierre se eu chaud dans l'Emmental

Langnau - Sierre 5-7 (2-1 2-3 1-3)

Patinoire de Langnau: 1500 spectateurs. Arbitres: Ehrensperger - Weidmann; buts: 7. Berger 1-0; 14. R. Mathieu 1-1. 19. Schenk 2-1; 24. Tschiemer 3-1; 25. P. Lehmann 4-1. 26. J.-J. Debons 4-2; 26. Zenhausern 4-3; 30. N. Mathieu 4-4; 41. F. Lehmann 5-4; 50. F. Wyss 5-5; 57. Imhof 5-6; 60. N. Mathieu 5-7. Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe. Langnau avec Burkhard pour Horak dans le but.

Menés par 4-1 après 26 minutes, les Sierrois ont eu une réaction extrêmement violente qui leur a permis d'égaliser à 4-4 en l'espace de quatre minutes. Ce retour des Valaisans n'empêcha pas Langnau de reprendre l'avantage, mais il ne parvint pas à le conserver. Le dernier but sierrois a été marqué alors que Langnau avait fait sortir son gardien.

Résultats

Ligue A

Kloten - Zurich 5-4; Langnau - Sierre 5-7; Berne - Genève Servette 4-4; Ambri Piotta - La Chaux-de-Fonds, arrêté.

Table with 3 columns: Match, Score, Goals. Rows include 1. Berne 25 18 5 2 149-60 41, 2. Chx-de-F. 24 19 2 3 159-67 28, etc.

Ligue B

Tour de promotion

Arosa - Bienne 2-8 (1-3, 1-3, 0-2); Davos - Lugano 4-9 (2-2, 1-5, 1-2); Lausanne - Viège 8-5 (3-1, 3-2, 2-0); Villars - Fribourg 8-1 (3-1, 2-0, 3-0).

Table with 3 columns: Match, Score, Goals. Rows include 1. Lugano 11 7 1 2 68-39 17, 2. Villars 11 6 2 3 58 36 15, etc.

Tour de relégation

Martigny - Fleurier 4-0 (1-0, 3-0, 0-0); Thouné - Olten 2-2 (0-0, 0-0, 2-2); Kusanacht - Bâle 7-3 (3-2, 1-1, 3-0); Forward Morges - Neuchâtel 3-5 (1-2, 0-1, 2-2).

Table with 3 columns: Match, Score, Goals. Rows include 1. Olten 11 10 1 1 80 27 21, 2. Fleurier 11 5 2 4 47 45 12, etc.

Quart de finale de la Coupe d'Europe, match aller: Helsinki Jokerit (Fin) - I.F. Leksand (Su) 6-7 (3-1 2-4 1-2).

Quart de finale de la coupe d'Europe, match retour: Ferencvaros Budapest - Tilburg Trappers 6-5 (2-0 1-1 3-2). Tilburg est qualifié pour les demi-finales sur le résultat total de 16-8.

Fleurier dominé à Martigny

MARTIGNY - FLEURIER 4-0 (1-0, 3-0, 0-0).

MARQUEURS: Fiaccon 5me; Grenon 22me; Gassner 36me; Grenon 38me.

MARTIGNY: Michellod; Fellay, Muggli; Davin; Bavier, Udriot, Monnet; Svoboda, Bouman, Fiaccon; Gassner, Grenon, Salvatore; Berra, Gaillard. Entraîneur: Pillet.

FLEURIER: Eisingring; Vincent, Girard; REYMOND, Staudemann; Leuenberger, Courvoisier, Jeanin; Kobler, Emery, Fornoni; Rippstein; Weidmann, Weissbrodt, Knoepfler; Domeniconi, G.

Facile succès de Villars

VILLARS CHAMPÉRY - FRIBOURG 8-1 (3-1 2-0 3-0)

MARQUEURS: Berra 4me et 7me; Bonzon 10me; Piché 18me; J.-L. Croci-Torti 36me; Luisier 38me; Bartel 41me; Luisier 42me; Riedi 46me.

NOTES: Patinoire de Villars. Glace en excellent état. 1400 spectateurs. Pénalités: 5 x 2' contre Villars, plus 10 minutes à Gallaz; deux fois 2' contre Fribourg.

Après les piètres exhibitions de Villars à Viège et à Bienne, c'est une équipe totalement transformée qui a nettement battu Fribourg. Le fait de jouer sur sa patinoire a-t-il stimulé les joueurs de Villars à ce point? Nous pensons plutôt que cette formation s'est bien reprise, au «détriment», il est vrai, d'une équipe fribourgeoise privée de plusieurs de ses éléments (maladie, blessures). En plus, Fribourg a encore perdu deux autres de ses joueurs au cours de la rencontre: Waeber, qui souffrait d'une ancienne blessure, et l'entraîneur P. Schmidt, qui a reçu un «puck» au visage.

Malgré les trop nombreuses défections au sein de l'équipe fribourgeoise, la victoire de Villars fait plaisir, surtout si on se base sur la manière dont les joueurs l'ont acquise. La collectivité parfaite, la rapidité d'exécution et la volonté de bien faire sans compliquer les choses ont justement prévalu.

Ajoutons que si Gallaz a écopé d'une pénalité de dix minutes, c'était uniquement pour réclamation.

Hug. O.

Grandjean, J.-P. Grandjean. Entraîneur: Vincent.

ARBITRES: MM. Bossard et Odermatt.

NOTES: A la 35me minute, Vincent, après avoir déjà joué deux pénalités de deux minutes, écope d'une troisième sanction mineure. Mais, pour «rouspéance», il se voit infliger une pénalité supplémentaire de 10 minutes de méconduite et, pour un geste vis-à-vis de l'arbitre, une nouvelle pénalité de 10 minutes lui échoit. Il est, du reste, expulsé pour le restant du match. Au cours du troisième tiers-temps, le même joueur se permet de lancer des cailloux sur la patinoire. Il sera, du reste, évacué par des policiers...

Zurich relégué

Kloten - Zurich 5-4 (3-1 0-2 2-1)

Patinoire de Kloten: 3100 spectateurs. Arbitres: Hauri - Zimmermann. Buts: 6. Small 0-1. 6. Ruffer 1-1. 11. Ruffer 2-1. 18. Schlagenhaut 3-1. 24. Wehrli 3-2. 38. Eichholzer 3-3. 41. Friolet 4-3. 48. Keller 4-4. 48. J. Lott 5-2. Pénalités: 4 x 2' contre Zurich, 5 x 2' contre Zurich. Zurich avec Tamburini pour Meier dans le but.

Contrarié par la pluie, ce derby zuricois fut de qualité médiocre. La victoire de Kloten est logique et elle condamne Zurich à la relégation en ligue B.

En première ligue: Précieux succès du Locle à Monruz

SERRIÈRES - LE LOCLE 4-5 (0-1, 1-3, 3-1).

MARQUEURS: Pilorget 14me; Berner 34me; Pilorget 38me et 39me; Gendre 39me; Gagnebin 42me; Bula 54me; Wisard 56me; Michaud 57me. SERRIÈRES: Piccolo; Luscher, Michaud; Matile, Nicole; Gagnebin, Gendre, Mombelli; Pellet, Paroz, Wisard; Lehnherr, Fluhmann, Nicatoy. Entraîneur: Paroz.

LE LOCLE: Robert; Baldi, Maule; Borowicz, Kister; Pilorget, Bula, Berner; Salvisberg, Dubois, Piaget; Huerri, Froidevaux, Réolon; Cruikshank, Pilorget II. Entraîneur: Cruikshank.

ARBITRES: MM. Spiess et Bastaroli. NOTES: patinoire de Monruz. 50 spectateurs. Le Locle joue sans Berger. Pénalités: 3 x 2 minutes contre Serrières et 1 x 2 minutes contre Le Locle. Si Serrières a perdu ce match, c'est dû à un manque de concentration et une mauvaise entente entre les joueurs. Cela ne veut pas dire que Le Locle n'ait pas mérité la totalité de l'enjeu. Au contraire, les hommes de Cruikshank ont montré une belle volonté et un inébranlable désir de vaincre. Serrières, mené par quatre à zéro, a pu réduire la marque grâce à de belles actions emmenées par un Pellet et un Paroz dans une forme éblouissante.

Il ne reste plus aux Loclois qu'à continuer sur cette lancée et ils pourront envisager un avenir plus serein. Quant à Serrières, pour qui le championnat n'est pas encore terminé, les prochaines rencontres serviront de «tests» pour la saison future.

R. O.

football

La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel Xamax sera joué le mercredi soir 3 avril

Le comité de Ligue nationale a fixé les nouvelles dates des matches de championnat qui avaient dû être reportés l'automne dernier. En ligue A, les rencontres Bernois - Chiasso, Saint-Gall - La Chaux-de-Fonds et Winterthur - Lugano auront lieu le 23 ou le 24 mars, cependant, que La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Xamax et Grasshoppers - Chênois seront joués le 3 avril (mercredi).

En ligue B, la journée prévue pour le 24 mars a été reportée aux 11 et 13 avril, exception faite pour le match Aarau - Vevey. Les matches Bienne - Fribourg, Etoile Carouge - Mendrisiotstar, Granges - Nordstern, Toessfeld - Martigny et Young Fellows - Wettingen pourront ainsi être joués le 23 ou le 24 mars. Wettingen - Toessfeld a enfin été fixé au mercredi 13 mars déjà.

Neuchâtel Xamax en championnat international

Les clubs suisses qui participeront aux compétitions internationales de fin de saison sont: Neuchâtel Xamax, Grasshoppers, Chênois, Winterthur et Zurich ont été inscrits dans la Coupe internationale, dont les matches seront joués les 16 et 30 juin ainsi que les 7, 14, 21 et 28 juillet.

POUR LE CHAMPIONNAT

La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel Xamax sera joué le mercredi soir 3 avril

La saison ont été désignés. Servette (tenant du trophée), Lausanne, Young Boys et le mieux classé de Bâle, Saint-Gall et Chênois (après la 13me journée de championnat) prendront part à la coupe des Alpes, dont les matches auront lieu les 13, 20, 23 et 27 juillet (finale le 30 juillet).

Grasshoppers, Neuchâtel Xamax, Winterthur et Zurich ont été inscrits dans la Coupe internationale, dont les matches seront joués les 16 et 30 juin ainsi que les 7, 14, 21 et 28 juillet.

ski

Les slalomeurs autrichiens s'en vont.

Les slalomeurs autrichiens ont quitté Saint-Moritz par hélicoptère pour Kitzbühel, où ils disposent de meilleures possibilités d'entraînement. Ils ne reviendront à Saint-Moritz que dimanche, pour le slalom spécial. Depuis plusieurs jours, les Autrichiens se plaignaient du fait que leur hôtel se trouve dans un quartier trop bruyant.

Grillages à Lucerne

A la suite des incidents qui s'étaient produits lors du match Lucerne - Vevey du 16 décembre 1973, le comité de Ligue nationale, sur proposition de sa commission de discipline, a décidé ce qui suit:

Le F.-C. Lucerne devra entourer le terrain principal du stade de l'Allmend d'une solide clôture d'au moins 2 m 50 de hauteur. Le passage menant du terrain à la tribune devra, d'autre part, être grillagé de façon à rendre inopérants les jets de bouteilles ou d'objets divers. Ces travaux devront être menés à chef avant le 15 août 1974.

Le comité, indique, dans son communiqué, que des incidents se sont produits à quatre reprises au cours des trois dernières saisons à l'Allmend. Il estime qu'une amende et même la suspension du terrain ne résoudraient pas le problème qui se pose à Lucerne, ce qui explique sa décision.

JEUDI Notre grande exposition est ouverte le soir ameublements sa Pfister Bienne La vie est si belle dans un intérieur confortable! S'installer à neuf est un plaisir à tout âge! Notre exposition est une véritable mine de trouvailles et de bonnes idées pour embellir ou transformer votre intérieur. Meubles, tapis et rideaux, tout vous est offert dans un choix exceptionnel, aux prix les plus bas, indiqués nets sans la moindre équivoque. Livraison à domicile y compris! Avec la garantie et le service que seule la première maison d'ameublement de Bienne peut vous offrir. Réalisez vos rêves grâce à Pfister Ameublements! Amateurs de tapis: Munissez-vous des mesures lors de votre passage chez nous.

football

Les championnats à l'étranger Les Anglais sombrent dans l'ennui

Les joueurs anglais ne savent plus tirer au but. Les efforts conjugués de vingt équipes n'ont abouti qu'à... onze buts ! Une vraie misère. A croire que les footballeurs de Sa Majesté font la grève. Ipswich Town a fait bande à part et a tiré un véritable feu d'artifice en marquant sept buts à Southampton ! Tous les autres ténors de la première division ont joué « à l'italienne ». Arsenal a partagé les points avec Burnley (1-1), imité par Leeds qui a été tenu en échec par Chelsea. Wolverhampton - Stoke s'est également terminé sur un modeste 1-1. Le résultat vierge et peu glorieux de 0-0 à été le pain dur de Manchester City et Tottenham, Queen's Park Rangers et Leicester, West-Ham et Birmingham. Liverpool, Derby et Coventry ont été les seules formations à remporter une victoire par un but à zéro. Quelle incroyable stérilité !

Le présent championnat d'Angleterre est l'un des plus ternes de l'après-guerre, selon l'analyse des spécialistes. Inutile de préciser que le nombre des spectateurs accuse une sérieuse baisse. Leeds conserve une marge de sept longueurs sur Liverpool, seule équipe pouvant encore prétendre disputer le titre au chef de file qui ne doit, cependant, pas se faire

Bayern implacable

En Allemagne, Bayern Munich s'est imposé par 4-1 à l'extérieur. Eintracht Francfort suit les Bavarois à la trace après sa victoire sur Bochum (3-1). Le troisième mousquetaire, Borussia Mönchengladbach, a été victime du réveil de Schalke 04. Fortuna Dusseldorf, qui a battu Rotweiss Essen par 3-0, reste aux avant-postes. Le championnat reste très ouvert, puisque quatre équipes ne sont séparées que par trois points.

LES CAPRICES DE LA COUPE DE FRANCE

Béziers était, jusqu'ici, plus connu par son rugby que par son football. Mais, depuis peu, un nouvel entraîneur « limogé » de Marseille, Joseph Bonnel, avait pris en main les destinées de ce club de seconde division. Or, comme le hasard fait bien les choses, pour les trente-deuxièmes de finale de la coupe de France, Béziers affrontait Marseille. La suite se devine aisément. Bonnel, con-

Barcelone sourit

Les frères ennemis de Barcelone n'ont pu trancher le problème de la suprématie catalane. Le chef de file a été tenu en échec par Espagnol, au cours d'un derby particulièrement explosif. Toutefois, la poudre était mouillée des deux côtés. La journée a, cependant, été faste pour Barcelone puisque ses deux poursuivants, Malaga et Saragosse, ont perdu du terrain. Real Madrid, quant à lui, a battu, Atletico Bilbao par 1-0 pour se convaincre qu'il peut avoir encore un rôle à jouer... dans la première partie du classement. **Gérald MATTHEY**

DES CHUTES

Tous les Bretons de la capitale (et ils sont nombreux) s'étaient retrouvés sur le terrain neutre du Parc-des-Princes pour voir leur derby : Nantes-Rennes. Les cinquante mille spectateurs n'avaient d'eux que pour Rennes, actuellement menacé par la relégation, Nantes occupant la première place du classement. Mais là, pas de surprise, l'agneau n'a pas mangé le loup. Les « supporters » rennois se consolent cependant car le match fut d'une qualité exceptionnelle. Curioni, l'Argentin de Nantes, et Michel, aussi brillant dans son club qu'il est terno en équipe nationale, ont offert un spectacle de grande valeur. La victoire de Nantes (3-1) est psychologiquement importante avant le déplacement que l'équipe bretonne fera dimanche à Nîmes.

Saint-Etienne, l'autre « leader », s'il a gagné sur le même résultat devant Gueugnon, n'a pas soulevé l'enthousiasme. D'ailleurs, la plupart des clubs de première division ont peiné devant les petits. Marseille, nous l'avons dit, éliminé comme Paris par Toulouse (1-2), quitte la grande scène. Reims a également dans les dernières minutes contre Red-Star pour arracher une victoire chancelante dans les prolongations. Nice, qui va tout aussi mal que Marseille, devra rejouer contre Cannes, son voisin, pourtant modeste en seconde division. Après ces douches froides, vivement le soleil sur la Côte d'Azur ! **Jean-Marie THEUBET**

Opinions

DANS MOINS D'UN MOIS, LES STADES SUISSES VONT À NOUVEAU VIBRER

Attendons-nous à des surprises

Février marque, chez nous, le renouveau du football. Avec des fourmillements dans les jambes et soucieux de connaître les verdicts de la saison, les joueurs s'en vont vers les matches d'entraînement, pain noir après le dessert des vacances plus ou moins dorées. Court février, faible trait d'union avec le début de mars, où chacun voudrait en devrait être prêt.

Dans un mois, les premiers résultats fourniront les premiers commentaires, mais auparavant, Bâle se sera déjà mesuré à Celtic Glasgow, à Bâle, le 27, sans avoir pu s'endurcir aux contacts de fortes équipes. Ce sont les aléas de toutes ces différentes coupes, brassées par des intérêts fort divergents, inconciliables parfois. Pourtant, les clubs font des pieds et des mains pour y participer. Bâle a dû avancer ce match à cause de son fameux Carnaval, la police n'étant pas en mesure d'assurer deux grands événements à la fois. Les Ecossais ont refusé d'inverser l'ordre des rencontres, un sou étant un sou.

THÉORIES TRÈS DIFFÉRENTES

Donc, entraînement pour tout le monde, le plus difficile étant de trouver des partenaires « de sorte ». Comme toujours, les théories diffèrent sur les meilleurs moyens d'acquiescer la forme.

Les uns sont pour rencontrer des équipes de ligues inférieures, alléguant qu'il est plus facile de coordonner le jeu, que les joueurs prennent goût à marquer des buts, etc., etc.

D'autres, désirent de vrais matches, où la résistance n'est pas de carton mâché, où si on perd, on a du moins appris quelque chose. S'endurcir d'abord, etc., etc.

Le troisième groupe est adepte de partir piano pour finir fortissimo ; commencer par la bouillie de bébé et terminer par un bifteck à la semelle.

NOUVELLE COMPÉTITION

De toute manière, chacun aura raison, pas du tout gêné de la durée démentielle des pauses d'hiver, inconscient même qu'au printemps débute, non pas la suite du championnat, mais un nouveau. Battant neuf, sujet à de nouvelles conditions.

Si, comme disait ma grand-mère, celui qui naît benêt ne mourra pas ingénieur, en football, les affirmations ne sont pas si nettes. Zurich surnera parce qu'il possède les meilleurs joueurs, mais tout le reste risque d'être ballotté au gé de caprices passagers. **A. EDELMANN-MONTY**

ITALIE: LAZIO TIENDRA-T-IL ?

Désormais, il s'agit de savoir si Lazio conservera une partie de son avance jusqu'à la fin du championnat ou s'il existe encore quelques chances pour ses poursuivants de revoir un jour la tête du classement.

La question mérite, en effet, sérieusement d'être posée car même ceux qui n'affectionnent pas particulièrement la formation romaine doivent bien reconnaître que sa position privilégiée n'est pas due essentiellement au hasard.

On en a eu la confirmation dimanche, face à Vicence. S'appuyant sur la meilleure défense de la série A, les attaquants de la capitale ont marqué trois buts qui furent, finalement, un minimum pour les visiteurs si l'on sait que Chingaglia a manqué la transformation d'un pénalty. Ainsi, en l'espace de huit jours, les « tifosi » de Lazio ont pu applaudir à sept réussites, satisfaction complétée par aucune concession. Mais il est un fait qu'il y a lieu de signaler : le chef de file a déjà joué neuf matches sur quinze avec le soutien de son public et il devra accomplir encore huit déplacements. C'est dire que si Lazio est actuellement

la meilleure équipe de la botte — l'entraîneur de Vicence le déclarait après le match — il y a encore loin de la coupe aux lèvres pour ce prétendant qui s'affirme au fil des dimanches.

Qui donc pourrait profiter d'un éventuel fléchissement ? Les candidats ne manquent pas, puisque quatre points seulement séparent le deuxième du... septième ! C'est dire qu'actuellement, Naples, Milan ou Turin, qui, comme Lazio, ont su tirer pleinement profit de l'avantage du terrain, peuvent encore y croire. Et ce ne sont pas les partages de Juventus, Fiorentina et Inter qui vont leur faire perdre toute espérance. Au contraire, puisqu'il s'agit de partages obtenus « away ».

L'entraîneur de Juventus ne cachait d'ailleurs pas, après le « résultat à lunette » obtenu à Foggia, qu'il avait glané là le point de l'espoir et qu'il faudrait attendre pour le moins encore quinze jours (les Piémontais recevront Naples avant de se rendre à Rome pour y affronter Lazio) pour savoir si le tenant du titre devra céder son bien en fin de saison. **Ca**

Matches en retard en championnat suisse Lugano « fait des misères » à Chênois

Arrêté plus tôt que prévu en raison des conditions atmosphériques, le championnat suisse de football est quelque peu oublié, en ces temps de hockey et de ski. Toutefois, avant la fin de ce mois, il faudra bien « remettre ça », d'autant plus que les discussions ont repris pour trouver des dates quant aux matches en retard. Pour sa part, Chênois (matches renvoyés en décembre contre Chiasso et Grasshoppers) avait fort bien arrangé ses affaires :

— Nous avons essayé — et réussi — de ne pas jouer avec la reprise officielle, explique l'entraîneur Pazmandy. Nous ne faisons pas partie de la coupe, la possibilité existait. C'est ainsi que nous nous sommes entendus avec Chiasso pour le recevoir le 23 mars, et avec Grasshoppers pour nous déplacer à Zurich le 3 avril.

Mais, dans le classement, nombreux sont ceux qui sont encore en danger de relégation et qui, pour cette raison, surveillent ce que font leurs compagnons d'infortune. Ainsi, Lugano, qui s'est plaint au comité de la ligue nationale :

— Les Tessinois ont laissé entendre que nous pourrions très bien nous arranger (?) avec Grasshoppers, qu'il n'était donc pas question d'attendre aussi longtemps, mais que nous devions jouer le plus vite possible, explique un dirigeant genevois. Il semble bien qu'ils ont eu gain de cause, car nous savons déjà que nous devons changer de date.

Et ce dirigeant de relever (en son nom personnel cette fois-ci) que si Lugano voit des « arrangements » possibles partout, c'est qu'il en a peut-être l'habitude ! Un Lugano qui doit être confiant en Chiasso, puisqu'il n'est pas intervenu contre ce club. Il est vrai que les « Chiassesi » sont également obligés de gagner. **S. DOURNOW**

Fédération ouest-allemande Tricheurs exclus

La Fédération ouest-allemande (D.F.B.) écartera automatiquement de la Coupe du monde tous les joueurs qui ont été mêlés à l'affaire de corruption du football ouest-allemand. Cette décision a été prise par la présidence du D.F.B. qui a siégé durant le week-end à Francfort. L'entraîneur fédéral Helmut Schoen en a été avisé.

Hans Passlack, le secrétaire général du D.F.B., a indiqué que cette mesure visait notamment les joueurs Ruessmann, Fichtel, Fischer et Sobieray (Schalke 04) qui avaient été condamnés par les tribunaux à deux ans de retrait de licence pour avoir accepté les pots-de-vin. Ils avaient toutefois été « graciés » en janvier 1974. **A. B.**

Plusieurs surprises en Belgique

Grosse surprise au cours de la 18^{me} journée du championnat de Belgique : la lanterne rouge (Saint-Trond) a tenu le « leader » (Anderlecht) en échec. En visite chez le plus mal loti de ses compagnons, le chef de file n'a en effet pas réussi à obtenir mieux qu'un petit 1-1. Hétons-nous, toutefois, de préciser que ce faux pas n'a rien coûté aux Bruxellois qui ont enregistré avec plaisir les partages également concédés par leurs plus proches poursuivants, Anvers et l'ancien chef de file, Molenbeek, ce dernier étant offert le luxe de céder un point, sur son terrain, à Beringen, pénultième du classement. C'était vraiment la journée de rebuffades.

Diest, qui a longtemps fait figure de relégué, continue de remonter la pente. Une victoire sur Waregem (autre surprise) lui permet de s'éloigner des tout derniers, en dépit des efforts méritoires de ceux-ci. **R. N.**

Italie

1. Lazio Rome 16 points 25 points ; 2. Naples 16-22 ; 3. Juventus et Fiorentina 16-21 ; 5. Milan 16-20 ; 6. Internazionale et Turin 16-18 ; 8. Bologne et Foggia 16-16 ; 10. Cagliari 16-15 ; 11. Cesena et Rome 16-13 ; 13. Gênes 16-10 ; 14. Vérone et Vicence 16-9 ; 16. Sampdoria 16-7.

Allemagne

1. Bayern Munich, 22-31 ; 2. Eintracht Francfort 22-30 ; 3. Fortuna Dusseldorf 22-29 ; 4. Borussia Mönchengladbach 22-28 ; 5. FC Cologne 22-26 ; 6. VfB Stuttgart 22-24 ; 7. Hertha Berlin 22-23 ; 8. Kickers Offenbach 22-22 ; 9. Schalke 22-22 ; 10. FC Kaiserslautern 22-21 ; 11. SV Hambourg 22-20 ; 12. Rotweiss Essen 22-20 ; 13. Werder Brême 22-20 ; 14. VfL Bochum 22-18 ; 15. SV Wuppertal 22-18 ; 16. Hanovre 22-16 ; 17. MSV Duisbourg 22-15 ; 18. Fortuna Cologne 22-14.

Belgique

1. Anderlecht 18-28 ; 2. Anvers 23 ; 3. Molenbeek 22 ; 4. Mechelen 21 ; 5. Standard et Waregem 20 ; 7. Liège 19 ; 8. Beveren-Waas 18 ; 9. F.C. Bruges et CS Bruges 17 ; 11. Liège 16 ; 12. Beerschot et Berchem 15 ; 14. Dierse 14 ; 15. Beringen 12 ; 16. Saint-Trond 11.

Angleterre

1. Leeds United 27-44 ; 2. Liverpool 27-37 ; 3. Burnley 26-31 ; 4. Derby County 27-31 ; 5. Leicester City 27-30 ; 6. Queens Park Rangers 27-30 ; 7. Everton 27-29 ; 8. Ipswich Town 25-28 ; 9. Newcastle United 26-27 ; 10. Arsenal 28-27 ; 11. Coventry City 28-27 ; 12. Sheffield United 26-26 ; 13. Manchester City 26-26 ; 14. Southampton 26-26 ; 15. Stoke City 27-25 ; 16. Wolverhampton Wanderers 27-25 ; 17. Tottenham Hotspur 27-25 ; 18. Chelsea 27-23 ; 19. Birmingham City 26-19 ; 20. West Ham United 27-19 ; 21. Manchester United 26-17 ; 22. Norwich City 26-14.

Espagne

1. Barcelone 21-31 ; 2. Malaga et Saragosse 25 ; 4. Atletico Madrid et Atletico Bilbao 24 ; 6. Grenade 23 ; 7. Real Madrid et Real Sociedad 22 ; 9. Valencia 21 ; 10. Celta Vigo 20 ; 11. Espanol et Gijon 19 ; 13. Oviedo 18 ; 14. Elche, Murcie, Las Palmas, Castellon et Santander 17.

basketball

La révolte des mal classés

La pause de fin d'année semble avoir été bénéfique pour certaines équipes mal classées. La plupart d'entre elles ont, en effet, remporté leur premier match du second tour. Dans le lot des surprises, il faut mettre en exergue l'étonnante performance d'Auvergnier II, qui a infligé une correction à Olympic I, rendant par là un fier service à la première garniture d'Auvergnier. Si les réservistes des « Perchettes » ont livré une rencontre exceptionnelle, il faut tout de même signaler que l'absence des Chaux-de-Fonnières Kurth et Frascotti, tous deux suspendus par l'ACNBA, leur a facilité la tâche. Aux dernières nouvelles, il semble même que les Chaux-de-Fonnières risquent de perdre sur le tapis vert le match gagné d'un point contre Auvergnier I, un des deux joueurs suspendus ayant participé à la rencontre !

LE RETOUR DE CALAME

Parmi les mal classés, Neuchâtel-Sports II a remporté deux points précieux face à Abeille I, qui devient un des principaux « candidats » à la relégation. Au Panespo, les Abeillardards n'ont rien montré de bon face aux réservistes neuchâtelois emmenés par un excellent Cestonaro. Il en a été de même face à Fleurier I, à l'attaque, chez qui le retour de Calame a redonné du pèrcant. Les Fleurisais peuvent, maintenant, prétendre faire un bon deuxième tour et se tirer d'affaire sans trop de problèmes.

Enfin, les juniors A de Neuchâtel-Sports III n'ont pas fait le poids face à Auvergnier I. L'absence de la plupart des juniors évoluant en ligue A explique certainement l'écart de plus de trente points entre les deux équipes.

Résultats : Olympic II - Fleurier I 62-58 ; Auvergnier I - Olympic I 79-80 (sous réserves) ; Abeille I - Fleurier I 40-50 ; Auvergnier I - Neuchâtel-Sports III 88-50 ; Auvergnier II - Olympic I 93-64 ; Neuchâtel-Sports II - Abeille I 72-44.

Classement : 1. Auvergnier I 10 matches 15 points ; 2. Olympic I 10-14 ; 3. Neuchâtel-Sports III 7-9 ; 4. Union Neuchâtel 7-8 ; 5. Fleurier I 10-8 ; 6. Olympic II 7-6 ; 7. Neuchâtel-Sports II 7-6 ; 8. Auvergnier II 8-4 ; 9. Abeille I 9-4.

En première ligue

La révolte des mal classés

Contrairement à ce qui se passe en première ligue, les équipes de 2^{me} ligue restent fidèles à la hiérarchie. Le « leader » vient d'emporter deux nouveaux points sur le tapis vert, mais cela ne changera en rien le visage du championnat, les Unionistes ayant prouvé, en d'autres occasions, qu'ils étaient les plus forts. A l'autre bout du classement, Auvergnier III va de défaite en défaite, malgré sa belle résistance samedi au Val-de-Travers. Quant à Neuchâtel-Sports IV, il peut compter épisodiquement sur l'excellent Rethlisberger pour améliorer son capital de points. Il n'a pas manqué le coche contre la lanterne rouge.

Résultats : Neuchâtel-Sports IV - Auvergnier III 60-44 ; Abeille II - Union Neuchâtel II 0-2 ; Fleurier II - Auvergnier III 51-50.

Classement : 1. Union-Neuchâtel II 6 matches 12 points. 2. Val-de-Ruz 6-10 ; 3. Union-Neuchâtel III 6-8 ; 4. Fleurier II 8-8 ; 5. Neuchâtel-Sports IV 8-7 ; 6. Abeille III 7-5 ; 7. Abeille II 6-4 ; 8. Auvergnier III 7-0.

athlétisme

CROSS DE LA BLÉCHERETTE Berset s'impose devant Schull

EXCELLENTE TENUE DES NEUCHÂTELOIS

Récemment vainqueur du cross de Vidy, à Lausanne, le Jurassien Blaise Schull n'a pas réussi à renouveler son exploit au cross organisé par Lausanne-Sports et notre confrère « Semaine sportive », à la Blécherette/Lausanne. En effet, il a trouvé le Fribourgeois Jean-Pierre Berset, de Belfaux, un des meilleurs coureurs du moment, sur son chemin. Sur un terrain détrempé et très lourd, parsemé d'embûches tel un talus haut d'une quinzaine de mètres, mais très abrupt qui était en fait, un véritable casse-patte, Schull partit très rapidement, mettant entre lui et ses poursuivants un écart assez substantiel. Mais, après quatre tours, Berset revint à sa hauteur, à deux kilomètres de la fin. A l'avant-dernier passage du talus, c'est Berset qui parvint à décrocher Schull pour terminer avec une avance de 9 secondes.

Si Berset, spécialiste du 1500 et 5000 m, se prépare activement pour le cross Satus de Genève et le championnat suisse, Blaise Schull axe sa saison sur le marathon de Manchester, qui se courra en juin. Schull sera dans 15 jours à Strasbourg et participera également au championnat national.

La pépinière d'athlètes qu'est le C.E.P. Cortaillod avait inscrit 27 concurrents.

Plusieurs se sont distingués en prenant les places d'honneur, accompagnés par d'autres Neuchâtelois. Ainsi, nous pouvons relever la victoire de Myriam Linder, de Neuchâtel, en écolières B, les 2^{me}, 4^{me} et 5^{me} places de Christiane Bandner, Pascale Gerber et Corinne Messey, toutes de Cortaillod. En cadettes A, Joëlle Laperrouza, de Cortaillod prend le 4^{me} rang.

Alors que Vincent Moine (Cortaillod) prend la 2^{me} place en écolier A, c'est son camarade de club Joël Jakob, qui enlève la victoire chez les écoliers B. En cadets A, Etienne Roux doit, lui, se contenter d'un 6^{me} rang, mais avec un excellent « chrono » pour un tel terrain. En B, Philippe Sublet termine deuxième, alors que Cl.-Alain Martin et Marc Schlusell prennent les 7^e et 10^{me} places.

En juniors, si l'Yverdonnois Marino Mancuso prend la première place, on trouve, au 3^{me} rang, le Chaux-de-Fonrier Bernard Fleury, suivi par Alfonso Chico-Chico, de Cortaillod.

Enfin, en élite, derrière nos deux champions, signalons la très belle 3^{me} place du Fribourgeois Martin Jaggi, la 9^{me} du Loclois André Warenbourg et la 13^{me} du Neuchâtelois Ehrard Zulauf. **S. C.**

Un jus d'oranges 100% pur

NOUVEL EMBALLAGE

3 mois de fraîcheur garantie hors frigo !

Pris le matin en se levant ou pendant la journée, ce jus d'oranges constitue un réel bienfait pour les adultes et les enfants, car

BONJOUR
Jus d'oranges 100% pur

JUS D'ORANGES
riche en vitamine C naturelle

BONJOUR
garde toute sa richesse d'arôme

JUS D'ORANGES
datage en clair sur l'emballage (durée de conservation 3 mois) offrant ainsi toute garantie de fraîcheur.

BONJOUR
dans un conditionnement pratique qui se jette après emploi

JUS D'ORANGES
en vente chez votre détaillant habituel

BONJOUR!

JUS D'ORANGES
100% PUR Fr. 1.60

De l'or en brique pour peu d'argent

BONJOUR est soumis au contrôle de l'Institut suisse des vitamines.
Union Laitière Vaudoise

099 17 voit rouge

RÉSUMÉ: Hubert Bonisseur de la Bath décide d'aller à Chinatown avec Mabel Grove et Enrique Sagarra.

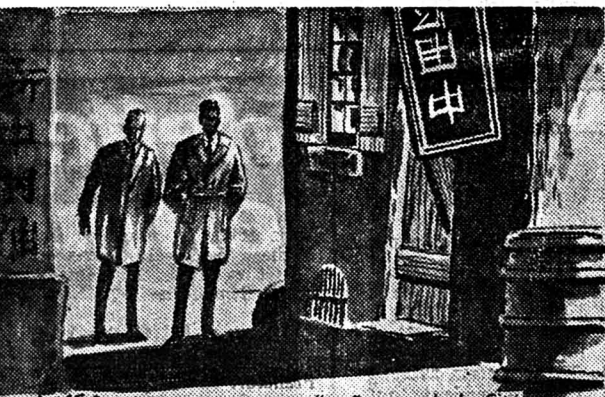
UNE FERMETURE PROVISOIRE



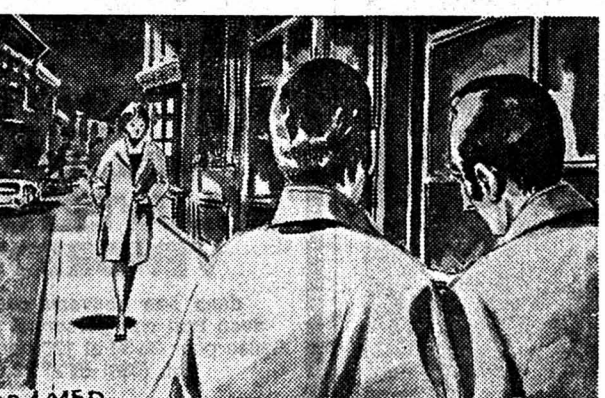
«Tous les trois?» dit Sagarra. Mais ma bagnole n'a que deux places...» Hubert se tourna vers Mabel Grove: «Vous prendrez votre Ford, décida-t-il. Je monterai avec vous. Soumise, la belle rouille se leva. «Vous savez où se trouve un restaurant nommé «Tsingtao»?» demanda Hubert quand il eut pris en main le volant de la Ford. «Oui, répondit Mabel Grove. J'y ai dîné avec des amis.» — «Très bien. Vous me montrerez la route.»



Il fit glisser la Ford dans le flot de la circulation et partit en direction de Chinatown après s'être assuré que la «Corvette» d'Enrique suivait. Un quart d'heure plus tard, il entra dans un autre monde: des toits incurvés, des balcons grillés, des enseignes au néon traçant au-dessus des trottoirs de ravissants idéogrammes multicolores, des passants paisibles vêtus, hommes et femmes, de la longue robe chinoise ancestrale. «A gauche, au fond de l'impasse,» dit soudain Mabel Grove.



Continuant de rouler droit devant lui, Hubert stoppa une cinquantaine de mètres plus loin. Sagarra arrêta sa voiture derrière la Ford. «Attendez-nous sans bouger de votre auto,» ordonna Hubert à la belle rouille. Puis, entraînant Enrique, il se dirigea vers l'impasse. Soudain, il poussa un juron: il avait oublié de s'armer. «Prenez ça, dit Sagarra. Moi, j'ai ma corde à mandoline.» Hubert fourra dans sa poche la solide couteau à cran d'arrêt qui lui était tendu.



Peint en rouge, le «Tsingtao» exhibait de nombreuses inscriptions en langue chinoise. Accrochée à la porte, une pancarte annonçait en anglais: «Fermé pour cause de réparations». Hubert jura une seconde fois. «Ils ne nous ont pas attendus!» grogna-t-il. Sagarra lui poussa le coude. Vêtue à l'américaine, une jeune Chinoise approcha. Elle s'arrêta devant le «Tsingtao» et son visage exprima la surprise. «Bonjour, miss! dit Hubert. Vous travaillez ici?»

Demain: Le rideau de fer

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle des conférences: 20 h 30, Mystérieuse et moderne Côte-d'Ivoire (Connaissance du monde).

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts.

Musée d'ethnographie. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'art et d'histoire: Cartes à jouer et tarots. La Figuration. Galerie des Amis des Arts: Exposition Pham Thuc Chuong. Galerie Ditesheim: Exposition Michel Delprete, encre de Chine.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Studio: 15 h et 20 h 30, Le Mataf, 16 ans.

Bio: 15 h, 18 h 15 et 20 h 45, Orange mécanique, 18 ans. 2me semaine.

Apollo: 15 h et 20 h 30, Les anges mangent aussi des foyots, 16 ans. 17 h 45, Saskačewan - Destin de pionniers au Canada.

Palace: 15 h et 20 h 30, Les Cracks, 12 ans. (Cinédoc).

Arcades: 15 h et 20 h 30, Le Magnifique, 16 ans. 2me semaine.

Rex: Fermé pour rénovations.

DANSE ET ATTRACTIONS (Jusqu'à 4 h)

L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (Jusqu'à 2 h)

Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Service d'urgence des pharmacies:

Région Boudry - la Côte, S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

LE LANDERON

Cinéma du Château: Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Bon baiser de Russie.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, La Colline de la mort.

HOROSCOPE

Le domaine sentimental sera favorisé le matin. L'après-midi et la soirée seront très bons.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront dynamiques, hardis, impulsifs et très remuants.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Vous devez rechercher le calme. Amour: Pensez un peu plus aux choses sérieuses. Affaires: Développez certaines entreprises.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Prenez le temps de mastiquer vos aliments. Amour: Ne vous laissez pas duper. Affaires: Étudiez soigneusement vos décisions.

GÉMEAUX (20/5 - 21/6)

Santé: Reposez-vous après un long effort. Amour: Calmez votre impulsion. Affaires: Ne cherchez pas de réalisations trop rapides.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Réagissez contre les petits maux. Amour: Les sentiments discrets sont sincères. Affaires: Surveillez sérieusement vos dépenses.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Ne prenez que les médicaments prescrits. Amour: La situation est très délicate. Affaires: Ignorez les propositions faites par des inconnus.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Essayez un traitement par les plantes. Amour: Extériorisez-vous davantage. Affaires: Calme et méthode sont nécessaires.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Faites une cure de fruits. Amour: L'être aimé est plein de bon sens. Affaires: Ne divulguez pas trop vos idées.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Votre sommeil est très agité. Amour: Reconnaissez vos torts. Affaires: Votre journée sera très chargée.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Vous manquez de sommeil. Amour: Ne vous laissez pas surprendre. Affaires: Ne vous vantez pas ainsi.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Ne fréquentez pas les contagieux. Amour: Vous trouverez le soutien moral dont vous avez besoin. Affaires: Préparez vos arguments.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Consommez plus de légumes verts. Amour: Ne vous fiez pas à vos impressions. Affaires: Vous serez écouté et suivi.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Une convalescence est à prévoir. Amour: Montrez-vous plus indulgent. Affaires: Faites un effort supplémentaire.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Langue de bœuf au madère Pommes de terre mousseline Salade de scarole Pommes à la vanille

LE PLAT DU JOUR:

Pommes à la vanille

4 pommes, 1 dl de vin blanc, cerises au kirsch, gelée de raisins, crème à la vanille. Peler les pommes. Les couper en deux, les évider et les étuver rapidement dans le vin blanc. Laisser refroidir. Dresser sur un plat. Couvrir d'une fine couche de gelée, napper de crème à la vanille et décorer avec les cerises au kirsch.

Des questions et des réponses

Comment retrouver l'éclat d'un objet en étain? Un objet très encrassé, dont l'oxydation semble profonde sera trempé dans le pétrole et laissé dans ce bain quelques heures et même quelques jours; vous l'essuyerez ensuite avec du papier journal (très absorbant) et il est probable que les concrétions se décolleront sans difficulté. Achevez le polissage au chiffon avec un produit classique. Comment faire disparaître les taches de rouille souillant une gravure? Parmi toutes les taches qui peuvent souiller une gravure, la rouille est sans aucun doute la plus rebelle aux solutions connues. Toutes ont été essayées, très peu se sont montrées efficaces, cependant en voici deux qui, si les taches y mettent du leur, peuvent parfaitement donner un résultat. Vous devez commencer par effectuer des lavages à l'eau tiède et les répéter plusieurs fois en insistant (avec délicatesse) à l'endroit des taches. Ensuite vous saupoudrez ces dernières avec du sel d'oselle, puis vous rincez abondamment. On peut aussi tenter d'utiliser des produits antirouille vendus chez les droguistes. La rouille résiste souvent à toutes les solutions aussi ne vous attendez pas à des miracles. Toutefois, vous aurez sans doute la satisfaction de constater que si les taches n'ont pas disparu, elles seront sensiblement atténuées.

Comment nettoyer les vernis? Les produits abondent, mais peu sont efficaces et sans danger. La fameuse «popote» des antiquaires n'est pas détonnée. Il suffit d'en frotter le vernis avec un linge doux et de bien l'essuyer ensuite, le résultat est remarquable.

Sur un vernis ciré, il arrive que les meubles anciennement vernis aient reçus plusieurs couches d'encraustique au cours des temps, un nettoyage à l'essence enlèvera ces épaisseurs inutiles.

Trop de viande rouge!

Savez-vous que le Français est le plus gros mangeur de viande d'Europe: 87,5 kilos par an (l'Allemand 74 kilos, l'Italien 45 kilos). Le poste viande rouge (essentiellement rouge) représente 40% des dépenses alimentaires; c'est trop disent les médecins. Des nombreux aliments hautes calories penseront à votre famille un pouvoir nutritif bien équivalent à celui de la viande rouge. N'oubliez pas que le poisson, le lait, les œufs, le fromage apportent à l'organisme autant de protéines que la viande.

Les brochettes à l'indienne

Ingrédients: un bloc de jambon de 600 g, une boîte de pêches au sirop, un petit pot de cerises au jus, 200 g de riz, une cuillerée à soupe de curry, 3 cuillerées à soupe d'huile, du sel, du poivre.

Détaillez le jambon en 24 morceaux égaux. Détaillez également les pêches et enfiler sur des brochettes en alternant le jambon, les morceaux de pêche et les cerises. Huilez et faites cuire le grill. Pendant ce temps, faites cuire le riz dans de l'eau salée additionnée de curry. Laissez cuire jusqu'à l'absorption complète du liquide par le riz. Servez bien chaud.

Préparation: 10 minutes. Cuisson: 20 minutes.

A méditer

L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres; rien n'est moins sensé que de vouloir y substituer les nôtres.

J.-J. ROUSSEAU

De tout pour faire un monde

Des pneumatiques

La grande firme américaine de pneumatiques, Goodyear, produit industriellement un nouveau pneu pour les camions, engins de chantier et autres véhicules lourds. Il s'agit de pneus remplis de mousse plastique injectée, ce qui les rend totalement incraçables et dispense ces véhicules de roues de secours.

Les ingénieurs de cette firme travaillent actuellement à la mise au point d'un pneu identique pour les automobiles de tourisme roulant à grande vitesse. (ACI)

Les Asiatiques et l'alcool

L'alcoolisme est, en Asie, beaucoup moins répandu qu'en Europe ou en Amérique; cela ne vaut pas seulement pour les musulmans, à qui leur religion interdit toute consommation d'alcool, mais aussi pour d'autres groupes de la population. Jusqu'à présent, on pensait que cette modération dans la boisson avait des fondements culturels et traditionnels; or, les résultats d'expériences récentes sembleraient indiquer que l'organisme des Asiatiques supporte moins bien les boissons alcoolisées que celui des Blancs.

Un psychiatre américain compara 24 Chinois, Japonais, Coréens et autres Asiatiques âgés de 18 à 51 ans avec 24 Américains d'origine européenne appartenant aux mêmes groupes d'âge, afin d'étudier leurs réactions à de petites quantités d'alcool. Chaque sujet reçut 0,4 millilitres d'alcool pur pour chaque kilogramme de son poids, ce qui représente chez un individu de 70 kg un quart de litre de vin.

Chez 17 Asiatiques on constata une forte rubéfaction qui s'étendait aux oreilles et au cou, voire à la poitrine et à la paume des mains; trois Améri-

cains seulement présentèrent, et de manière beaucoup moins marquée, une telle rubéfaction du visage. De plus, la tension artérielle des Asiatiques baissa beaucoup plus fortement et leur pouls s'accéléra à 89 battements par minute, contre 75 chez les Blancs. En outre les sujets asiatiques se plaignirent fréquemment de vertiges, de maux de tête, de faiblesse musculaire, de picotements et d'un sentiment général de malaise, tandis que la plupart des Américains déclarèrent qu'ils se sentaient détendus, gais, heureux et satisfaits. (DS)

Une calculatrice miniaturisée

Une calculatrice électronique miniaturisée, la plus petite au monde, a été réalisée au Japon. Mesurant 63 millimètres de long sur 48 mm de large et 12 mm d'épaisseur, elle a les dimensions d'une boîte d'allumettes. Ses touches sont si petites qu'il faut utiliser la pointe d'un stylo pour composer les opérations. Cette calculatrice miniature sera commercialisée en automne prochain.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle
17.05 (C) Le 5 à 6 des Jeunes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Tremplin
18.50 (C) Le manège enchanté
19.15 (C) Les Enfants des autres
19.55 (C) Un Jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 Première vision en Romandie
20.30 (C) Modesty Blaise
22.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 L'heure des enfants
18.10 (C) TV culturelle pour adultes
18.40 (C) Fin de Journée
18.50 Téléjournal
19.00 Ski alpin
19.30 L'Alpin
20.00 Téléjournal
20.05 Magazine politique
21.05 Le Chef
21.50 Téléjournal
22.05 Ski alpin

FRANCE I

9.00 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
15.30 Ski
16.20 Emissions pour la jeunesse
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Maurin des Maures
20.35 Plein cadène
21.35 Pour le cinéma
22.35 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Les Bannis
16.05 Fin

FRANCE III

19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Des lauriers pour Lila
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) L'Enchantement
22.05 (C) Match sur la 2
22.50 (C) I.N.F. 2 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.10 (C) Telescuola
10.00 (C) Telescuola
10.30 (C) FINE
18.00 (C) Vroom
18.55 (C) Pop hot
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Argomentale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Diario di un maestro
22.10 Educazione speciale
22.55 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, le monde étrange des sons. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal, 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, point chaud. 21 h, variétés. 21.45, ski alpin. 22 h, en bonne compagnie. 23 h, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, Lassie. 17.45, piqûe tournante. 18.25, la dégradation policière. 19 h, téléjournal. 19.30, téléports. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, téléjournal. 21.15, Léopold Lindtberg. 22 h, aventures d'un lecteur. 22.35, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, Informations. 8 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service, ski. 10.05, le ménager apprivoisé, ski. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, ski, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réactualisé, chemin faisant. 15.50, à tire-d'aile. 16.05, feuilleton: Une grand-mère en or massif (23). 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, ski, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, disc-o-matic. 20.20, ce soir, nous écouterons. 20.30, les concerts de Genève: l'Orchestre de la Suisse romande. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, la revue des livres. 8.30, rencontres. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollage: le monde propose. 10.45, English by air. 11 h, université radiophonique internationale: écouter la musique consciemment pour la comprendre (8). 11.30, prélude au mercredi symphonique. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fin pomeriggio. 18 h, jazz-hot. 18.30, rythme pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, Informations. 20.05, la semaine littéraire. 20.30, playtime. 20.45, vivre ensemble sur la planète. 21 h, paroles... 22 h, vive l'opérette. 22.30, chasseurs de son. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, pélemé musical. 6.50, méditation. 7.10, autoradio. 8.30, pages d'œuvres scéniques américaines. 9 h, tracto. 10.05, 2 divertissements. Haydn. 10.20, radiocollage romanche. 10.50, Mozart. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, mélodies espagnoles. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, jeunes musiciens. 15.05, musique champêtre. 16.05, hits internationaux. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, folk et country. 18.50, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, radio-hit-parade. 20.30, pour le 75me anniversaire d'Erich Kästner. 21.45, parade instrumentale. 22.30, revue de presse. 22.30, musical-box. 24 h, hit-parades de France et d'Italie.

De tout pour faire un monde

Etes-vous gauchers?

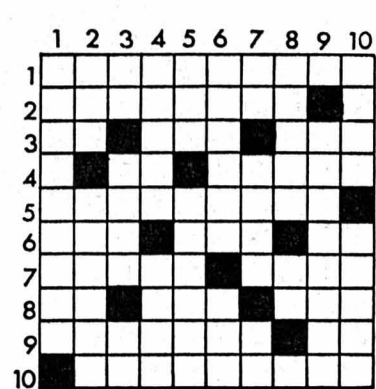
Il y a 200 millions de gauchers dans le monde. «Topka», un magasin de la rue d'Arcole, à Paris, a inauguré un rayon «spécial gauchers», dû à l'initiative... d'une gauchère. (Larousse).

Une époque féministe?

Les morts étrusques reposaient dans des sarcophages: ceux des hommes ressemblaient à des lits, ceux des femmes à quelque chose de plus massif, évoquant le sarcophage grec et semblant être le signe d'une dignité supérieure. (Larousse)

MOTS CROISÉS

Problème No 223



VERTICALEMENT

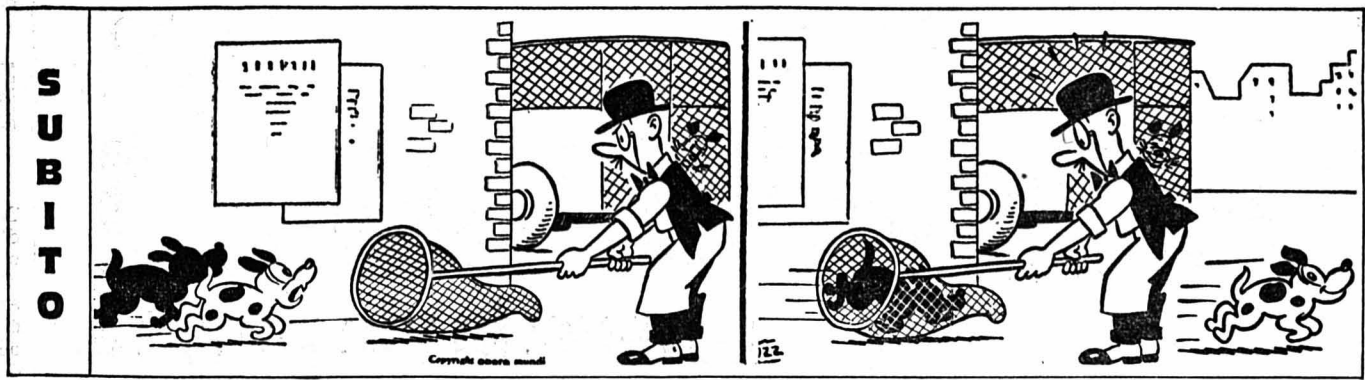
1. Danseuse et chorégraphe française. 2. Dans le nom d'un poète allemand. — Silius d'Apollon. 3. Lettres numériques. — Félix. — Manifestation d'opposition. 4. Oiseau ou fleuve. — Service anniversaire. 5. On peut s'y piquer. — Pierre d'aigle. 6. Succédané. — Argile. 7. Unité de charge. — Affluent du Rhône. — Initiales d'un compositeur hongrois. 8. Rivière du Brésil. — Support. 9. Lâcheurs. 10. Peut être tirée de la canne. — Précipitée.

Solution du No 222

1	E	N	T	E	L	E	C	H	I	E
2	D	E	V	A	R	I	A	N	T	
3	A	G	A	I	S	V	U	E		
4	G	R	A	N	D	O	R	S		
5	N	E	P	I	E	V	E	I	L	
6	E	E	V	I	T	E	T	E		
7	U	T	E	C	R	E	T	E	S	
8	L	A	I	A	I	R	E	E		
9	E	N	T	R	A	I	M	I	S	E
10	C	L	O	U	E	R	A	S	S	

HORIZONTALLEMENT

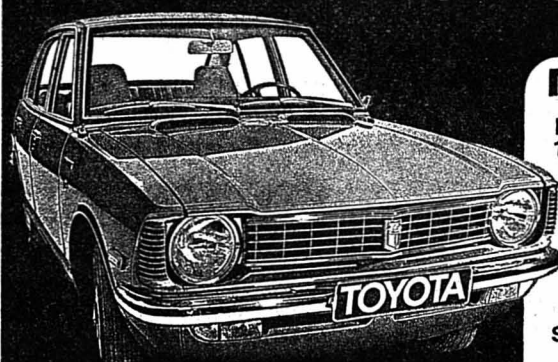
1. Grosse bonbonne. 2. Port breton. 3. lice. — A mettre au débit. — Volonté. 4. Note. — Reçu. 5. Action d'une puissance, d'une faculté. 6. Fils de Lamech. — Dans les Alpes-Maritimes. — Intersection. 7. Pneu de veau mort-né. — Port sur la Baltique. 8. Préfixe. — Fait répéter. — Est suffisant. 9. Qui adoucit. — Pronom. 10. Met un mobile sur orbite.



Roulez avantageusement Roulez TOYOTA!

Nous vous offrons encore la

Toyota Corolla 1200



Renseignements

Moteur 4 cylindres de 1166 cmc, arbre à cames placé haut, 73 CV (SAE) à 6000 t./min. Vitesse de pointe: plus de 145 km/h.

Deluxe, 5 places, 2 portes.

fr. 8190.-

Sedan Deluxe, Fr. 9950.-
Coupé, Fr. 9990.-
Combi, Fr. 9850.-



TOYOTA

en toute confiance

Le plus grand producteur d'automobiles du Japon

**Tél. (038)
24 44 24**

GARAGE DU 1^{er}-MARS S. A. Pierre-à-Mazel 1 NEUCHÂTEL

(En face du gymnase)

Distributeurs locaux : Garage G. MASSON, Couvet, tél. 63 18 28
GARAGE SPORTING, Corcelles, tél. 31 60 60

D'une masse en faillite, à vendre

un gros lot de

cadres pour photos, porte-photos, supports pour livres, grilles pliantes, différents cadres en métal pour photos, sous-plats en métal, porte-bougies, produits en fabrication, fournitures diverses, carreaux de brique glacée.

Seules des offres pour la vente en bloc ou en grands lots seront prises en considération.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Office des faillites de Bienne. Tél. (032) 2 21 91.

Ecole de conduite

toutes catégories

A. Maire J.-J. Kramer W. Pillonel

Tél. 25 67 70 Tél. 33 34 54 Tél. 42 28 95

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ

Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

ARCADES
25 78 78

DÈS DEMAIN 15 h - 20 h 30
UN NOUVEAU SUCCÈS!



mode
l'entretien

pour des vêtements propres!

RESTAURANT BEAU-RIVAGE

Neuchâtel - Tél. 25 47 65

AU RESTAURANT

LUNDI SOIR : La goulache hongroise du patron 10.-

MARDI SOIR : Jambon en croûte 12.-

MERCREDI SOIR : Bouchoyade, boudin, saucisse grise, atriaux, saucisse à rôtir, lard 11.-

JEUDI SOIR : Tripes neuchâtelaises à gogo 9.-

SAMEDI MIDI : Soupe aux pois jaunes, gnagis 6.-

Service compris

SAMEDI MIDI : Soupe aux pois jaunes, gnagis 6.-

Service compris

A LA CAVE NEUCHATELOISE

MERCREDI SOIR : Buffet fromage avec rondes à gogo 9.90

VENREDI SOIR : Buffet saucisse à gogo, 6 sortes avec comète aux raves 12.-

SAMEDI MIDI : Soupe aux pois jaunes, gnagis 6.-

Service compris

Camps de ski

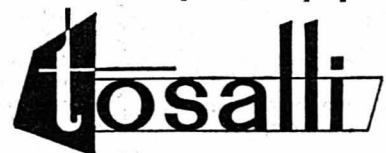
Nos fournisseurs nous ont vendu à des prix

«FIN DE SÉRIE»

des skis, bâtons, chaussures, bonnets, gants, lunettes, pullovers montants, vestes, pantalons et survêtements

Maintenant, nous mettons ce matériel en vente en prévision des camps de ski

A bas prix, équipez vos enfants à Colombier

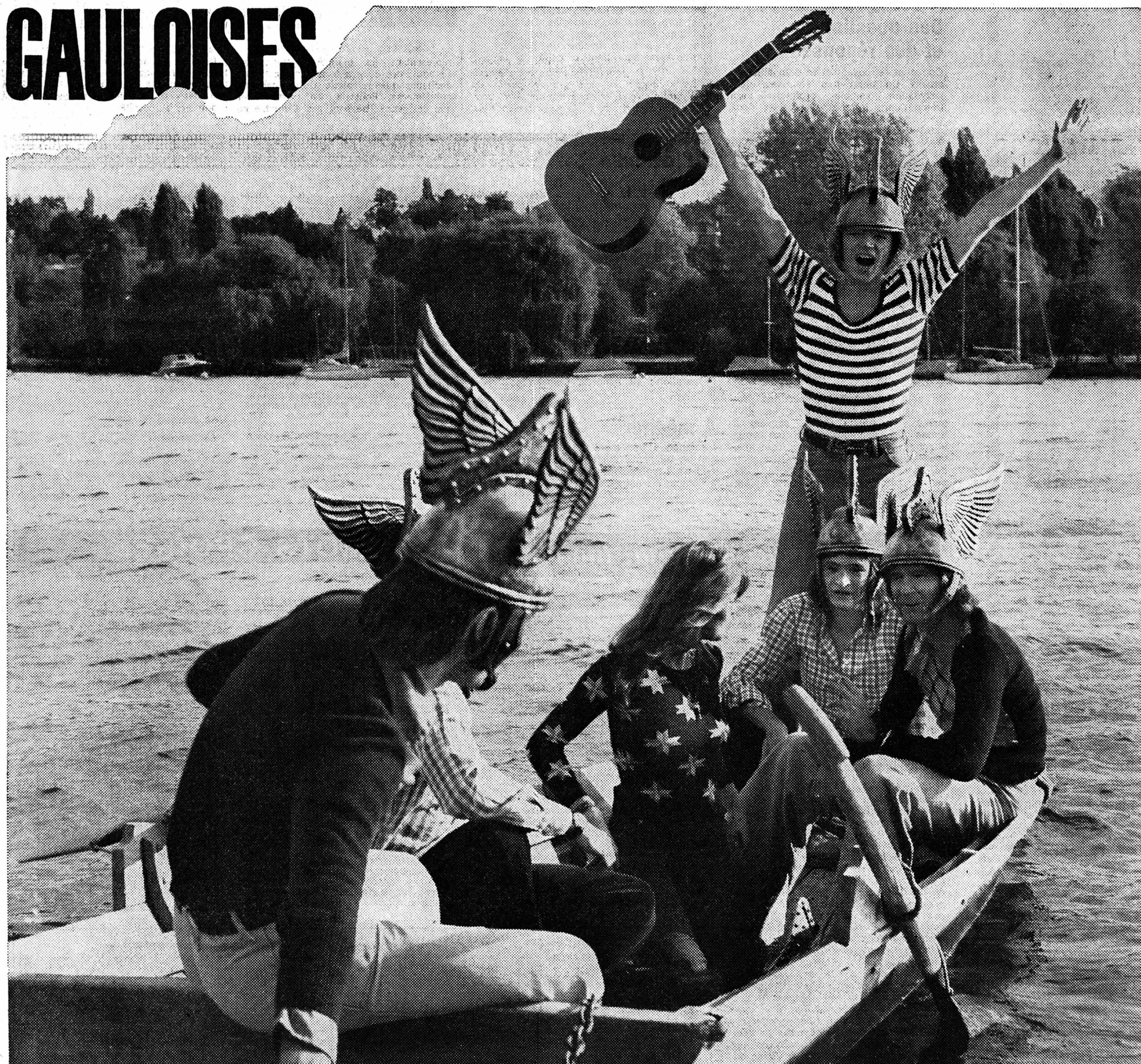


SPORT... évidemment

Tél. (038) 41 23 12

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

GAULOISES



Prenez la vie par le bon bout. Avec une Gauloise!

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,

021/951150

Arrangements
Financiers s. à r. l.
1510 Moudon

HÔTEL PATTUS SAINT-AUBIN RÉOUVERTURE VENDREDI

dans son nouveau cadre avec tout son personnel d'été
Salles pour 20-30 et 120 personnes
Tél. (038) 55 27 22



Costa del Sol

Départs hebdomadaires
Séjours de 1, 2 ou 3 semaines
avec avion dès Genève

A partir de Fr. **360.-**

Neuchâtel 9, rue des Moulins



MARIAGES



Renseignements téléphoniques et consultations gratuites sans engagement; sur rendez-vous

Discrétion - Sélection - Choix

Genève : 3, avenue Weber - Fribourg - Lausanne - Lugano - Sion
Neuchâtel : Boine 2, tél. (038) 25 45 16

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

LA PETITE-FILLE DU FONDATEUR DE LA CHAÎNE DE JOURNAUX HEARST ENLEVÉE

BERKELEY (Californie), (AFP). — La petite-fille du fondateur de la chaîne de journaux Hearst...

Le père de la victime, M. Randolph Hearst, directeur du journal « San Francisco Examiner »...



Patricia Campbell Hearst et son fiancé.

Le Saint-Siège et Jérusalem

TEL-AVIV (AFP). — L'indépendant « Haaretz » publie une interview que le professeur Alessandrini...

Jérusalem a statut de l'un des trois grands religions monothéistes...

Il a, d'autre part, relevé les points suivants : la situation d'avant la guerre de 1967...

Les pirates de Singapour

SINGAPOUR (AP). — Les quatre terroristes qui étaient retranchés depuis six jours sur un bac...

« L'union » entre la Tunisie et la Libye

TUNIS (AP). — Mardi matin s'est ouvert devant l'Assemblée nationale tunisienne le débat sur la réforme constitutionnelle...

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Le professeur Mushkat à l'Université « A quand la paix au Proche-Orient ? »

Depuis un quart de siècle, Israël et les pays arabes sont en guerre. Vouloir à tout prix déterminer les responsabilités est vain.

n'aurait jamais véritablement manqué, mais la pénurie aurait été inventée pour faire accepter aux consommateurs...

Le législatif de Cressier accepte deux crédits de 37.000 francs

De notre correspondant : Le Conseil général de Cressier a siégé hier soir sous la présidence de M. Michel Wirsch.

propositions concrètes au Conseil général. Dans les divers, M. André Ruedin releva que le transformateur fixé à l'immeuble de M. Alphonse Ruedin...

Le premier crédit avait été renvoyé lors de la séance du 15 décembre, le Conseil général ayant demandé au Conseil communal de revoir son arrêté...

M. Aubry, chef des bâtiments, avisa le Conseil général que le Conseil communal tenant pour acquis le fait que le législatif ne siégerait plus à la salle du château...

Un groupe de travail composé de trois conseillers communaux, MM. Henri Berger, Jacques Ruedin et Jean-Pierre Aubry...

Le mobilier offert à l'époque par la Corporation Saint-Martin ira à la maison Vallier pour meubler la salle du poêle.

Cyclomotoriste blessé au chef-lieu

Hier vers 19 h 45, M. Mario Paiano, 25 ans, domicilié à Pesuex, circulait au guidon de son cyclomoteur rue de l'Écluse à Neuchâtel...

VAL-DE-TRAVERS

Joséphine Baker à Cuvet

Hier à la salle de spectacles de Cuvet, plus de six cents spectateurs ont assisté au tour de chant de Joséphine Baker.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS ON RÉTROGRADE

EN SUISSE, l'euphorie boursière de la semaine de vendredi dernier ne fut qu'un feu de paille et lundi déjà les principales valeurs actives ont opéré des replis.

MILAN est devenu franchement morose alors que cette place nous avait longtemps frappé par sa bonne tenue...

FRANCFORT voit aussi les gains de cours réalisés à la fin de la semaine dernière fondre et les inquiétudes monétaires...

LONDRES opère également des mouvements vers le bas qui nuisent plus aux titres britanniques qu'aux valeurs minières...

Neuchâtel, le Crédit foncier s'échange à 760, comme précédemment alors que Genève s'aligne sur le prix obtenu à Genève, soit 130; Girard-Perregaux se traite à 750.

NEW-YORK montre la voie des replis justifiée par les atermis de la Conférence prévue le 11 février à Washington...

Les fonds publics suisses sont à peine offerts. PARIS ne manifeste aucun mouvement de soutien à la politique indépendante de la France...

La hausse de la valeur des actions de l'Erlikon-Bührle Holding S.A. en 1973 a été favorisée par la consolidation de l'entreprise...

Erlikon-Bührle Holding S.A. en 1973

L'Erlikon-Bührle Holding S.A. a réalisé pendant la première année d'exercice de sa nouvelle composition un chiffre d'affaires consolidé s'élevant à environ 1250 millions de francs...

une augmentation des capacités de fabrication. On cherche également d'autres possibilités permettant le renforcement du secteur civil, ce qui n'est toutefois pas facile à réaliser...

bulletin boursier

NEUCHÂTEL

Table with 2 columns: 4 fév. and 5 fév. listing various banks and companies like Banque nationale, Crédit foncier neuchâtel, etc.

LAUSANNE

Table with 2 columns: 4 fév. and 5 fév. listing banks and companies like Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, etc.

GENÈVE

Table with 2 columns: 4 fév. and 5 fév. listing banks and companies like Grand Passage, Charmilles port., etc.

BALE

Table with 2 columns: 4 fév. and 5 fév. listing banks and companies like Pirelli Internat., Baloise-Holding, etc.

ZURICH

Table with 2 columns: 4 fév. and 5 fév. listing banks and companies like Pirelli, Am. Metal Climax, etc.

ZURICH (act. étrang.)

Table with 2 columns: 4 fév. and 5 fév. listing international companies like Alcan, Am. Metal Climax, etc.

LAUSANNE

Table with 2 columns: 4 fév. and 5 fév. listing banks and companies like Banque cant. vaudoise, etc.

GENÈVE

Table with 2 columns: 4 fév. and 5 fév. listing banks and companies like Grand Passage, etc.

BALE

Table with 2 columns: 4 fév. and 5 fév. listing banks and companies like Pirelli Internat., etc.

ZURICH

Table with 2 columns: 4 fév. and 5 fév. listing banks and companies like Pirelli, Am. Metal Climax, etc.

VAUD

VOL À MAIN ARMÉE DANS UNE BANQUE DE NYON : 30.000 FRANCS DE BUTIN

De notre correspondant : Mardi après-midi vers 16 h 30, peu avant la fermeture du guichet, une agression à main armée a été commise à l'agence du Crédit foncier vaudois à Nyon.

parquée à proximité de la banque. Il s'agit d'un jeune homme, 170 à 175 cm, svelte, vêtu d'un manteau gris-vert, éventuellement d'un manteau genre reporter vert, pantalons foncés, coiffé d'un bonnet on d'une casquette.

FRIBOURG

Tribunal correctionnel de la Sarine trafic de drogues: lourdes peines

Six jeunes gens âgés de 20 à 23 ans, ainsi qu'un ressortissant anglais de 30 ans comparaissent hier devant le tribunal correctionnel de la Sarine présidé par M. Pierre Zappelli.

rang des plus dangereux des trafiquants, hommes d'affaires cyniques. Certains, toutefois, vécurent plus ou moins longtemps du produit du trafic.

VAL-DE-TRAVERS

Cet épilogue judiciaire est celui de trois enquêtes plus ou moins imbriquées, conduites en 1973. Les cas les plus graves étaient ceux de l'importation d'Angolterre de 4000 doses de LSD (2000 selon l'accusé anglais) et de Pachat au Maroc, par deux des accusés, de... huit kilos de haschich.

PLATEAU DE DIESE

Avec les musiciens du pied du Chasseral Les délégués de l'Association des fanfares du pied du Chasseral ont siégé récemment à Lamboing sous la présidence de M. Melvin Gauchat...

L'Angleterre vivra son prochain week-end sous le signe d'une grève générale dans les mines

LONDRES (AP). — Les mineurs britanniques ont décidé mardi d'arrêter complètement le travail samedi à minuit.

La décision a été prise par le comité exécutif du syndicat national des mineurs qui représente 280.000 travailleurs, et a été annoncée par M. Gormley, président du syndicat.

La grève, si elle se prolonge, pourrait arrêter l'industrie britannique d'ici au printemps.

Le charbon produit 70 % de l'électricité britannique, et les stocks sont déjà réduits d'un tiers à la suite de la suppression des heures supplémentaires appliquée par les mineurs depuis novembre.

Le gouvernement, qui a déjà instauré une semaine de travail de trois jours, a averti le pays qu'une grève générale des mineurs pourrait conduire à une semaine de deux jours et à d'autres mesures pour économiser l'énergie.

Les mineurs réclament des augmentations allant de 30 à 35 %. Le gouvernement conservateur leur a offert de sept

à 16 % dans les limites de son plan anti-inflation.

En fait, on s'attendait à ce que la grève soit annoncée depuis que, lundi, il avait été rapporté que 81 % des mineurs s'étaient prononcés en faveur de l'arrêt de travail.

Toutefois, bien qu'une date ait été fixée, il est encore possible que l'ordre puisse être annulé si un règlement intervenait d'ici samedi soir.

Les perspectives de nouveaux contacts paraissent toutefois minces pour le moment.

M. Gormley a déclaré que les responsables du syndicat des mineurs avaient exclu de nouvelles négociations si le gouvernement n'indiquait pas clairement qu'il est disposé à augmenter son offre.

UNE EXTENSION

Selon M. Gormley, le comité exécutif a pris la décision de grève à l'unanimité de ses 27 membres, après quatre heures de discussions. Le comité a également décidé de créer un fonds de grève et de rechercher le soutien d'autres syndicats,

notamment des travailleurs des transports et des dockers.

M. Gormley a également déclaré que des piquets de grève seraient mis en place 24 heures sur 24, là où ce sera nécessaire. Mais, il n'a pas précisé si ces piquets concerneraient uniquement les mines ou si, comme en 1972, ils essaieraient aussi d'interdire l'approvisionnement des centrales électriques en charbon, ce qui avait été à l'origine de heurts violents avec le service d'ordre.

Depuis, la loi sur les relations industrielles interdit à des grévistes de placer des piquets devant des entreprises qui ne sont pas intéressées directement par leur conflit. Mais les syndicats ont refusé de reconnaître l'existence de cette loi et ont réclamé son abrogation.

VERS DES FAILLITES

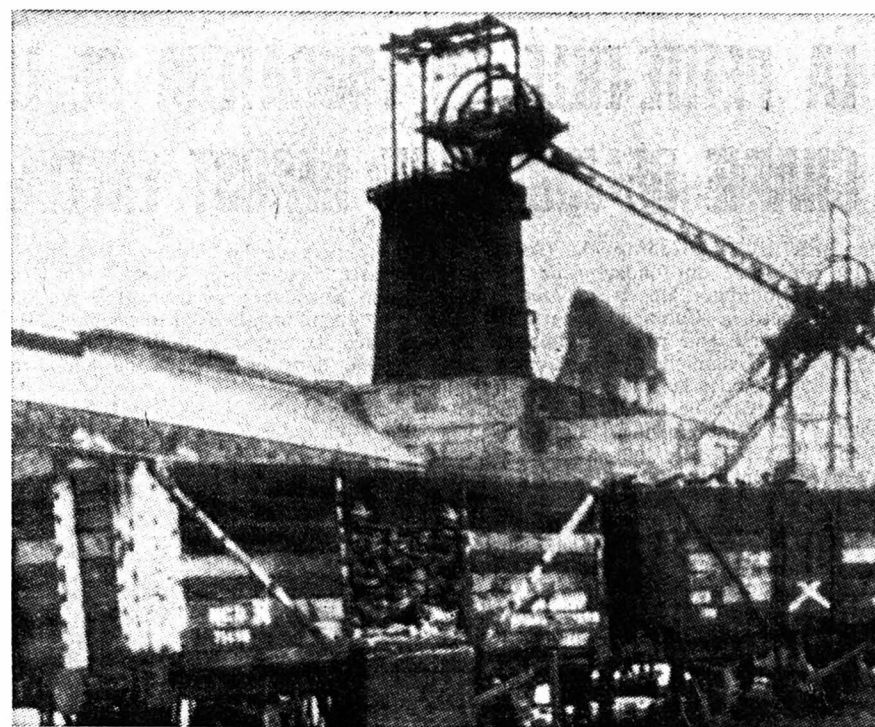
La prolongation du régime des trois jours de travail seulement par semaine et la possibilité de sa réduction à deux jours ou deux jours et demi, fait croître l'inquiétude dans les milieux industriels britanniques.

M. de Laszlo, président de l'Associa-

tion des petites entreprises, vient d'avertir que certaines petites entreprises ne pourront pas payer les salaires de leurs employés la semaine prochaine à cause des difficultés de trésorerie résultant de la crise.

Outre la diminution de la production et l'accroissement des frais d'exploitation qu'elle entraîne, les sociétés sont de plus en plus obligées par leurs fournisseurs, de régler comptant leurs achats cependant que les banques, très prudentes et à court elles mêmes de liquidités, limitent strictement leurs avances.

La Banque d'Angleterre a bien débouqué la semaine dernière 150 millions de livres de crédits bancaires, mais d'après M. de Laszlo, ce capital a déjà été absorbé en grande partie par les grandes entreprises.



Au cœur du Pays-de-Galles minier : Abercynon. (Téléphoto AP)

Pétrole: la CEE et Washington pas d'accord

BRUXELLES (AP-AFP). — Les neuf pays membres du Marché commun se seraient mis d'accord pour insister sur le fait qu'ils veulent garder les mains libres en matière d'énergie lorsqu'ils rencontreront les Etats-Unis, le Japon et le Canada lundi à Washington.

Ils veulent avoir leur propre politique de l'énergie et ils tiennent à ce que la France, la Grande-Bretagne et l'Italie puissent conclure des accords séparés avec les pays arabes.

Le président du conseil des ministres de la Communauté, le ministre allemand des affaires étrangères Scheel, et le président de la commission du Marché commun, M. Ortolí, représenteront la communauté, mais les neuf pays enverront leur ministre. La présence de M. Jobert n'a cependant pas encore été annoncée.

CONTRE KISSINGER

Le conseil des ministres s'est mis d'accord sur les instructions qu'ils donneront à MM. Scheel et Ortolí. Elles sont fermes sur deux points : — la réunion de Washington ne peut prendre de décisions concrètes en matière d'énergie, parce qu'elle n'en a pas le temps et que certains pays importants seront absents, notamment les Arabes.

— Elle ne doit créer aucune nouvelle institution, comme un « groupe d'action de l'énergie », tel que M. Kissinger l'a proposé le 12 décembre.

Les sujets qui seront traités à Washington devraient être les suivants, estiment les Neuf : — conséquences de la crise de l'énergie sur l'économie mondiale ; — problèmes de la recherche et du développement dans le domaine énergétique ; — intensification de la coopération économique entre les pays producteurs de pétrole et les pays consommateurs ; — stabilisation des approvisionnements et du prix des hydrocarbures ; — répartition des réserves en cas de crise des approvisionnements ; — rôle de l'industrie pétrolière dans l'avenir.

La plupart de ces sujets ne pourront être véritablement traités qu'en coopération avec les pays producteurs. Les Neuf estiment en conséquence que la conférence devra arrêter prochainement les méthodes et le calendrier d'un dialogue avec les pays producteurs, dialogue qui devra être entamé avant le 1er avril prochain, et étudier l'opportunité d'une conférence mondiale.

AUTRE SON DE CLOCHE

Cependant, dans un nouveau message aux Etats-Unis à la conférence des pays consommateurs de pétrole qui aura lieu le 11 février à Washington, les Etats-Unis viennent de confirmer qu'ils souhaitent la création d'un organisme « ad hoc » pour diriger les travaux qui feront suite à cette conférence, apprend-on de source informée.

Dans ce message, les Etats-Unis soulignent qu'ils n'excluent pas que les réflexions sur les conséquences de la crise énergétique puissent être poursuivies dans les institutions existantes, telles que le groupe III de l'OCDE. Mais ils considèrent comme important qu'à Washington les ministres désignent un comité de hauts fonctionnaires pour prendre la direction des opérations.

Les Etats-Unis appellent que l'objectif de la coopération envisagée à Washington devrait porter sur la limitation de la demande, le développement des ressources et la coopération économique et monétaire. Washington estime que les pays en voie de développement ne peuvent avoir dans ces domaines qu'une action limitée, mais qu'ils bénéficieraient des efforts entrepris par les pays industrialisés. La coopération envisagée à Washington entre pays consommateurs ne pourrait donc pas être considérée comme un défi aux pays en voie de développement.

La note américaine indique encore que la question de l'incitation aux producteurs visant à des fournitures plus importantes à des prix raisonnables serait du ressort des ministres des finan-

ces, tandis que les contacts entre pays producteurs et consommateurs relèveraient des ministres des affaires étrangères.

UN FAIT PAR JOUR

L'ÉCHÉANCE

Colomb eut trois jours pour découvrir un monde. Et, justement, c'était le Nouveau. Les Européens plus pressés, n'avaient que deux jours pour mettre de l'ordre dans leurs idées. Car, le temps presse. Chaque jour, en fuyant, les rapproche de l'échéance. Le 11 février, c'est lundi. Déjà presque demain. Après ? Eh bien après, il ne sera plus temps ! Pris dans l'engrenage, ils n'auront le choix qu'entre deux solutions : faire du « one-deux, un-deux » dans le bataillon de la stratégie pétrolière américaine ; ou bien être « le mal », avec évidemment la facture à payer.

Nixon n'a pas cherché à farder la vérité dans sa lettre du 10 janvier. Le président des Etats-Unis n'a pas dit qu'il invitait les huit plus gros consommateurs de pétrole du monde à venir deviser entre gens de bonne compagnie. Tout de suite, il a planté le décor. « Notre conception des choses, a-t-il écrit, est que les ministres des affaires étrangères invités voudront bien examiner la situation et travailler avec nous à trouver une solution ». Comment faire pour que la nuit devienne le jour ? Pour que la pénurie, savamment organisée, se change tout à coup en abondance ? « Tout doit commencer, a encore écrit Nixon, par une réorganisation sur le plan international, des politiques de l'énergie et des politiques économiques ». Si ce n'était pas du Nixon, on parlerait d'ingérence. On n'ose pas. Nixon est un grand ami...

Mais, cela signifie aussi qu'à Washington où l'on parlera tant d'or noir, bien d'autres sujets, tout aussi précieux, seront également abordés. Et puisque l'on lutinera les problèmes économiques, comment ne pas flirter un brin avec la politique ? En somme, cette conférence de Washington ressemble comme une sœur jumelle, à ce rassemblement des pays dits amis, qui aurait dû porter sur les fonds baptismaux, ce que Kissinger non sans humour, appela un jour « l'année de l'Europe ». Or, cette Europe quitte sa citadelle, alors qu'elle est assiégée. L'Europe va en Amérique alors que les Etats-Unis tiennent bien souvent le gouvernail de ce côté-ci de l'océan. Quelques chiffres aideront à comprendre comment cette Europe indocile peut être ramenée à la raison.

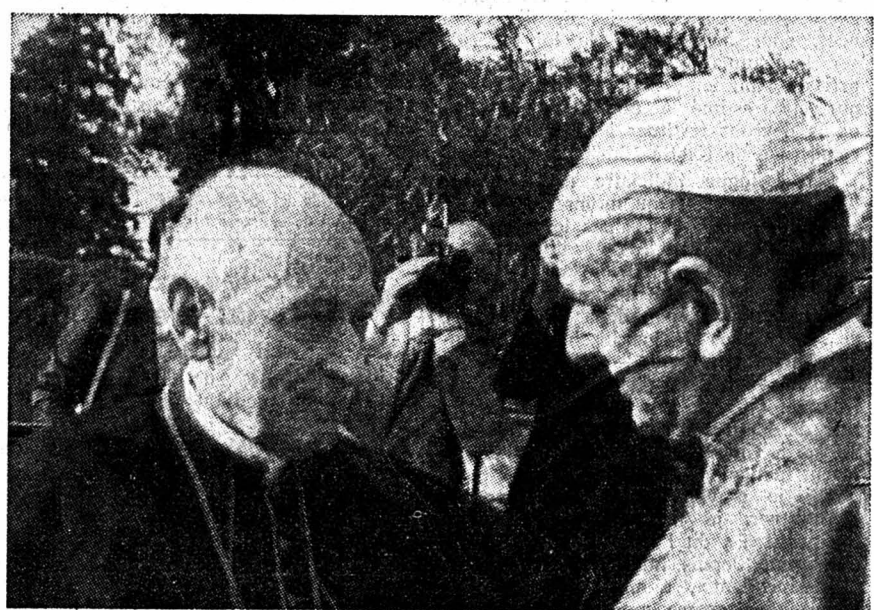
En 1958, les investissements américains en Europe s'élevaient à 1,9 milliard de dollars. En 1970, chez les Six, ils étaient de 12,7 milliards de dollars. Chez les Neuf, la valeur des investissements américains est estimée à 20,5 milliards de dollars. L'économie européenne ? Il est vrai que l'effort des hommes est immense. Vrai que l'Europe est une machine au labour incessant. Exact aussi qu'en 1961, les filiales industrielles américaines installées dans la CEE n'y vendaient que pour 4,8 milliards de dollars de marchandises et que ce chiffre est monté à 17 milliards. La CEE se prépare à aller dire à Nixon qu'elle ne se laissera pas manger toute crue. Mais, en 1971, les filiales américaines ont rapatrié 1,2 milliard de dollars de bénéfices. Le reste a été réinvesti sur place. Et cela permettrait à Nixon de dire, si Kissinger n'y mettait bon ordre, que, dans une large mesure, la CEE ne vit que par le bon vouloir de l'Amérique.

La conférence de Washington ?... Il y a trois mois, l'Europe jetait sur le Proche-Orient des regards d'envie. Pauvres Hollandais ! Honte à Fayçal ! Or, au même moment, les Hollandais engageaient des pourparlers avec l'Arabie pour la construction d'une raffinerie. La Haye y était allée de 300 millions de dollars. Production attendue : 10 millions de tonnes par an. Tout sera conclu dans quelques semaines. Et voici que la Hollande accorde au roi Fayçal une petite place en mer du Nord pour qu'il y fasse, lui aussi, un peu de prospection. Il faut bien vivre.

Nixon, qui sait, aura peut-être l'occasion de donner d'autres détails. A l'heure du thé.

L. GRANGER

Virage du Saint-Siège en Europe de l'Est



Paul VI s'entretenant avec le cardinal Mindszenty au cours de la visite faite par le prélat à Rome après sa libération de Hongrie en septembre 1971. (Téléphoto AP)

CITÉ-DU-VATICAN (AP). — Le pape Paul VI a déclaré vacant l'archevêché d'Esztergom, siège qu'occupait le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, et désigné Mgr Laszlo Lekai comme administrateur apostolique pour s'en occuper jusqu'à nouvel ordre.

Selon le communiqué publié par le Vatican le souverain pontife a pris sa décision « après examen des problèmes pastoraux de l'archidiocèse d'Esztergom et après avoir eu un ample échange de correspondance avec le cardinal-archevêque Mindszenty à ce sujet ».

Cédant aux instances du pape Paul VI, le cardinal s'était installé à Rome en 1971 après être demeuré 15 ans cloîtré volontairement à la légation des Etats-Unis à Budapest. En 1972, il s'installa à Vienne « afin de se rapprocher de son pays ».

Le cardinal Mindszenty a toujours été inquiet du rapprochement entre le Saint-Siège et les gouvernements communistes d'Europe orientale. Pendant des années, il a refusé de quitter son refuge de Budapest, comme le lui demandait le Saint-Siège pour améliorer les relations entre l'Eglise et l'Etat hongrois.

Lorsqu'il céda finalement, il a, dit-on, insisté pour conserver son rang de primat hongrois, afin de mettre en relief son opposition au régime communiste.

Dès 1964, le gouvernement de Budapest avait demandé au pape de désigner « un successeur convenable » au cardinal. Mais, le Saint-Siège avait demandé un certain degré de liberté religieuse avant d'examiner la requête.

HISTOIRE D'UN FAIT DIVERS

STRASBOURG (AFP). — Le maire de Hoerd (Bas-Rhin), près de la frontière allemande, a fait incendier un campement de gitans et niveler au bulldozer les restes d'une baraque et d'une caravane, situés sur le terrain de sa commune. Devant les protestations soulevées par son acte dans plusieurs associations, il a demandé à passer devant la Cour d'assises.

Une famille de gitans, M. Charles Weiss, sa compagne et leurs dix enfants vivaient depuis une dizaine d'années dans un champ de Hoerd, sans trop de problèmes avec les habitants de la commune. Toutefois, vols et dégradations diverses des deux aînés de la famille, âgés de 16 et 13 ans indisposaient depuis un certain temps une partie des habitants.

Le vol d'une voiture, le 13 janvier dernier, dans une localité voisine de Hoerd, retrouvée à proximité du campement des deux jeunes gens. De leur propre gré ou sous la menace, les Weiss ont alors quitté le campement. Dès le lendemain, le maire, ayant constaté que les lieux étaient « vides de tout habi-

tant » a fait abattre les animaux présents et détruit le campement.

A la suite de cet acte, divers mouvements, dont l'association des études tziganes, ont saisi le Garde des sceaux. D'autres groupements, dont les sections du Bas-Rhin de la Ligue des droits de l'homme et de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme s'approprient à faire appel au procureur de la République.

Le maire, pour sa part, estime qu'en faisant brûler le campement, il a rempli « son devoir de maire responsable de l'ordre et de la salubrité publique ».

La conduite a été approuvée par la population de Hoerd et des communes avoisinantes et il entend assumer pleinement ses responsabilités : « Je demande à passer devant la Cour d'assises comme incendiaire et criminel de droit commun et nous verrons bien, a-t-il déclaré ».

Les autorités attendent de recueillir les témoignages de la famille de gitans, qui a disparu, pour se prononcer sur une affaire qui, selon le code pénal, relève en effet des Assises si l'on considère qu'il s'agit de « destruction de lieu servant habituellement à l'habitation ».

Fraude fiscale: enquête en Suisse

LOS-ANGELES (AP). — Les autorités judiciaires américaines ont demandé lundi aux autorités suisses d'apporter leur aide en vue de retrouver la trace de deux millions de dollars qui auraient été transférés illégalement à l'étranger, en 1970, par des dirigeants de la société « Equity funding », qui ont présenté depuis, leur démission.

Selon les documents présentés à un tribunal de district américain, ces fonds auraient été transférés en vue de justifier la valeur de droits achetés à la société « Investors planning », filiale américaine de la société d'assurances mutuelles I.O.S. (Investors overseas services).

Le transfert aurait été fait à la suite d'une série complexe d'opérations, auxquelles auraient participé une banque des Bahamas, deux banques de New-York, une banque suisse et deux « sociétés fictives ».

Les autorités américaines demandent au gouvernement suisse d'autoriser l'accès aux archives et documents d'une banque de Genève, pour un compte qui aurait été ouvert par la société « Equity ».

Ces opérations ont fait l'objet d'un acte d'inculpation délivré à Los-Angeles, en novembre dernier, contre une vingtaine d'anciens dirigeants de la société « Equity ».

Armements stratégiques :

début de la 2me phase

WASHINGTON (AP). — Les Etats-Unis et l'Union soviétique se sont mis d'accord mardi sur l'ouverture de la deuxième phase des négociations sur la limitation des armes stratégiques le 19 février.

C'est M. Kissinger qui a annoncé l'accord après une heure et demie de discussion avec le ministre soviétique des affaires étrangères Gromyko à l'ambassade soviétique.

M. Gromyko a dit que des progrès avaient été faits pour la fixation d'une date pour le voyage de M. Nixon, en Union soviétique. On a appris qu'elle est envisagée pour la fin du printemps ou le début de l'été.

La nouvelle phase de négociations portera sur la limitation des armes nucléaires offensives. Le but est d'arriver à un accord que MM. Nixon et Brejnev signeraient à Moscou.

Un communiqué soviéto-américain publié par la Maison-Blanche annonce d'autre part que M. Kissinger se rendra à Moscou pendant la seconde partie du mois de mars afin de préparer le voyage du président Nixon en Union soviétique qui aura lieu dans le courant de l'année.

Le frère de Nixon au cœur d'une sombre affaire

WASHINGTON (AP). — La Maison-Blanche ne protège pas le frère du président, M. Donald Nixon, elle le surveille, déclare-t-on de source proche de la commission sénatoriale sur le Watergate.

Cette surveillance, ajoutait-on, est allée au-delà des écoutes téléphoniques déjà révélées. Le frère de M. Nixon a été pris en filature par des agents du service secret, agissant sur l'ordre de la Maison-Blanche.

En novembre, le président Nixon avait déclaré au cours d'une conférence de presse que la surveillance exercée à l'égard de son frère n'était « pour des raisons de sécurité », afin de protéger M. Donald Nixon contre des gens qui pourraient essayer de l'utiliser du fait de sa parenté avec le président des Etats-Unis.

Mais, selon les sources citées, la surveillance avait en réalité pour but de protéger le président des retombées éventuelles des opérations financières de son frère.

Les premières inquiétudes de la Maison-Blanche seraient venues d'une enquête du fisc en 1969 sur deux amis et associés en affaires de M. Donald Nixon, MM. Meier et Hatis. A l'époque Meier achetait des concessions minières dans le Nevada pour le milliardaire Howard Hughes, et Hatis participait à diverses affaires connexes avec Meier.

Toujours selon les sources citées, M. Ehrlichman, conseiller présidentiel, avait discuté de ces affaires avec le président, et avait ordonné au service secret de surveiller discrètement le frère du président.

« BÉBÉ »

M. Donald Nixon aurait protesté contre les tentatives de la Maison-Blanche de mettre fin à son association avec Meier. Cette attitude amena la Maison-Blanche à demander l'intervention de « bébé » Rebozo, grand ami du président, auprès de proches collaborateurs de Howard Hughes. Ces derniers ordonnèrent à Meier de ne pas mêler M. Donald Nixon à ses affaires. M. Rebozo devait rappeler les hommes de Hughes un peu plus tard, ayant été informé que Meier et M. Donald Nixon avaient été vus à nouveau ensemble sur un aéroport californien. Meier devait quitter Hughes quelques semaines plus tard. Il a été inculpé de fraude fiscale et d'association de malfaiteur à propos de concessions minières revendues à Hughes à des prix prohibitifs. Il a plaidé non coupable de l'accusation de fraude fiscale, et soutient que ses difficultés judiciaires entrent dans le cadre des attaques lancées contre la Maison-Blanche.

On apprend enfin que le président Nixon a demandé des crédits pour payer 30 avocats et collaborateurs supplémentaires à la Maison-Blanche, qui seront ajoutés, si nécessaire, au personnel juridique chargé de la défense dans l'affaire du Watergate.



Donald Nixon

(Téléphoto AP)

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Fin d'un rêve

COPENHAGUE (AP). — Douze des passagers polonais qui ont quitté le paquebot « Batory » à Copenhague, lors d'une croisière en Baltique, seront probablement renvoyés dans leur pays, a annoncé la police danoise.

Il est apparu en effet, déclare-t-on, que ces Polonais ont été mus par le plus haut niveau de vie qui existe au Danemark et qu'ils n'ont pas fait l'objet de persécutions politiques dans leur pays.

Baader-Mainhof : nouvelles arrestations

BERLIN (DPA). — Un jour après l'opération-éclair menée par la police ouest-allemande contre des membres et des sympathisants de la bande anarchiste Baader-Mainhof à Francfort et à Hambourg, la police de Berlin-Ouest a procédé dans la nuit de lundi à mardi à une nouvelle et vaste rafle. Selon un porte-parole des autorités, des policiers armés jusqu'aux dents ont fouillé neuf maisons dans différents quartiers de Berlin-Ouest. De nombreuses personnes ont été arrêtées.

AMÉRIQUE

Les grèves en Italie

ROME (DPA). — L'année dernière, les grèves en Italie ont totalisé une perte de quelque 163.074.000 heures de travail, soit 27 millions de plus qu'en 1972.

Des dollars qui rapportent

WASHINGTON (AP). — La commission de vérification des opérations boursières a déposé une plainte contre une société ouest-allemande qui chercherait des investisseurs américains pour des maisons de tolérance en Suisse, en Belgique, en Italie et aux Pays-Bas. Selon la commission, près de 150 Américains auraient investi un total de 10.000 dollars sur la promesse qu'ils doubleraient leur investissement tous les dix mois.

La tragédie de Sao-Paulo

SAO-PAULO (AFP). — Un conseiller juridique a sans aucun doute été la victime la plus malchanceuse du tra-

gique incendie de l'immeuble de la compagnie « Crefisul » vendredi dernier à Sao-Paulo, où 200 personnes trouvèrent la mort.

Sauvé miraculeusement par les pompiers, après avoir passé plus d'une heure dans une salle de bains au 15me étage de l'immeuble en flammes, Francisco Tavares n'a pas résisté à l'émotion : alors que les sauveteurs venaient de le déposer indemne au bas de la grande échelle, il a regardé l'édifice... puis s'est écroulé, mort, foudroyé par un infarctus.

Skylab : avant le retour

HOUSTON (DPA). — Les astronautes de « Skylab » qui doivent regagner la Terre vendredi mettent actuellement de l'ordre dans la station orbitale. Carr, Gibson et Pogue doivent, avant tout, ranger dans le vaisseau Apollo les 75.000 photos qu'ils ont prises du Soleil et de la comète Kohoutek et les 30.000 mètres de bandes magnétiques sur lesquelles ils ont enregistré de multiples données.

l'épargne logement

4 1/2 %

une avance sur votre terrain, votre logement ou votre future maison

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS